

LE TEMPS QU'IL FERA
Générallement nuageux. Neige légère.
Plus doux cet avant-midi mais devenant
plus froid en soirée. Vents de l'ouest de
15 à 20 milles. Minimum et maximum à
Trois-Rivières 20 et 30, à La Tuque 15
et 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé
et plus froid.
Bulletin plus complet en page 17
Charbonnerie St-Laurent Cie Ltée

Le Nouvelliste

Charbonnerie St-Laurent Cie Ltée
TELEPHONE: FR. 4-6221

41e ANNEE — N° 63

TROIS-RIVIERES, SAMEDI, LE 14 JANVIER 1961

DIX CENTS LE NUMERO

Addition au bien-être social Ministère de la famille



M. Emilien LAFRANCE

Conseil de la famille

QUEBEC (PEP) — Un conseil supérieur de la famille sera constitué, prochainement, dans la province de Québec, par le futur ministre de la famille et du bien-être social, M. Emilien Lafrance, ministre du bien-être social, en a fait part à l'Assemblée législative, hier avant-midi, au cours de son exposé sur la deuxième lecture du bill 23.

Le ministre a dit que le conseil supérieur de la famille grouperait les voix les plus autorisées parmi les représentants des principaux organismes qui s'intéressent au sort de la famille, chez-nous.

Au cours de ses observations, le ministre a dit que la famille moderne se trouve dans une situation vraiment inquiétante et que cette situation constitue l'un des problèmes les plus importants de la famille et du bien-être social.

M. Lafrance a dit que plus de 100.000 familles du Québec sont présentement secourues d'une façon ou d'une autre, par l'assistance sociale. C'est-à-dire qu'une famille sur huit est reconnue comme nécessitant. On réalise alors, dit-il, l'ampleur et la gravité des problèmes qu'on a à affronter les parents, de nos jours.

Certaines tragédies, comme celle de Noyan, a représenté le ministre, nous révèlent qu'il y a encore, comme l'affirmait la Société Saint-Jean-Baptiste dans son mémoire sur les conditions économiques et sociales, un trop grand nombre de familles vivant dans des conditions inhumaines et intolérables.

Il a énoncé que le gouvernement n'a pas le droit de rester indifférent aux nombreuses initiatives qui sont prises depuis quelque temps pour le bien-être de la famille et qu'il se doit de les encourager.

BELGIQUE
Austérité maintenue
BRUXELLES (Reuters) — La Chambre des représentants a approuvé aujourd'hui le programme d'austérité par 115 voix contre 90. Il y a eu une abstention.

Le gouvernement de coalition du premier ministre Eyskens, gouvernement formé de catholiques et libéraux, peut habituellement compter sur l'appui de 125 des 212 membres de la Chambre des représentants. Les législateurs socialistes sont au nombre de 84.

Parmi les 90 législateurs qui ont voté contre le projet de loi, il y a six libéraux, tous les socialistes qui étaient présents, les deux députés communistes et un nationaliste flamand.

C'est à cause du programme d'austérité que des syndicats ont déclenché il y a 24 jours une grève qui paralyse encore une grande partie de la Belgique.

Par Paul-Emile PLOUFFE
QUEBEC — M. Emilien Lafrance, ministre du bien-être social, a déclaré, en chambre, hier avant-midi, que l'addition du mot "famille" au nom du ministère du bien-être social constitue une affirmation de la foi du gouvernement québécois en la famille et sa ferme intention de centrer sur elle toutes ses réformes sociales et économiques.

"J'ai la conviction, a dit M. Lafrance, que la Législation du Québec pose en ce moment un acte mémorable qui aura, chez nous, les plus heureuses répercussions pour l'avenir de notre peuple".

Rappelant que certains membres de la chambre ont dit, antérieurement, qu'on ajoutait "un simple mot" à l'appellation du ministère du bien-être social, le ministre a dit: "Il est vrai qu'il s'agit d'un simple mot, le mot 'famille'. C'est justement l'un de ces mots-clés de la vie qui implique toute une orientation nouvelle. Ce mot constitue tout un programme de vie politique."

Institution sociale
Par cette loi, a dit M. Lafrance, qui parlait en deuxième lecture, le gouvernement reconnaît un de ses ministres responsables des intérêts de la famille dans la province. Présentement, cette responsabilité est trop diffuse. C'est l'affaire de tous les ministres et, par conséquent, elle devient l'affaire de personne.

"De plus, dit-il, ce geste que nous posons constitue un pas en avant pour reconnaître la famille comme institution sociale, c'est à dire que la famille tout comme les unions ouvrières, pourra être représentée et faire entendre sa voix dans les organismes gouvernementaux qui ont à traiter avec la famille."

"Il est inconcevable que les parents, qui représentent eux et leurs enfants dont ils ont la charge, plus de 90 pour cent de la population de notre province, n'aient pas la chance d'exprimer leurs vues sur la législation et l'administration de la province concernant leurs propres problèmes familiaux."

"Il est grand temps, chez nous, de considérer la famille comme un tout dans la législation sociale. Présentement, il n'y a aucune coordination."

Primauté de la famille
Le ministre a poursuivi que l'un des principes fondamentaux de la loi est de reconnaître la primauté de la famille. "C'est toute une thèse, dit-il, qu'il faudrait bâtir pour démontrer l'importance de la famille et le rôle éminent qu'elle a à jouer dans l'édification de la société. C'est la famille qui a donné naissance à la société. C'est elle qui lui fournit les citoyens dont elle a besoin. Tous les autres corps publics n'existent que pour lui venir en aide. C'est donc avec raison qu'on représente la famille comme étant la pierre angulaire de l'édifice social, car c'est sur elle que repose toute la société."

Rôle supplétif
Le gouvernement provincial respectera l'autonomie familiale, a dit M. Lafrance, en se limitant à son rôle supplétif, c'est à dire en affirmant et défendant les droits des parents et des familles contre les trois grandes théories modernes qui s'acharnent à saper, à sa base même, le foyer: le libéralisme, qui fait passer l'individu avant la famille; le communisme-socialisme, qui veut remplacer la famille par les collectivités; l'étatisme (ou l'état providence) qui tente de substituer la tyrannie de l'état à l'autorité du père.

M. Lafrance a dit que plus de 100.000 familles du Québec sont présentement secourues d'une façon ou d'une autre, par l'assistance sociale. C'est-à-dire qu'une famille sur huit est reconnue comme nécessitant. On réalise alors, dit-il, l'ampleur et la gravité des problèmes qu'on a à affronter les parents, de nos jours.

Certaines tragédies, comme celle de Noyan, a représenté le ministre, nous révèlent qu'il y a encore, comme l'affirmait la Société Saint-Jean-Baptiste dans son mémoire sur les conditions économiques et sociales, un trop grand nombre de familles vivant dans des conditions inhumaines et intolérables.

Il a énoncé que le gouvernement n'a pas le droit de rester indifférent aux nombreuses initiatives qui sont prises depuis quelque temps pour le bien-être de la famille et qu'il se doit de les encourager.

La session
L'Opposition n'a aucune objection à la création d'un ministère de la famille... 11
M. Lapalme félicite le leader de l'Opposition... 11
Article de la loi des dettes et des débits municipaux abrogé... 11
Je me défie des antécédents du parti libéral, dit M. Bellemare... 11
Louisville veut valider une taxe de vente au détail de 1 p.c... 11
M. Emilien Lafrance dépose un important projet de loi... 11

Le sourire du petit déjeuner
Pour dormir au volant, il faut bien connaître la route.

M. Charles Lussier Agent du Québec à Paris

QUEBEC (PC) — Le ministre provincial du Commerce, M. André Rousseau, a annoncé hier la nomination de M. Charles A. Lussier, 40 ans, de Montréal, au poste d'agent du gouvernement provincial à Paris. La nomination entre en vigueur le 1er mars prochain.

M. Rousseau a déclaré que M. Lussier, ancien directeur de la Maison canadienne à Paris, retournera bientôt en France en vue de se mettre à la recherche d'un local adéquat pour abriter le bureau de l'agence.

Ce nouveau poste a été créé dans l'espoir de promouvoir la vente des produits québécois en France et également dans le but d'inciter les Européens à participer financièrement au développement industriel du Québec. M. Rousseau a ajouté que d'autres nominations seront annoncées à une date ultérieure en vue de compléter le personnel de ce bureau.

Il a souligné également qu'on présentera un projet de loi au cours de la présente session tendant à changer le titre "d'agent général".

Finie l'improvisation Centre de recherches

Quebec (PEP) — Un centre de recherches et d'études des problèmes de la famille sera créé, sous l'empire de la loi concernant le ministère de la famille et du bien-être social.

C'est ce qu'a déclaré M. Emilien Lafrance, ministre du bien-être social, dans le discours qu'il a prononcé sur la deuxième lecture du bill 23, dont il est le parrain. M. Lafrance a dit que cette action gouvernementale qui se veut intelligente et efficiente doit d'abord et avant tout savoir ce qui est en jeu du point de vue social, économique et de la famille. C'est pourquoi un tel centre sera formé.

M. Lafrance a dit que le premier geste du ministère de la famille sera de mettre sur pied un service d'étude et de documentation qui permettra de découvrir les sources de besoin et de difficultés de façon que les services directs d'aide s'appliquent avec un maximum d'efficacité.

Nous considérons que le temps des mesures palliatives est révolu, dit-il. Nous ne pouvons plus nous permettre d'improviser dans ce domaine et avant de proposer toute mesure nouvelle, il faudra dorénavant commencer par connaître quels sont les besoins de la famille chez nous, en 1961, car dans le domaine social, les nouveaux remèdes sont souvent pires que l'absence de remèdes.

La tragédie de NOYAN: autopsie

- Mme Vosburgh morte avant le feu - Restes découverts dans la neige

MONTREAL (PC-UPI) — L'autopsie menée par une équipe de pathologistes provinciaux sur les restes de Mme Abel Vosburgh était morte avant que le feu ne consumât la cabane où elle demeurait avec sa famille. Cette nouvelle a provoqué l'annulation immédiate du cautionnement de \$200 d'Abel Vosburgh.

Le rebondissement le plus morbide de l'affaire est peut-être la découverte, avant-hier d'un tronçonneau dans un banc de neige, à quelque 25 pieds des ruines de la cabane. A première vue, il a semblé qu'il s'agissait des restes du chien de la famille, jetés là par les pompiers alors qu'ils s'affairaient dans les ruines encore fumantes du taudis.

Joseph Brunet a déclaré: "Certaines personnes ont pu penser qu'il s'agissait d'un crime, mais tel n'est pas le cas. Il s'agit d'une erreur, tragique je le conçois, mais qui sera expliquée facilement. Il faut laisser toute l'affaire entre les mains des pathologistes".

L'enquête du coroner qui s'est ouverte mercredi pour être adjournée par la suite, reprendra vraisemblablement une fois qu'on aura terminé l'étude des rapports des pathologistes. Tant que l'enquête n'est pas terminée, la police peut, sur un ordre du coroner, détenir une personne comme témoin important. C'est ce qui s'est produit dans le cas de Vosburgh. Appréhendé samedi dernier, il a été écroué dans les cellules de la Sureté à Montréal.

La journée de la tragédie, Vosburgh avait déclaré à des journalistes qu'après avoir été éveillée par les flammes, il avait couru à l'extérieur, croyant que sa femme le suivait.

Une fois à l'extérieur, il aurait tenté de retourner à l'intérieur de la maison, mais il aurait été forcé de reculer devant l'intensité des flammes.

Il croit que sa femme y est retournée en vue de se porter au secours du bébé.

Selon lui, l'incendie était attribuable à l'explosion de la cuisinière à mazout.

Par contre, on a laissé entendre par la suite que la cuisinière était presque neuve et que rien n'indiquait qu'il y avait eu une explosion.



LE COMPAGNON DE TRAVAIL de ces hommes, M. Léo Alain, vient de couler à pic sous leurs yeux dans les eaux glacées du fleuve St-Laurent. A gauche, M. Pierre Lacroix, conducteur du camion d'où est tombé M. Léo Alain. A ses côtés, les policiers Gilles Pothier et Clément Massicotte. A droite de l'agent Massicotte, M. Napoléon Morrisette, débardeur qui a lancé un câble à quatre reprises à portée de la victime qui était déjà morte, semblait-il. En bas à droite, M. Léo Alain.

AU PORT: tombé d'un camion de neige UN HOMME SE NOIE

Par Louis CARON
Un père de famille de cinq enfants, âgé de 43 ans, M. Léo Alain, demeurant à 1333 rue Père Marquette, s'est noyé hier après-midi vers quatre heures en face du hangar numéro 11, à la hauteur de la rue St-Elisabeth, après avoir glissé de la boîte d'un camion de la compagnie Philippe McCarthy. Le camion et ses opérateurs avaient été loués par la ville pour aider au déneigement. Ils se rendaient déverser dans le fleuve leur charge de neige.

Malgré les efforts du conducteur du véhicule, M. Pierre Lacroix, 1534 boulevard Normand, et ceux de M. Napoléon Morrisette, débardeur, 293 rue St-Paul, qui lancèrent des câbles à la victime, celle-ci déjà morte semblait-il, continua de dériver vers la traversée.

C'est alors que le sergent J.-R. Provencier du poste n° 1, qui communiquait avec ses hommes par radio, décida de demander l'aide de M. P.-E. Lemay, surintendant de la traversée, afin que le passeur tente de recueillir l'infortuné camionneur. Ces efforts furent toutefois aussi vains que les premiers, le corps avait déjà coulé à pic à environ deux cents pieds du bateau.

"Il semblait figé dans l'eau"

M. Pierre Lacroix, le conducteur, relate l'affaire: "J'avais reculé mon camion près du quai et j'avais donné deux ou trois coups de reculs afin que toute la neige glisse bien. Mon compagnon, M. Alain, était sorti et aidait à la manœuvre, debout sur la boîte. Tout à coup, il m'a crié d'arrêter. J'ai glissé la vitre pour rejoindre la poignée de la porte qui ne s'ouvrait que de l'extérieur. J'ai regardé en arrière, mon compagnon n'était plus là. Alors, je suis descendu et j'ai regardé en bas, dans l'eau, et j'ai vu mon compagnon. Il n'y avait rien à portée de la main pour que je puisse lui porter secours. J'ai couru à une petite cabane qu'il y avait là mais il n'y avait rien non plus. Tuotototot, un autre gars, M. Morrisette, un débardeur, savait où il y avait un bout de câble. Il est allé le chercher en vitesse et l'a lancé à la victime à quatre reprises. Mon compagnon n'a pas tenté de s'y raccrocher, il avait l'air figé. Il semblait être debout dans l'eau, je crois que c'est là dans ses vêtements qui le faisaient flotter. On le voyait très bien, il n'y avait que deux ou trois poutres d'eau par-dessus la tête. Il respirait certainement puisque nous voyions monter des bulles d'air. Il est descendu comme ça pendant un bon bout de temps jusqu'à ce que le traversier approche de lui."

Le traversier
Voici maintenant la version de M. Lemay, surintendant de la traversée: "Nous avons reçu un appel de la police. J'ai immédiatement donné ordre au capitaine du La-Violette, qui était à décharger ses automobiles, de remonter un peu plus haut sur la rive."

L'avion qui le ramènera de Jarmack, où il a pris une brève période de repos, doit arriver à Montréal à 7 h 15 du matin, heure de l'est, et repartira ensuite vers Ottawa, où on l'attend à 8 h 30 dans la soirée.

**L'hon. Diefenbaker
Retour dimanche**

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker sera de retour au pays dimanche soir, a annoncé hier soir son bureau à Ottawa.

La Chine Rouge? Peut-être

WASHINGTON (PA) — M. Dean Rusk, qui sera le secrétaire d'Etat dans l'administration de M. John Kennedy, a soigneusement évité de fermer la porte à la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis.

Tout en disant qu'il n'entrevoit pas, pour le moment, que des relations normales soient établies avec Pékin, le chef de la Fondation Rockefeller souligne que la force de la Chine communiste est quelque chose que "nous ne pouvons ignorer". En abordant cette question politique délicate, lors de sa comparution hier devant le comité sénatorial sur les affaires étrangères, M. Rusk a fait une autre allusion qui pourrait faire un peu de lumière sur sa façon de penser.

La demande possible de la Chine communiste que les Etats-Unis abandonnent Formose, lorsqu'ils reconnaîtront le régime de Pékin.

Opinions identiques
M. Chester Bowles, qui sera sous-secrétaire d'Etat, a déjà exprimé son appui à une politique des deux Chines — la reconnaissance de la Chine populaire et du régime de Formose, comme deux pays distincts.

ARUI, M. Frédéric GAUTHIER, Mme Vve Moise HALLEY, Mme Gaudias LAPORTE, Dr René RICHARD, M. Joseph TROTTIER, M. Eméric TURNER, Mme Gilbert (Voir en page 17)

Victoriaville reçoit l'autorisation de contracter un emprunt de \$35,000

par Paul-Emile PLOUFFE
 QUEBEC. — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative de Québec a approuvé, jeudi, l'entente intervenue entre la municipalité de Victoriaville, les municipalités et commissions des écoles de Princeville, Warwick et Arthabaska sur le partage de la taxe de vente.

Le comité a accepté la disposition du bill, à ce sujet, parce qu'il y a accord parfait entre les corps intéressés.

M. René Hamel, ministre des Affaires municipales et du Travail, député de Saint-Maurice, a cependant averti que le gouvernement ne songe pas à accepter tout autre changement au système de partage qui existe actuellement, vu que le gouvernement va établir un système de péréquation. Le premier ministre, M. Jean Lesage, a abondé dans le même sens.

Mandat inchangé

Le comité des bills a par ailleurs refusé d'accepter la demande de la ville de Victoriaville de prolonger le mandat du maire et des échevins jusqu'au premier novembre.

Cette demande était formulée à l'occasion de l'année centenaire de la ville. On ne voulait pas avoir à tenir d'élection pendant les fêtes.

Ce sera encore l'année de votre centenaire, le 1er novembre, dit M. Lesage.

Me Trotter: Oui, mais les grands événements seront passés. Le premier ministre sera venu et le cardinal également.

M. Bellemare: Est-ce que ça va permettre une élection plus facile?

M. Hamel: C'est un principe bien difficile à admettre.

Me Trotter: Nous le laissons à la discrétion du comité.

Tous les articles à ce sujet furent biffés.

Pouvoir exorbitant

Le comité a aussi refusé la requête de Victoriaville qui voulait être autorisée, pendant l'année centenaire, à accorder des privilèges exclusifs pour la vente, dans ses limites, de souvenirs, insignes, photographies, marchandises, aliments, liqueurs, effets ou autres objets et pour l'exercice de toute autre commerce du même genre, généralement opéré dans les grandes célébrations publiques.

C'est un pouvoir exorbitant que vous demandez là, dit M. Lesage. Cela viole de façon flagrante le principe de liberté de commerce. Il y a eu un précédent de créer, mais ça ne veut pas dire qu'il faut le suivre.

M. Hamel: Non parce que nous serions bien mal pris. C'est à ce moment-là qu'il a dit: "Il faut que ça change."

M. Hamel expliqua ensuite que la loi générale suffit à couvrir ce cas puisqu'elle permet à la

municipalité d'imposer un permis de \$200 aux marchands d'occasion, puisqu'elle prévoit que ce permis est exigible des marchands qui ne demeurent pas dans la municipalité, d'où il suit que le permis de \$200 est inscrit au bill fut rayé.

Des autorisations

Le comité a autorisé la ville à emprunter une somme de \$35,000 aux fins de la célébration du centenaire. Le premier ministre et le ministre des Affaires municipales ont cependant incité les autorités municipales à prévoir le remboursement autrement que sur une période de vingt ans, comme on le demandait, dans le projet de loi.

La ville de Victoriaville a aussi été autorisée à revenir aux dispositions de la loi générale quant aux prescriptions concernant le rôle d'évaluation, les changements au rôle, le privilège de taxer les magasins. On lui a refusé le droit de charger un droit à la commission des écoles pour la perception de la taxe scolaire.

M. Rousseau invité

Me Laurent Trotter, qui présentait le bill, a demandé au comité de "laisser quelque chose" pour le fonds industriel, alléguant qu'on est menacé de perdre un couple d'industries qui auraient des offres plus avantageuses dans d'autres municipalités.

"Il nous reste un résidu de \$78,000 dans le fonds industriel, a dit M. Trotter, mais ce ne serait pas suffisant pour les besoins que nous envisageons afin de conserver ces industries."

"Vous viendrez me voir," lança M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce. On prit bonne note de son invitation.

Nom changé

On a changé le nom du projet de loi. Au lieu de s'appeler "Loi modifiant la charte de la ville de Victoriaville", ce sera "Loi concernant la charte de la ville de Victoriaville, la municipalité du village de Princeville, les municipalités d'Arthabaska et de Warwick, les commissions d'écoles d'Arthabaska, de Princeville, de Warwick et de Victoriaville."

Cette modification fut apportée parce que le bill renferme des dispositions sur le partage de la taxe.

Partage de la taxe

D'après l'entente intervenue et ratifiée par le comité, le partage de la taxe de vente entre Victoriaville, Arthabaska, Warwick et Princeville se fera de la façon suivante:

Après déduction des frais de perception, Victoriaville retiendra dix pour cent du total des taxes; le résidu sera partagé, tous les mois, entre les villes de Victoriaville, Arthabaska, Warwick et le village de Princeville, en proportion de la population, telle qu'établie par un recensement spécial fait chaque année par deux recenseurs dont l'un nommé par la ville de Victoriaville et l'autre par les autres municipalités intéressées. Les frais de recensement seront assimilés aux frais de perception. Une entente analogue prévaut pour le produit de la taxe scolaire et son partage entre les commissions intéressées.



LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

les PROPOS de Jos Lesage

Tapage nocturne

J'ai rencontré Don Moisan, en grande conversation avec Pacifique Laplume. L'agent de police voulait tout simplement l'écouter au poste, parce que Don venait tout juste d'avoir un argument dans un restaurant. Don disait à Laplume:

— Voyons, sergent, on est encore dans l'temps des fêtes. Donnez-moi une chance...

Laplume me voit venir: "M'sieu, Le S. a. c. j'vous prends à témoin. Don veut faire la loi dans les endroits publics, pis y faut qu'ça finisse, ces manies-là!"

— Vous avez raison constamment, mais donnez-moi une p'tite chance... J'ai certain qu'y le f'grette déjà...

Laplume a lâché l'bras de Don: "J'vous avertis, Don Moisan, en 1961 vous ferez pas comme en 1960. A la prochaine infraction, j'vous coffre."

Don tremblait comme une feuille pendant qu'il parlait le second comme un pompière. On était en plein après-midi, et Laplume disait à Don:

— C'est pas pour rien que l'propriétaire du restaurant m'a appelé, vous l'avez un tapage nocturne? Si seulement vous aviez donné l'bon exemple pendant 6 mois!"

Don avait l'air repentant. J'ai voulu mettre mon grain de sel: "Ecoute, Don, tu bois combien d'bouteilles par jour?"

— Oh... sept ou huit, m'sieu Lesage...

— Crève! J'pourrais même pas avaler huit verres d'eau par jour!"

Don nous regarda tous les deux et répondit du coup:

— Moé non plus!

VOTRE MAISON EST-ELLE BIEN ISOLEE CONTRE LE FROID?

Vous des experts qui vous garantissent leur ouvrage et rendront votre maison plus résistante aux intempéries d'hiver.

40% D'ECONOMIE

Tout estimé gratuit

ISOLATION FEDERALE PROVINCIALE ENR.

1980 Ave du Parc TROIS-RIVIERES

FR. 5-1198



M. RAUL GODIN vient d'être élu maire de la paroisse de Pointe du Lac. Il succède à M. Desré Benoit un vétéran de la politique municipale de Pointe du Lac.

Réunion générale de la Société Généalogique

Une réunion générale et spéciale de la Société Généalogique canadienne-française aura lieu à Montréal, samedi après-midi, à deux heures, au Cercle Universitaire, pour ratifier le projet de constitution adopté lors du congrès de Québec.

La réunion sera suivie d'un souper intime, également au Cercle Universitaire. La section trifluvienne de la Société sera représentée par deux délégués, le R.E. Dominique, s.e. vice-président, et M. U. Casault, secrétaire-trésorier.

Souper des nouveaux Canadiens ce soir à l'Ecole de Radar

Les nouveaux Canadiens qui n'ont pas été rejoints par téléphone ou par lettre par l'un ou l'autre des membres du club des Francs devront communiquer avec ce club, ce matin, s'ils veulent participer au souper au petit poison organisé à leur intention, ce soir, à l'Ecole de Radar sur la rue Hart à sept heures. Il s'agit de donner un coup de fil au numéro 4-8751, et de demander M. Clément Carignan.

Assemblée des propriétaires de St-Lazare

La ligue des propriétaires de St-Lazare tiendra une assemblée régulière demain avant-midi, à 10 h. 30. Cette assemblée aura lieu à l'endroit habituel des réunions, à l'Académie Pierre-Boucher. Tous les propriétaires y sont cordialement invités.

SERVICE DES COURS AUX TRAVAILLEURS SANS EMPLOI

VOULEZ-VOUS:

— Travailler

— Augmenter votre salaire?

— Diminuer vos chances de chômage?

— Vous spécialiser dans un métier?

— Vous perfectionner dans votre occupation?

Si vous êtes présentement sans travail et âgé d'au moins 16 ans, 100 cours de nature différente sont à votre disposition gratuitement dans les principaux centres de la Province.

S'ADRESSER:

au SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT qui vous permettra de recevoir toutes les prestations auxquelles vous avez droit pendant le cours. Le S. N. P. peut vous orienter vers le cours qui répond:

— A votre niveau scolaire

— A vos aptitudes

— Au marché du travail

CENTRES DE FORMATION:

Ces cours auront lieu à partir du 16 janvier 1961, dans les ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE, qui ont préparé des programmes spéciaux à cet effet, de même que dans les centres de formation autorisés.

MINISTRE DE LA JEUNESSE

Entente fédérale-provinciale, cédule "M"

L'Hon. Paul Gérin-Lajoie

Ministre

L'Hon. Michael Starr

Ministre Fédéral du Travail

Dîner des autorités civiles

Le maire Mongrain rend hommage au club Richelieu

"Le conseil municipal vous remercie pour l'influence que vous exercez au sein de la population trifluvienne et il constate qu'elle est très bonne." Tel est le message de remerciements apporté par son honneur le maire J.-A. Mongrain aux membres du club Richelieu, réunis pour leur dîner hebdomadaire, jeudi midi, au Château de Blois. Ce dîner de l'autorité civile était présidé par M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

Le maire Mongrain

Au début de sa courte allocution, le maire Mongrain s'est dit très content du but visé par le club Richelieu, de venir en aide à l'enfance malheureuse. Il a ensuite invité le Richelieu à transmettre des suggestions à l'autorité municipale et il a affirmé que c'était un réconfort pour les membres du conseil de rencontrer des gens aussi méritoires que les Richelieu.

Abordant un autre sujet, le premier magistrat de la cité a

fait l'éloge des membres du conseil et a déclaré qu'il existait un esprit merveilleux autour de la table des délibérations. "Je veux profiter de l'occasion, a enchaîné M. Mongrain, pour féliciter les échevins et je veux également rendre un tribut d'hommage au directeur de la police M. Jean-Marie Brunet qui a dû fournir une somme de travail considérable pour avoir donné à la police un corps de police en si peu de temps."

M. Gaston Francoeur

Le président de la Commission scolaire, M. Gaston Francoeur, s'est fait le porte-parole de ses confrères pour remercier le Richelieu de son aimable invitation. Il a poursuivi en disant que Trois-Rivières était une ville privilégiée car en plus de posséder le meilleur conseil municipal, elle comptait également la meilleure commission scolaire.

M. Francoeur a ensuite parlé du rôle du commissaire d'écoles qui reçoit deux mandats à son élection à savoir de veiller à donner la meilleure éducation aux enfants et de la faire avec des moyens limités. Il a ensuite affirmé qu'il faut surveiller le budget dans ses moindres détails et a expliqué toutes les économies qu'on pouvait apporter en examinant les petites choses.

Le dîner de l'autorité civile était présidé par M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

(Photo Le Nouvelliste)

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

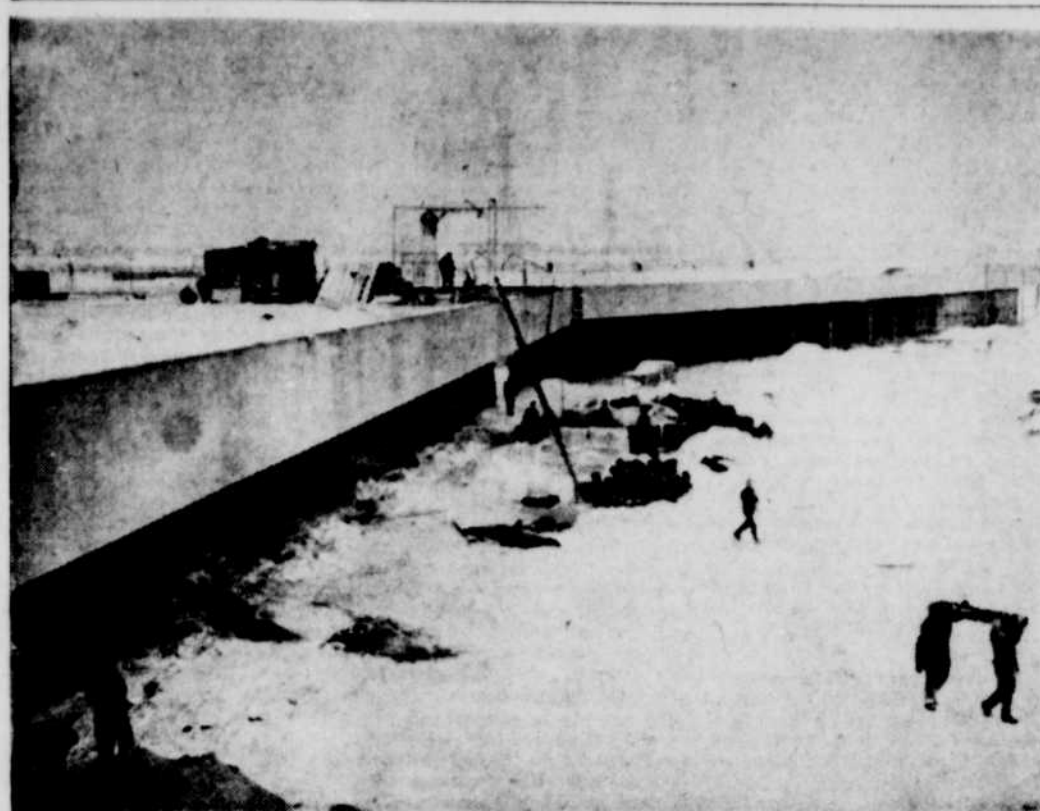
LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

LE CLUB RICHELIEU de notre ville a reçu les représentants de l'autorité civile à son dîner hebdomadaire, jeudi, au Château de Blois. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, de gauche à droite, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. André Jacob, président du Richelieu, et M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire.

La gérante, une amie et une fillette ficelées

Hold-up à la Banque Provinciale de St-Célestin



LES TRAVAUX VONT bon train au Centre d'achat des Trois-Rivières. Les magasins prennent forme pendant que les employés de J. C. Papillon et Fils terminent la couverture.

Pour pouvoir aménager un autre magasin

Le Centre d'achat de la Banlieue agrandi

Le Centre d'achat de Trois-Rivières n'est pas encore completé que déjà il faut penser à lui ajouter un agrandissement. C'est la raison pour laquelle le Centre d'achat de la Banlieue, qui se trouve à l'extrémité ouest de la ville, est en cours d'agrandissement. Les travaux de construction sont en pleine marche et les propriétaires des magasins qui y sont installés ont accepté de se déplacer temporairement.

Comme en font foi les photos qui accompagnent cet article, les travaux au Centre d'achat de la Banlieue sont en pleine marche. On voit les fondations et les murs de plusieurs magasins. Les propriétaires des magasins qui y sont installés ont accepté de se déplacer temporairement. Les travaux de construction sont en pleine marche et les propriétaires des magasins qui y sont installés ont accepté de se déplacer temporairement.

Riverton Development Ltd. représente à Trois-Rivières par M. Jean Cloutier, gérant local, l'agrandissement du Centre d'achat de la Banlieue. Ce projet consiste à ajouter un nouveau magasin de 29.000 pieds carrés de superficie, ce qui permettra d'accueillir plus de magasins et de services.

Les travaux sont dirigés par M. Alfred Turcotte, contremaître et autres matériaux de sorte qu'aujourd'hui, les magasins offrent le tableau qui reproduit nos photos ci-contre. À l'exception du magasin, dont toute la structure d'acier est montée, les autres magasins, moins évidemment l'agrandissement, sont en cours de construction. Parmi les sous-traitants au travail actuellement, il y a Blouin Electricité Ltée, qui fait l'électricité, J.C. Papillon & Fils, plomberie, chauffage et couverture, Paul Larivière, bric-à-brac et bloc de ciment, Standard Structural Steel, charpente d'acier et Kolostal, air conditionné.

Les travaux ont débuté au Centre d'achat à la fin de septembre dernier, avec l'entente de la compagnie Franki. Ce travail a duré un mois et demi, environ. À mesure que les pilotes étaient enfoncés, le travail des fondations se complétait par les employés de l'entrepreneur général John Wickenden. Les sous-traitants firent ensuite diligence pour monter la structure d'acier.

Le Centre d'achat de la Banlieue est un projet de grande envergure. Il permettra d'accueillir plus de magasins et de services. Les travaux de construction sont en pleine marche et les propriétaires des magasins qui y sont installés ont accepté de se déplacer temporairement.

WHIST
Ce soir à 8 h
au Parc Lemire
VILLA des LOISIRS
STE-CECILE

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
Au Primo Gourmet
MARIO REVI
et l'ensemble des
GAIS LURONS
Le dimanche après-midi:
Concours d'Amateur
1170, THIBEAU Cap
(Route de Shawinigan)
SALLE de RECEPTION

LOCAL A LOUER
3.000 pieds carrés, complet ou en partie pour tout genre de commerce moderne à l'épreuve du feu. Centre de la ville.
S'adresser à:
CHARLES ST-ARNAUD
460, RADISSON, T.R.
FR. 6-8144

M. RICHARD ROCHEFORT, élu-troisième avantageusement connu dans la région et ex-grand chevalier des Chevaliers de Colomb du Cap-de-la-Madeleine a accepté de présider la prochaine campagne de souscription diocésaine au profit du sanctuaire de Notre-Dame du Cap. L'objectif a été fixé à \$25.000. Les Chevaliers en décidant de prendre charge de cette souscription répondraient ainsi à une invitation de S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse de Trois-Rivières.

Trois bandits s'emparent d'une somme indéterminée

Par LOUIS CARON

Trois bandits armés se sont présentés hier soir vers huit heures à la succursale de la Banque Provinciale de St-Célestin et ont attaché la gérante, Mlle Rosette Bourque, ainsi qu'une de ses amies qui se trouvait en sa compagnie. Ils se sont emparés d'un montant qui n'a pas été estimé mais que l'on présume important. Mlle Bourque avait toutefois eu le temps d'actionner le système d'alarme dont la sonnerie se fit entendre chez M. Real Godin, le voisin. La gardienne, âgée d'environ douze ans, se trouvait seule à la maison à ce moment. Entendant cette sonnerie inusitée dont elle ne connaissait pas la signification, elle sortit dehors et eut l'idée de se rendre à la banque. Elle connut le même sort que les deux premières qui avaient été proprement ficelées.

Ce n'est qu'au retour de Mme Godin qu'elles furent délivrées. En effet, Mme Godin alerta immédiatement la centrale téléphonique que le système d'alarme de la banque était en marche et la téléphoniste transmit le message à la Police provinciale.

La Sûreté provinciale de Trois-Rivières, Nicolet, Québec, Montréal, et l'escouade des vols à main armée se sont rendues sur les lieux, bloquant les routes et interrogeant les conducteurs suspects.

Le vol a été commis quelques instants avant la fermeture de la banque, à huit heures. Les trois individus, on suppose qu'un complice les attendait dehors, ont pris la fuite dans une automobile, en direction de Ste-Monique.



(Photo Le Nouvelliste)

ME RAOUL PROVENCHER, nouveau juge de la Cour supérieure du Cap-de-la-Madeleine a entendu sa première cause, hier matin. La photo ci-haut, fait voir le juge Provencher en compagnie du directeur H-Raymond Lachance de la police du Cap.

Le juge Raoul Provencher entend sa première cause

"C'est pour les citoyens plus faibles que les autorités édictent des lois"

"C'est pour les citoyens plus faibles que les autorités édictent des lois", a déclaré le nouveau juge de la Cour supérieure du Cap-de-la-Madeleine, M. Raoul Provencher, en s'adressant à la presse lors de sa première audience. Il a souligné que les lois sont souvent conçues pour protéger les plus vulnérables de la société.

Me Provencher, dont la nomination au poste de juge de la Cour municipale remonte à une quinzaine de jours, a fait ses débuts sur le banc, hier matin. Il était entouré du directeur de la police J-Raymond Lachance, du capitaine-detective Léonidas Lemay, de M. Arthur Beaudin, greffier de la cité et de la Cour municipale.

Me Guy Lebrun, procureur de la police et du sergent Bruno Paquin. Me Guy Lebrun a d'abord souligné la bienvenue à Me Raoul Provencher, en soulignant que tout le monde avait appris sa nomination avec grande satisfaction. Il a ensuite assuré du succès de la carrière du nouveau juge à cause de ses qualités de cœur et d'esprit et de ses profondes connaissances du droit.

A l'école des Métiers

Des cours de formation professionnelle au Cap

Des cours de formation professionnelle seront donnés aux personnes sans travail à partir de lundi prochain à l'école des Métiers du Cap-de-la-Madeleine. Cette heureuse nouvelle destinée à soulager le chômage dans les années à venir a été annoncée, hier matin, par M. Omer Gratton, directeur de l'institution.

Les personnes âgées de 16 ans et plus seront acceptées dans les six catégories de métiers qui seront enseignés: du lundi au vendredi de 4 h à 9 h, p.m. Ces cours donneront accès à une nouvelle entente entre les deux gouvernements supérieurs stipule que le fédéral accorde une participation financière de 75 p.c. Le contrat stipule également que les postulants doivent s'inscrire au Service National de Placement, que la sélection des candidats sera faite conjointement par l'organisme ci-haut nommé et le représentant du ministère de la Jeunesse.

Un minimum de dix élèves est requis pour ouvrir les sections de l'électricité, de la ferblanterie, de la mécanique d'auto-motile, de la menuiserie et de la plomberie. Les élèves pourront également s'initier aux rudiments de l'anglais, à la lecture des plans et aux mathématiques. Les professeurs réguliers de l'école des Arts et Métiers du Cap seront les titulaires de ces cours donnés aux personnes sans travail. Les cours s'échelonneront sur une période de 27 heures par semaine avec de 18 à 20 heures d'atelier.

Pour avoir accès à ces cours, les postulants devront s'adresser au bureau d'Assurance-Chômage de Trois-Rivières, mais des renseignements peuvent également être obtenus à l'Institut du Cap. Les élèves qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage recevront leurs chèques à l'école même. De plus, les élèves de l'extérieur qui seront acceptés à suivre les cours sans travail verront leurs dépenses défrayées par le gouvernement jusqu'à un maximum de \$5.00 quotidien.

Me Provencher déclare ensuite que si tous les hommes se laissent guider par la saine raison, il n'y aurait pas besoin de lois ni de règlements mais il explique que l'appel à la raison et au bien commun sont souvent mis de côté par ceux dont la passion va jusqu'à l'aveuglement, par les individualistes et les égoïstes.

Me Provencher déclare ensuite que si tous les hommes se laissent guider par la saine raison, il n'y aurait pas besoin de lois ni de règlements mais il explique que l'appel à la raison et au bien commun sont souvent mis de côté par ceux dont la passion va jusqu'à l'aveuglement, par les individualistes et les égoïstes.

Maurice St-Louis, c.a.
COMPTABLE AGREE
1240, rue ROYALE
Trois-Rivières
FR 5-7786

GRAND WHIST
de
Chevaliers de Colomb
1300, rue ROYALE
Dimanche soir à 8 h
NOMBREUX PRIX

Avis d'assemblée
Les membres en règle, féminins et masculins, de la Société Saint-Jean-Baptiste (Philanthropes) de la paroisse Saint-Sacrement sont convoqués à l'assemblée annuelle de main le 15 janvier après la grand-messe au sous-sol de l'église vers 10 h 15 à 16 h. Aux fins de recevoir les rapports annuels et de procéder aux nominations requises à la direction de la Société et au Comité féminin paroissial.
LE SECRETAIRE



(Photo Le Nouvelliste)

UN PERE DE FAMILLE DE CING enfants, M. Léo Alain, a connu une fin tragique hier après-midi quand il perdit pied pour tomber dans les eaux glacées du fleuve. Au moment de la tragédie, M. Alain était à décharger un camion de neige. La photo ci-dessus fait voir le chauffeur du camion, M. Pierre Lacroix racontant ce qu'il savait de la tragédie aux agents Gilles Pothier et Clément Massicotte. (Voir nouvelle et autre photo en page 1).

A l'Association des Manufacturiers canadiens

M. Wilfrid Piché explique les rouages de l'assurance-chômage

L'Association des Manufacturiers canadiens, section de la Vallée du St-Maurice avait choisi comme thème de forum lors de sa dernière réunion: le chômage vu par des officiers du gouvernement ou le fonctionnement d'un bureau d'assurance-chômage et de placement. Enfin, on parla des cours qui se donnent actuellement aux sans-travail et de la campagne d'emploi d'hiver qui vient de s'ouvrir.

Le forum qui s'est déroulé à la salle Bonaventure de l'hôtel St-Maurice était dirigé par M. C.-E. Craig, président de la section locale. Les manufacturiers en tant qu'employeur est appelé à verser chaque semaine une certaine somme pour assurer le salaire de ses employés au moment où celui-ci sera mis à pied.

Chaque sans-travail possède donc un dossier aussi complet que possible sur ses capacités et sa personnalité. M. Trudel ajoutait que le bureau de placement n'est pas uniquement au service des sans-travail mais aussi à la disposition de tous ceux qui cherchent un emploi. Il cite le cas d'un individu qui avait déjà un travail, cherche une autre fonction.

Il explique ensuite que certaines personnes n'ont pas droit à l'assurance-chômage et qu'un quidam qui quitte volontairement son emploi a droit de recourir au service du bureau de placement, mais ne peut retirer les prestations. L'assurance-chômage est exactement comme une assurance ordinaire. On assure une auto, des meubles, une maison, sa vie ou sa santé. Le gouvernement assure une partie du salaire de chacun. Si un quidam perd son emploi, il est assuré pour une partie de son salaire.

Aux trois bureaux d'assurance-chômage de la région soit à Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque, il s'est payé \$7.600.000 en prestations au cours de l'année 1960 dont une somme de \$3.650.000 au bureau des Trois-Rivières. Le bureau grâce à un système de chronométrage bien organisé, reçoit chaque jour de 750 à 800 sans-travail sans qu'il y ait d'embouteillage. Il faut ajouter à cela 1920 chômeurs qui reçoivent leurs prestations par la poste.

M. Frank Spénard traite de la campagne d'emploi d'hiver et encourage les manufacturiers présents à se prévaloir des facilités actuelles qu'offre une main d'œuvre compétente pour faire effectuer les travaux de réparation et de rafraîchissement.

M. Marcel Desrois, gérant du bureau d'assurance-chômage de Shawinigan donna un exposé des cours aux chômeurs qui se donnent à Shawinigan. L'exposé fut complété par M. Piché pour la région des Trois-Rivières.

Suivi un forum, au cours duquel les membres présents demandèrent certains détails qu'ils voulaient plus clairs.

Suivi un forum, au cours duquel les membres présents demandèrent certains détails qu'ils voulaient plus clairs.

CLINIQUE MEDICALE D'URGENCE
Médecine - Gynécologie - URGENCE - MATERNITE
Accident du travail
LES DOCTEURS
P. CASAVANT - H.P. Baril
P. Dostaler
Tél.: FR. 4-4697
Bureau sur rendez-vous

LA PLUS MODERNE
AU COEUR DU QUEBEC

CE SOIR
PAVILLON MAURICEN
Soirée REGULIERE
Orchestre Jerry Lacombe
Att: l'habit est de rigueur
SALLE de RECEPTION
pour mariages, banquets, etc.
Réservations **FR. 4-9718**
à l'avance

IMPRIMERIE IDF DES FORGES
865 Ste-Marguerite
Trois-Rivières
FR 5-4911

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par le Nouvelliste Inc.

PONDS LE 30 OCTOBRE 1936

TROIS-RIVIÈRES: 800 rue St-Georges
SHAWINIGAN: 432, 4e Rue
GRAND-MÈRE: 430, 4e Avenue

Téléphone: FR 3-3501
Téléphone: LE 7-1891
Téléphone: LE 8-3347

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile United Press International.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.



LA TUQUE: 514, rue Commerciale
LOUISVILLE: 73-A, rue St-Laurent
NICOLET: rue Léon X-11

Téléphone: LA 8-4561
Téléphone: CA 8-4032
Téléphone: 613

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Coté de l'abonnement par poste au Québec, LA OU IL N'Y A PAS de livraison par camiolet	5.50	3.00	2.00	1.50
Coté de l'abonnement par poste au Québec, LA OU IL N'Y A PAS de livraison par camiolet	5.50	3.00	2.00	1.50
Coté de l'abonnement par poste EN DEHORS du Québec, LA OU IL N'Y A PAS de livraison par camiolet	6.00	3.50	2.50	2.00
Par dépôt et par camiolet	5.10	2.70	1.80	1.30

TROIS-RIVIÈRES, SAMEDI, LE 14 JANVIER 1961

Les municipalités des Trois-Rivières et des Forges, prêtes à l'annexion

Les municipalités des Trois-Rivières et des Forges seraient disposées à hâter les procédures en vue de l'annexion des deux territoires. Les deux maires seraient tombés d'accord, tandis que les cultivateurs de certaines parties des Forges préféreraient retourner à leur ancienne municipalité, celle de Saint-Etienne-des-Grès.

Il faut rappeler à ce sujet que la municipalité de Saint-Michel-des-Forges n'a été formée qu'il y a quelques années alors qu'on assista au lotissement de quelques terres situées à proximité du village. Jusqu'à ce moment, les propriétés de la paroisse des Forges étaient rattachées à la municipalité de Saint-Etienne-des-Grès. Il s'agit surtout de quelques cultivateurs qui ne se sentent pas attirés vers la municipalité des Trois-Rivières. Le cahemard des taxes est probablement à la base de ce mouvement de crainte.

On peut imaginer que les autorités de la ville des Trois-Rivières ne sont pas du tout fâchées de ce mouvement de sécession avant la lettre. Ce n'est un secret pour personne que l'on n'a jamais désiré englober toute la municipalité des Forges. On y voyait un danger en ce qui concerne l'aménagement des services publics. Mais il pouvait paraître risqué de suggérer l'annexion d'une partie seulement d'une municipalité voisine. Les représentants du ministère des affaires municipales pouvaient prétendre que Trois-Rivières

ne cherchait à annexer que le territoire qui faisait son affaire. En toute justice, il faut dire aussi que cette façon de procéder pouvait manifester un peu d'égoïsme.

Le mouvement des cultivateurs qui veulent s'annexer à la municipalité de Saint-Etienne vient à propos faciliter la tâche du conseil de ville des Trois-Rivières. Notre opinion à cet égard n'a pas changé. Nous avons toujours favorisé l'annexion de tout le territoire des deux municipalités voisines, celles de la banlieue et des Forges. Dans le cas de la banlieue, il n'est pas question d'aller plus loin puisque les intérêts s'y opposent. Pour ce qui concerne la municipalité des Forges, il existe une nécessité pour la municipalité des Trois-Rivières de prévoir des aires d'expansion future. Il n'était donc pas exagéré d'annexer tout le territoire des Forges.

Du côté des contribuables de cette localité, c'est une question de justice. Il peut paraître injuste et même injustifiable que la municipalité voisine taille dans son territoire ce qui fait son affaire et que le reste demeure à végéter. Les propriétaires qui veulent échapper à l'annexion n'ont peut-être pas pensé à leur intérêt immédiat. Mais leur désir, dans le cas de la ville des Trois-Rivières, est un ordre auquel elle se garde bien de s'opposer. Elle s'y soumettra avec d'autant plus de plaisir que ses administrateurs ont toujours songé à exclure cette partie

du territoire des Forges de celui qu'elle désire annexer.

Ces questions étant réglées une fois pour toutes, il est à espérer qu'on procédera avec la plus grande diligence. On a beaucoup trop tergiversé en ce qui concerne les annexions. Dans le cas de la banlieue, il aurait été possible de tout bâcler en quelques semaines si la municipalité des Trois-Rivières avait été plus pressée. La requête de la presque totalité des contribuables de la paroisse des Trois-Rivières était un document irréfutable. Malheureusement, l'opinion a changé dans certains milieux à la suite de l'aménagement d'un centre d'achat à la banlieue, mais surtout à cause de pressions qui se sont exercées à ce moment.

Mais puisque les deux conseils municipaux concernés sont prêts à procéder, que l'on s'empresse de remplir les procédures nécessaires et que l'on mette au point tout le dispositif nécessaire pour arriver au résultat souhaité. Cependant, si certains propriétaires demeurent à l'extérieur du territoire de la municipalité des Forges désiraient être englobés dans les limites de la cité des Trois-Rivières il faudrait en toute justice faire droit à leur demande. Il ne faudrait pas que l'annexion soit le prétexte d'une injustice, si minime qu'elle puisse paraître au premier abord. Trois-Rivières ne doit pas se laisser guider par des intérêts mesquins.

Le Royaume de Dieu

"Tout est à vous, mais vous êtes du Christ et le Christ est à Dieu."

s. Paul, 1 Cor 3, 23



La critique

Le mot critique vient d'un verbe grec signifiant "juger". La critique est donc un jugement. Mais le plus fort, c'est qu'on peut manquer de jugement en jugeant. Le lecteur n'a qu'à consulter la rubrique des "lettres ouvertes" dans nos divers journaux pour recueillir des échantillons de cette bêtise pédante. Pour ma part, j'ai bien ri cette semaine en lisant les post-scriptum si limpides et si humoristiques que la rédaction du Nouvelliste a gentiment ajoutés aux critiques un peu trop adolescentes d'un étudiant universitaire qui se prend au sérieux!

En vieillissant, je redoute de plus en plus les gens qui se prennent au sérieux. Que voulez-vous? Personne n'a le monopole de l'esprit, et quand nous formulons une critique, notre humble jugement ne doit pas s'arroger un tel monopole de génie. La pire illusion de la critique, c'est d'oublier de se critiquer elle-même.

Une critique objective et profitable doit d'abord passer par le creuset de l'auto-critique. Qu'est-ce que l'auto-critique? Une critique qui a d'abord accepté de se critiquer elle-même, la critique d'un homme sérieux qui n'est pas trop certain d'avoir raison, le jugement nuancé d'un bon sens qui ne manque pas de cœur, et qui refuse de s'accorder toujours le sérieux et la majesté d'un orateur. Cette sorte de critique est vraiment profitable au groupe humain: ceux qui ont le courage de nous servir sont nos meilleurs amis, parce qu'ils nous aident à nous dégarer de l'ornière conformiste et à marcher allègrement sur le sentier du progrès.

L'important, c'est que la "NOTRE" vérité soit unique et simplement LA vérité. En outre, l'idéal serait que la vérité soit toujours servie sur le plateau de la charité. Dans ces conditions, vive la critique!

Gerard St-Pierre, ptre.

La fréquentation du cinéma et les jeunes

Il n'y a pas si longtemps, on a fait beaucoup de bruit autour des critiques "à la hache" du frère Untel. Un journal gauchiste de Montréal avait gaillardement servi de première trompette à ce nouveau Chantecaille. Bien des gens sérieux y ont allé de leur petit coup d'encensoir: frère Untel, selon eux, était un peu notre Messie. Et puis, un bon jour nos églises ont reçu une lettre de Rome dénonçant la doctrine erronée de frère Untel, l'obscurantisme et l'autoritarisme. Si vraisemblable que cela paraît, la première trompette de Montréal semble ignorer cette nouvelle: ses correspondants ont manqué ce "scoop", cette primeur, ce scandale! Ce journal avait d'abord mis la critique en évidence, mais on se demande aujourd'hui pourquoi il n'accorde pas la même importance à la critique de Rome sur la critique de frère Untel. Serait-ce que la critique n'aime pas la critique? Serait-ce qu'on tient davantage à ses chères opinions plutôt qu'à la simple et saine vérité? Ce silence inusité chez des journalistes catholiques est un indice à ne pas oublier dans la critique de la première trompette de Montréal.

Mais il n'y a pas que Montréal: il faudrait ajouter aussi Québec et bien d'autres endroits où les ne semblent pas pressés de publier cette nouvelle. Comme quoi la critique n'aime pas tellement subir la critique!

Qu'est-ce qu'on n'a pas critiqué dans notre milieu québécois, ces dernières années? Si toutes ces critiques doctorales ont raison, notre bon peuple n'est plus qu'un cadavre qu'on lenterait! Toutefois, l'histoire n'est pas obligée de donner raison aux prophètes de malheur, et notre peuple en a comme bien d'autres depuis les très cultivés et très nobles Lord Durham. Ses funérailles sont annoncées depuis plus d'un siècle, et pourtant il vit encore: il s'entête à manger le royaume de Dieu, etc. Il faut qu'il soit vraiment tétu, le malheureux, pour persister à croire qu'il pourra avoir raison contre tant de toges et de bonnets carrés qui lui ont si bien prouvé, en bonne science diplomatique, qu'il n'est qu'une éponge anachronique sur la grève du St-Laurent... Si les critiques pouvaient tuer, nous serions morts depuis longtemps de suicide!

Mais les critiques passent, et notre bon peuple demeure. La critique immédiate finit par s'annuler elle-même, comme toute bêtise, par son propre excès. Le peuple s'en rend compte: il a encore ce gros bon sens, et il finit par se remettre à la sagesse pratique du proverbe "faire et laisser braire". C'est ce gros bon sens d'expérience qui le sauve du pessimisme des oracles. Les toges et les bonnets carrés peuvent jouer aux croque-morts: à leur manque encore le cadavre.

Le premier indice d'une critique désintéressée et saine, c'est le souci de la nuance et du respect: nuance des idées, respect des personnes. Cette sorte de critique est vraiment bienfaisante, comme tout examen de conscience dans la sincérité et le calme: que ceux qui s'en sentent capables nous servent consciencieusement et courageusement.

Mais les autres, les cops de village, les encenseurs à gages, qu'ils méditent un peu le conseil qu'on donne parfois au joueur de grosse caisse: "N'entrez pas la fanfare!"

La liberté d'opinion ne dispense pas du devoir de la compétence. Quand on voit un étudiant universitaire se donner des allures de jans au milieu des dies, on peut bien recevoir sa critique avec une certaine petite moue sceptique, sauf toute la bienveillance qu'on lui doit. Il faut aussi lui pardonner passablement ce sont colères d'adolescence. Nous avons

Lettres Ouvertes
"Le Nouvelliste",
Trois-Rivières.

Monsieur le Rédacteur,
Je m'en voudrais de ne pas faire suite à la lettre que Mme Bureau vous a adressée pour être lue dans le Son de Cloche des Lecteurs. Je désire donc vous remercier à l'avance de bien vouloir me donner l'opportunité d'exprimer mon opinion au sujet des films. Mais, auparavant, je désire par la voie de votre journal, féliciter M. Gilbert Paillé qui a agi en homme de bien en faisant ouvrir les yeux à plusieurs sur ce problème.

Pauvre Mme Bureau, vous serez la personne la moins désignée pour renseigner nos gens sur la cote morale de nos films justement parce que vous y assistez régulièrement. Vous dites en premier lieu que vous ne voyez aucun mal dans nos films. Sa Sainteté Pie XII de regrette mémoire n'a-t-il pas dit que le plus grand mal du siècle était celui-ci: avoir perdu la notion du mal. Voir du mal partout est encore bien moins dangereux que de ne pas en voir du tout. Avec certains films qu'on présente, on nourrit l'esprit des gens de déchets. Ne voit-on pas sur nos écrans de l'amour libre, de l'infidélité conjugale, de la luxure et de l'indécence? J'olles nourritures pour la santé spirituelle de notre peuple et de notre jeunesse surtout qui se font ensuite une idée fautive de l'amour. Aussi, vous croyez être mal renseignée par les prêtres. Vous commencez par dire que vous ne voyez aucun mal au début de votre lettre et par la suite vous dites qu'on cote des films plus qu'osés. Voyons, il n'y a pas deux poids, deux mesures. Laissez-vous donc guider par les auto-

Le son de cloche de nos lecteurs

Prétendus "adversaires acharnés" à Nicolet

Nicolet, 11 janvier 1961.
Monsieur le Rédacteur,
Journal "Le Nouvelliste",
Trois-Rivières.
Cher Monsieur,
Afin de corriger l'impression laissée par un article paru dans le Journal "La Presse" le 10 janvier, auriez-vous l'amabilité de faire paraître la lettre attachée dans votre "tribune libre".
Vous remerciant de votre hospitalité, veuillez me croire,
Bien à vous,
Georges Robin,
c.p. 159
Nicolet.

Nicolet, 11 janvier 1961.
Dans l'édition provinciale du journal "La Presse" en date du 10 janvier 1961, une nouvelle a été publiée sous le titre "LA DISCUSSION S'ÉCHAUFFE AUTOUR DU PRET DE \$50,000 DEMANDÉ PAR L'ÉCHEVIN ROCK A NICOLET". Au troisième paragraphe de cet article, le journaliste, Monsieur Michel Lorrain dit ce qui suit: "Déjà la rumeur publique veut que deux adversaires acharnés du clan Caron — celui du maire — se porteront candidats à cette élection: il s'agit de MM. Cajetan Brochu et Georges Robin..."

La présente lettre est d'essayer de corriger l'impression que les mots "adversaires acharnés" a pu laisser dans l'esprit des lecteurs, et que le journaliste a cru bon d'employer à tort et sans se soucier des difficultés que peuvent engendrer ces expressions irréfléchies.

On semble laisser croire qu'il existe à Nicolet des clans bien retranchés dans leurs positions et qui s'en veulent au point de vouloir se détruire sur tous les plans. Heureusement qu'il n'en est pas ainsi. Tous les citoyens raisonnables de Nicolet se co-

toient presque tous les jours et participent aux organisations locales où ils apportent le fruit de leur expérience et de leurs suggestions pour l'avancement de leur ville. Il est évident que tous ne peuvent avoir toujours le même avis sur un sujet donné, mais contrairement à ce qui est sous-entendu dans l'article, il n'existe pas d'adversaires acharnés, et une fois nos opinions personnelles émises, et le problème réglé pour le mieux, les bonnes relations demeurent ce qu'elles étaient, comme d'ailleurs cela se fait chez des gens intelligents.

Il me semble qu'il y a déjà assez de terrains de mésentente qui ont été créés par les journaux à Nicolet qu'il serait temps qu'on nous laisse la paix pour régler nous-mêmes nos troubles sans venir les envenimer par des articles à sensation qui n'ont en somme qu'un seul but, celui de pousser la vente du journal. Nos journalistes qui ont encore un peu de talent pourraient peut-être l'employer plutôt à découvrir les qualités de ceux qui se dévouent pour la cause publique, montrer leurs réalisations et les en féliciter, ce qui serait plus constructif, au lieu d'essayer de les détruire par leurs médisances et leurs calomnies et leurs sous-entendus. Comme ça l'air excitant de trouver un défaut à son compatriote et surtout le publier sous une loupe! Pauvres Canadiens français, il serait grandement temps qu'ils apprennent à vivre.

Georges Robin,
c.p. 159
Nicolet.

CLEMENT RADIO TELEVISION
Clément Lord, Tech. dipl.
LE. 8-5965
APPELS \$2.

DUGRE & JANNA
COMPTABLES AGRÉÉS
Edifice Banque de Commerce
559, 5e RUE
SHAWINIGAN
LE. 7-7285

CENTRAL - RADIO TAXI
(Coin St-Marc et Frigon)
LE. 9-5804
props. R. et A. Boivert

Dugal & Dugal C.A.
Comptables agréés
Edifice Caisse Populaire
350, 5e Ave
LE. 8-4101
Grand-Mère

M. Trépanier

OPTOMETRISTE

SPECIALISTE DE LA VUE

BUREAU

PHARMACIE TRÉPANIÉ

668, 5e Rue SHAWINIGAN

Tél: LE 6-2737

CONSULTEZ NOTRE CONSEILLERE EN BEAUTE

A tous les citoyens de

GRAND-MÈRE

M. REMI LAMOTHE

A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER

LA NOMINATION DE

M. GEORGES ST-ONGE

701, 6e Ave

Grand-Mère

LE. 8-3501



M. REMI LAMOTHE

comme son représentant

**Dodge - Chrysler
Vallant - Simca
Camions Dodge**

POUR LA

VILLE de GRAND-MÈRE

Garage R. Lamothe Ltée

777 et 785, 4e Rue

Shawinigan

LE 6-2101

M. GEORGES ST-ONGE



Désastres à la chaîne contre l'UN

Après quelques mois de titre nominal de chef intérimaire du parti de l'Union Nationale, M. Yves Prévost a donné sa démission et il a été remplacé par M. Antonio Talbot, qui occupe ce poste depuis l'ouverture de la présente session provinciale. Ainsi, les défections tragiques se succèdent à une allure déconcertante au sein de ce parti qui, il y a un an, apparaissait encore comme l'un des plus puissants organismes politiques au Canada.

Il y a quinze mois, l'honorable Maurice Duplessis dirigeait le parti qu'il avait fondé, et personne ne songeait même à sa succession possible. Ce fut la mort foudroyante à Sherbrooke. Quelques jours plus tard, M. Paul Sauvé émergeait comme un chef dans la force de l'âge et promettait un avenir très brillant. Dès les législatures s'accumulaient, on affirmait que la province traversait une véritable révolution politique. Cette fièvre de réformes dépassa probablement les réserves physiques du nouveau premier ministre. Il succomba à la tâche, le 1er janvier 1960.

Quelques jours plus tard, ses collègues choisissaient M. Antonio Barrette pour diriger les forces de l'Union Nationale. C'est lui qui présenta le bilan du gouvernement aux dernières élections du 22 juin, et ce fut la défaite. Des accusations, des attaques ou des plaintes diverses suivirent cet échec et il en résulta une polémique suivie de la démission de M. Barrette. A ce moment, M. Yves Prévost, dont le nom avait été suggéré en même temps que celui de son prédécesseur au mois de janvier, fut désigné pour diriger l'opposition au parlement et préparer un congres général pour cette année. Mais M. Prévost devenait bientôt la proie de la maladie et demeura éloigné de l'Assemblée Législative. Il fallut lui trouver un substitut en la personne de M. Antonio Talbot. C'est ce dernier qui assume maintenant la fonction attribuée plus tôt à M. Prévost.

Pendant ce temps d'autres membres de l'ancien gouvernement prennent la vedette. Celui qui s'impose davantage au début fut M. Daniel Johnson. Sera-t-il le choix du congres? Sera-ce plutôt M. Talbot? L'avenir nous renseignera là-dessus.



Idylle esquimaude

Que signifie cette affluence d'étrangers?

Une révélation assez sensationnelle vient d'être formulée devant les membres de la Commission des écoles catholiques. On prétend que soixante-quinze pour cent des manoeuvres employés sur deux des chantiers de cette administration publique, les écoles Sainte-Ursule et Saint-Patrice, viennent de l'extérieur des Trois-Rivières.

Cette déclaration a causé un certain émoi. On enquêtera sans aucun doute. Apprendra-t-on quelque chose? C'est moins sûr. Il existe plusieurs raisons à cela, et l'une des plus extraordinaires est peut-être celle-ci: l'effet qu'un bon nombre de chômeurs ne sont pas prêts à travailler. Il n'est pas ici question de les blâmer. Plusieurs d'entre eux ont des raisons pour demeurer chez eux: la maladie, les infirmités ou autres. Mais il y a aussi, semble-t-il, un certain nombre de travailleurs qui ont des prestations à toucher et qui tiennent à les toucher.

C'est pourquoi on éprouve certaines difficultés à dénicher de bons travailleurs, ceux-ci n'étant pas prêts à s'exposer au froid alors qu'ils peuvent grignoter lentement leurs prestations d'assurance-chômage. Si l'on envisage le problème de cet angle, il est évident qu'il est plus agréable de travailler l'été que l'hiver et qu'il est plus intéressant de retirer ses prestations d'assurance-chômage l'hiver que l'été.

Le tout vient probablement d'une fausse conception. On croit en certains milieux qu'il y a une sorte d'obligation de toucher son assurance-chômage, que dans le cas contraire on paierait pour rien son assurance. Mais il est évident que la réalité est tout à fait contraire. L'assurance est une garantie. Tant mieux si on n'est pas forcé d'y avoir recours. C'est pourquoi on paie \$50 par année pour assurer sa maison. Il est plus avantageux de verser \$50 que de perdre une maison de \$10,000. Il n'est jamais venu à l'esprit d'un propriétaire de brûler sa maison parce qu'il a droit à une compensation de \$10,000.

La situation est un peu la même dans le cas de l'assurance-chômage. Mais il faudra une longue éducation, et dans l'intervalle les étrangers seront peut-être plus pressés que nos chômeurs à travailler sur les chantiers de construction.

La bataille se poursuit activement

L'Ouest a du pétrole et du gaz à ne savoir qu'en faire pour l'heure. Le marché américain ne lui est plus aussi ouvert qu'il y a trois ou quatre ans. Les grands intérêts pétroliers du sud défendent d'ailleurs leur débouché domestique et n'entendent point y subir la concurrence canadienne.

D'ailleurs, à l'heure actuelle, à travers le monde entier, il existe une sorte de crise de l'industrie du pétrole et du gaz. Maints pays qui n'en possédaient pas ou à peu près pas découvrent à l'intérieur de leurs frontières des gisements importants capables de répondre en tout ou en partie à leurs besoins. C'est le cas de l'Italie et de la France. Cette dernière met de plus en valeur les importants gisements du Sahara.

Il semble bien que tout un secteur de l'Europe occidentale aura de moins en moins à compter sur l'étranger pour ses besoins de pétrole et de gaz.

Or l'Est du Canada, particulièrement le Québec, importe son pétrole du Venezuela et le raffine ici même. Ce riche débouché fait loucher l'Ouest et il voudrait y écouler ses produits.

C'est la Home Oil Company de Calgary qui est à l'avant-garde de la construction d'un pipeline pour amener le pétrole et le gaz de l'Ouest sur notre marché. Elle estime qu'un tel projet permettrait de réduire de \$200 millions par année notre balance commerciale défavorable et cela dès 1963. Cette économie serait de l'ordre de \$400 millions vers 1972. Son mémoire énumère plusieurs autres avantages. Mais l'Imperial Oil de Toronto s'inscrit en faux contre ces affirmations. Non seulement un tel pipeline serait prématuré, mais il nuirait fort à l'économie canadienne. Sa construction entraînerait même une augmentation des prix du pétrole et du gaz.

Et puis notre commerce avec le Venezuela ne saurait être unilatéral.

Le Grand Shawinigan a déploré 20 morts violentes au cours de 1960

Shawinigan — Les accidents de la circulation ont été désastreux dans la région au cours de la dernière année. Les enfants ont été les victimes les plus nombreuses.

Au cours de l'année 1960, on dénombre plus de 20 morts violentes dans le Grand Shawinigan.

Voici la liste des principaux événements qui ont tenu la police en alerte :

Janvier

1 — Vol de \$600 au Marché Bournival de Shawinigan.

8 — Vol par effraction de \$415 au magasin Leblanc Auto Parts et au restaurant le Rendez-vous du Camionneur, à Shawinigan-Sud.

10 — Neuf personnes sont jetées sur le pavé à la suite d'un incendie spectaculaire à Shawinigan-Sud.

11 — A Shawinigan, un octogénaire Québécois meurt au cours d'une promenade dans les rues.

13 — Le début d'un incendie est vite maîtrisé au couvent St-Bernard.

23 — Un incendie ravage l'intérieur d'un garage et cause des dommages assez considérables.

Février

18 — Une jeune de Shawinigan est broyée à mort sous les roues d'un camion. Mort tragique d'un autre jeune de notre ville.

22 — Un jeune enfant est trouvé sans vie dans son lit.

23 — Un incendie détruit deux garages à Shawinigan. Dommages considérables.

Mars

6 — Une horrible tragédie coûte la vie à trois jeunes enfants à Shawinigan-Sud.

8 — Un incendie cause de lourds dommages dans un salon de coiffure de la rue St-Marc.

23 — Un autre incendie cause de lourds dommages dans deux loyers.

30 — Le feu cause de lourds dommages dans une demeure.

Avril

6 — Vol de \$2,000 à \$3,000 dans une bijouterie du haut de la ville.

Deux fillettes trouvent la mort lorsqu'elles sont heurtées par une auto.

15 — Un incendie endommage considérablement un édifice et jette 16 personnes sur le pavé.

Un jeune enfant a une jambe fracturée à la suite d'un accident.

30 — Un incendie cause de lourds dommages à une propriété jetant 15 personnes sur le pavé.

Mai

6 — Une jeune fille succombe à des blessures reçues lorsqu'elle a été heurtée par un autobus. Un autre accident blesse grièvement une autre fillette.

12 — La Baie Shawinigan aux prises avec une inondation.

20 — Une explosion fait un mort à la compagnie Du Pont of Canada.

21 — Un adolescent de Shawinigan-Est se noie sous les yeux de ses compagnons au Lac Goulet.

lourdement une maison à Shawinigan.

Juillet

13 — Un jeune succombe à des blessures reçues lorsqu'il a été heurté par une automobile.

15 — Un réservoir d'auto fait explosion et brûle trois jeunes hommes.

30 — Un individu de Shawinigan perd la vie dans un accident de la circulation à St-Timothée.

Août

16 — Le feu endommage considérablement une construction du bas de la ville.

31 — Un bambin de Shawinigan se noie dans les eaux de la rivière Shawinigan.

gan se noie dans les eaux de la rivière Shawinigan.

Septembre

4 — Un jeune homme de Shawinigan est mortellement blessé lorsqu'il est heurté par une auto sur l'île Melville.

24 — Deux jeunes hommes de Shawinigan se perdent dans les bois environnant le Lac des Erables.

Octobre

2 — Un incendie fait pour plus de \$2,000 de dommages à une demeure de Shawinigan-Sud.

Novembre

1 — Trois Shawiniganais se noient dans les eaux de la rivière St-Maurice quand leur embarcation chavire au milieu de la rivière.

16 — Un incendie cause des dommages dans une maison de six logements.

Décembre

24 — Un incendie force deux familles à déménager la veille de Noël à Shawinigan-Sud.

30 — Quatre membres d'une même famille sont intoxiqués à Shawinigan.

Convocations

Samedi

Grand'Mère — Projection du film: "Les 400 coups" au club de Grand'Mère à 1h30 et 7h30 au couvent St-Jean-Baptiste.

Shawinigan — Dîner des officiers du 62^e régiment à 7 heures au Cascade Inn.

Dimanche

Shawinigan-Sud — Bénédiction de la pente de ski à 1h30 à l'O.T.J. de Shawinigan-Sud.

Shawinigan — Réunion diocésaine des scouts à 2 hres au séminaire St-Marie.

Grand'Mère — Bénédiction de la pente de ski à 2h30 à la Vallée Prunelle.

Shawinigan — Réunion des Filles d'Isabelle à la salle des Chevaliers de Colomb.

Shawinigan — Compétition de ski au Mont-Georges.

Lundi

Shawinigan — Déjeuner du club Optimiste à 12h15 à l'hôtel Shawinigan. Conférencier: Claude Blain.

Shawinigan — Réunion du conseil à 8 heures à l'hôtel de ville.

Shawinigan-Sud — Réunion du conseil à 8 heures à l'hôtel de ville.

Grand'Mère — Dîner du club Rotary à 6h15 à l'hôtel de la Salle.

Shawinigan — Réunion du Cercle d'Economie Domestique St-Bernard à 8 heures au local à 451 de la 3^e rue.

Formation des comités chez les Légionnaires

SHAWINIGAN — Lors d'une première réunion de l'exécutif de la branche 44 de la Légion canadienne, sous la présidence du Dr. Clive Liddle, on a procédé à la formation des différents comités pour la prochaine année. M. John Paila a été nommé président du comité de recrutement et du comité du local; M. Maurice Mismeault a été nommé président du comité du bien-être; M. James Lindsay, a été nommé officier-enquêteur; M. Florent Clément, président du comité récréatif; et M. Harold Turcot, président du comité des sports.

Il restera à nommer un président pour la campagne de la marche des 10 sous et un pour la campagne du coquelicot.

Le bureau de direction a également décidé de nommer claires

Piéton heurté par une auto

ST-BONIFACE — Un piéton de St-Boniface a reçu des contusions à la tête et se plaint de douleur aux jambes après avoir été renversé par une auto.

M. Borromée Grenier, 66 ans, traversait la route à l'intersection de la route conduisant à St-Barnabé lorsqu'il a été heurté par l'auto conduite par M. Lucien Delisle, 1910 rue Guimont, Trois-Rivières.

Le chauffeur de l'auto a déclaré qu'un camion l'a empêché de voir la victime.

Les premiers soins ont été donnés par le Dr. Real St-Onge de St-Etienne-des-Grès. Les agents de la Sûreté provinciale de Shawinigan se sont rendus sur les lieux pour les constatations d'usage.

Shawinigan -- Nos lecteurs trouveront aujourd'hui en page 15 les nouvelles sportives de la région de Shawinigan et Grand'Mère.

Dans la maladie...

CONSULTEZ VOTRE MEDECIN ET CONFIEZ-NOUS VOS PRESCRIPTIONS

Pharmacie Gervais

RONALD GERVAIS, R. Ph. L. Ph.

1190, 6^e Ave. Grand'Mère LE 8-3363

PALACE GRAND MERE DIMANCHE-LUNDI-MARDI 15 16 17

"Qu'est-ce que maman comprend à l'amour"

EN FRANÇAIS

M.G.M. presents in CINEMASCOPE and MICROCOLOR HIGH SOCIETY FUN!

Rex HARRISON-KENDALL

"The RELUCTANT DEBUTANTE"

John SAXON-Sandra DEE

Angela LANSBURY

PLUS

"LE SALAIRE DU PECHE"

Un drame avec DANIELLE DARRIEUX, JEAN-CLAUDE PASCAL

LA VENTE SEMI-ANNUELLE EATON

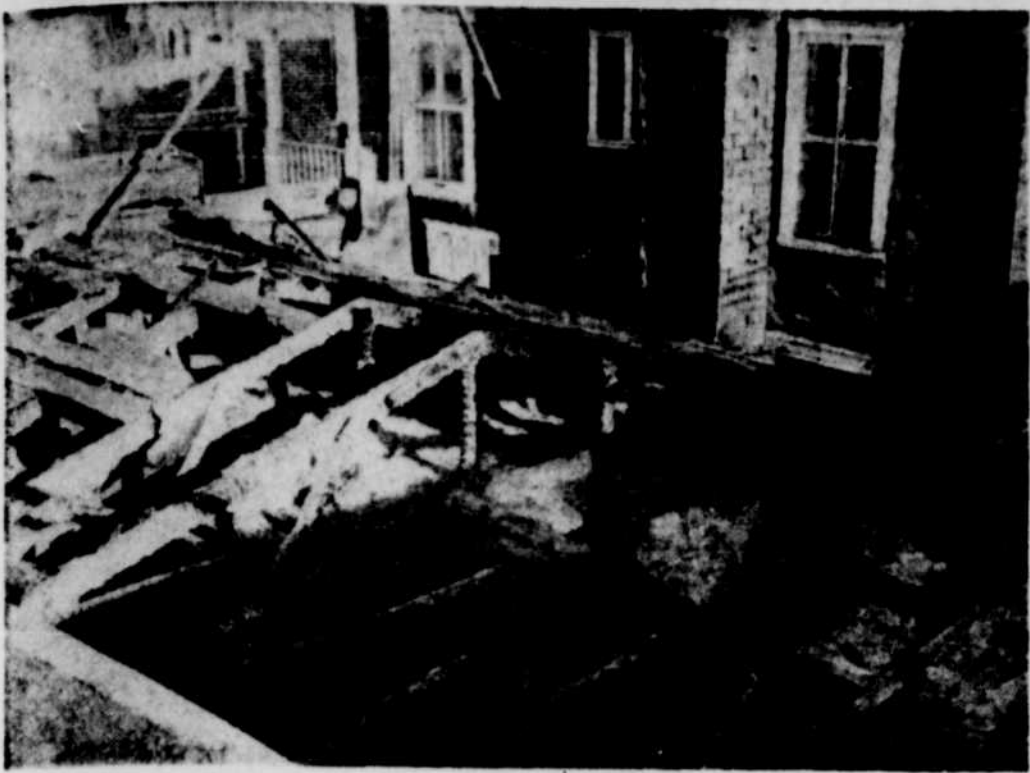
se continuera jusqu'au 21 JANVIER

Shawinigan choisi dans les cadres de cette visite?

Shawinigan — Le bureau du gérant municipal, M. Robert Dorian, a reçu, hier après-midi, la visite de M. Arthur Stintson, dans les cadres d'une enquête préliminaire dans différentes villes du monde dans le but d'organiser la deuxième conférence d'étude du Commonwealth, sous le haut patronage du duc d'Edimbourg, pour l'année 1962. C'est un échange entre citoyens de 18 à 45 ans, qui se fera à travers tous les pays du globe, et une visite préliminaire avait lieu afin de déterminer quelles villes seraient désignées pour recevoir ces visiteurs.

Une première rencontre a eu lieu à Oxford, en Angleterre, en 1956. Ces échanges ont pour but de permettre aux participants d'échanger des points de vue et de promouvoir une meilleure connaissance des pays et des peuples.

Shawinigan n'est pas encore désignée pour entrer dans les cadres de cette visite proposée pour 1962, mais cette première enquête chez nous peut prévoir que la cité a de bonnes chances d'être choisie.



L'INCENDIE LE PLUS tragique de l'année 1960: celui qui a causé la mort de M. Roger Gauthier, au 2176 de la rue Georges, le 11 juin. Il ne reste plus que des poutres calcinées comme témoins de la tragédie.

Condamné à une détention de deux mois pour vol de radios

Shawinigan. — Un jeune homme de notre ville a été condam-

né à faire un séjour de deux mois derrière les barreaux après avoir été reconnu coupable d'un vol de radio dans une auto.

Le premier témoin entendu fut le propriétaire du garage. Il a déclaré que l'inculpé lui a rapporté que son radio d'auto avait disparu, et ceci dans la nuit du 2 au 3 décembre dernier.

Le lundi suivant, le 5 décembre, le radio est revenu au garage. Le second témoin a déclaré qu'il avait trouvé le radio en re-

venant de travailler. Il s'est alors rendu chez son frère qui demeure voisin de ses parents, pour lui demander de garder cet objet.

Lorsque son père a pris connaissance de la présence du radio, il a immédiatement ordonné de le rapporter à son propriétaire. C'est ce qu'il a fait en compagnie d'un de ses frères.

Lors de l'enquête de la police, il aurait déclaré qu'il a rencontré l'inculpé et qu'il se serait rendu au garage et qu'aurait prévenu l'inculpé pris le radio et il se serait rendu chez son frère.

Lorsque le procureur de la poursuite lui a montré sa déclaration, il a affirmé qu'elle était fautive et qu'il l'aurait faite pour ne plus être ennuyé par la police.

Le juge a alors ordonné que l'on détienne le témoin pour porter une plainte de parjure contre lui.

Le témoin suivant a été la mère de ce dernier. Elle a vu ce radio chez elle. Son époux a alors ordonné de le rapporter à son propriétaire.

Elle a affirmé que le prévenu est venu à son domicile pour demander à son garçon de ne pas en parler à la police. Elle a poursuivi en disant que son garçon aurait déclaré que des amis du prévenu lui auraient fait des menaces s'il disait quelque chose à la police.

Elle ne savait pas d'où provenait le radio. Mais plus tard son garçon lui aurait dit qu'il avait vu le prévenu s'emparer du radio.

Le quatrième témoin a été l'individu qui a reçu la visite du deuxième témoin, dans la nuit du 2 au 3 décembre dernier.

Il a admis avoir vu le radio durant cette nuit. Il l'a gardé jusqu'au matin alors qu'il est allé le rapporter à son frère. Il n'a su la provenance de cet objet qu'après que le garage l'eut en sa possession.

Le témoin détenu a demandé pour revenir dans la boîte.

Il a alors déclaré que sa confession à la police est la vérité et que son témoignage était faux. Il a avoué qu'il avait reçu des menaces des amis du prévenu.

Le juge Léon Girard, qui a présidé la Cour des Sessions de la Paix à Shawinigan, hier après-midi, a déclaré que la preuve a été laborieuse mais que la justice a triomphé. Il a poursuivi en disant qu'un témoin s'était juré mais qu'il était revenu à de meilleures dispositions.

Il a trouvé le prévenu coupable.

Ce dernier s'est rendu coupable de vol d'auto, et de deux vols par effraction en 1957, d'un vol en 1958, d'immoralité sexuelle, de vitesse imprudente et d'avoir conduit un véhicule sans permis et ceci en 1958.

Il a fait remarquer au prévenu qu'il était sur une mauvaise voie et qu'il devait revenir dans le droit chemin sinon, cela le conduira au pénitencier.

"HYMNE AU COMBAT"
(Technicolor - Cinemascope)
Avec: Rock Hudson, Martha Hoyer
AUSSI

"LES PILIERS DU CIEL"
(Technicolor - Cinemascope)
Avec: Jeff Chandler, Dorothy Malone
COMMENÇANT LE 29 JANVIER

"SON SEUL AMOUR"
Commencant le 29 janvier

CARTIER Aujourd'hui
PROGRAMME SPECIAL
pour toute la semaine

ROXY Aujourd'hui
"C'EST PAS UNE VIE JERRY"
(Technicolor)
Avec: Jerry Lewis, Dean Martin
AUSSI

"LA REVOLTE"
Avec: Audie Murphy, Terry Moore

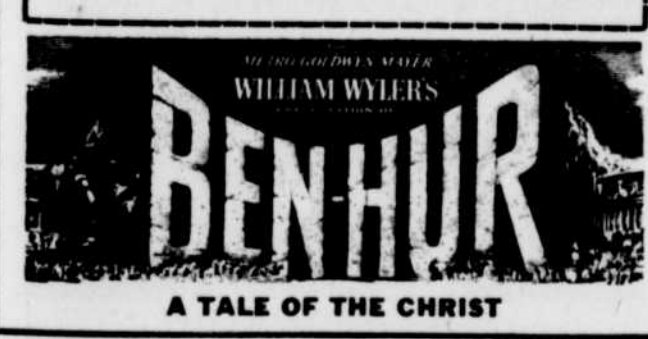
CAPITOL Aujourd'hui
"AH QUELLE EQUIPE"
(Eastman Color)
Avec: Sidney Bechet, Pierre Trabaud

"FEMMES EN PRISON"
Avec: Danielle Delorme, Jacques Dubois

AVIS
Pour information concernant horaire et programmes des cinémas
APPELEZ LE 6-5466

CARTIER COMMENÇANT SAMEDI le 21 JANVIER

LE FILM QUI A REMPORTE LE PLUS D'OSCARS



Placements de tout repos

NOUS RECOMMANDONS...

L'ACHAT DES OBLIGATIONS SUIVANTES:

	Taux	échéance
GOVERNEMENT DU CANADA	5½%	1 Octobre 1975
PROVINCE DE QUEBEC	5¾%	1 Février 1986
HOPITAL ST-JOSEPH DE TROIS-RIVIERES	6%	1 Juin 1975
HOPITAL NOTRE-DAME (MONTREAL)	6%	1 Décembre 1975
CITE ST-LAMBERT (CTE. DE CHAMBLY)	6%	1 Février 1971
VILLE DE RIMOUSKI	6%	1 Février 1971 à 1975
VILLE DE CHATEAUGUAY-CENTRE (CTE. DE CHATEAUGUAY)	6%	1 Décembre 1971 à 1975
VILLE DE STE-DOROTHEE (CTE DE LAVAL)	6%	1 Janvier 1972 à 1976

PRIX ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

FLORIDO MATTEAU & FILS Enr.

Maison fondée en 1925
COURTIERS EN OBLIGATIONS
Grand'Mère, P.Q.

700-6^e Avenue
1364-6^e Avenue
Tel.: LE. 8-8628
8-8629

THEATRE NATIONAL GRAND MERE

Elles avaient toutes moins de vingt ans et déjà on en faisait des prostituées.

DETournement DE Mineures

3 GRANDS FILMS

FRANK VILLARD
HELENE CHANCEL
LOUIS SEIGNER

EN PRIMEUR

Le Justicier

MARIUS CORING GEORGE BAKER SYLVIA SYMS PETER ARNE

— A PRIX REGULIER —

La profession d'infirmière apostolat et sacerdoce

Par Claire ROY

Mme Jos. Normand recevait mardi dernier les membres du Cercle Marchand de la Société d'Etude et de Conférences. Mme Alphonse Lamy présentait un travail, une chronique en quelque sorte de quelques années de sa jeunesse.

"Être au service des malades dans un hôpital, c'est apprendre beaucoup de choses; quand on est de service la nuit on peut dire qu'on est plus instruit le soir que le matin; on peut dire aussi que, chaque matin, on est meilleur que la veille au soir. C'est dans le grand silence de minuit que la garde-malade fait le bilan des contretemps et des joies que lui apporte sa profession. D'avoir ainsi des heures calmes, de bons moments de réflexion, c'est une aide incontestable pour se remettre dans la patience et penser aux moyens d'être meilleure, car un malade n'a pas la force de s'observer, il est terriblement lui-même, un lui-même livré à la déchéance physique, appauvri, amoindri par la maladie qui lui révèle tous ses côtés faibles".

On se rend compte par ces paroles que Mme Lamy, quand elle s'appellait Marie-Ange Dubé et qu'elle n'avait que vingt ans, possédait un idéal très élevé et qu'elle considérait la profession qu'elle avait commencée à étudier comme un apostolat, presque un sacerdoce.

Pourtant, elle n'avait pas, en ces premières années, répondu à l'appel d'une vocation impérieuse. Pour beaucoup de jeunes filles de cette époque, élevées en serre chaude, l'infirmière, appelée à sortir de son foyer, à poursuivre des études de perfectionnement à l'étranger, représentait une personne d'avant-garde, plus moderne que ses sœurs, à qui il arrivait de franchir la frontière.

Mais dès les premiers contacts avec les malades, la jeune fille qui ignorait tout des réalités de la vie, se changea en femme accablée aux misères des malades et des mourants et ces trois années ne furent qu'un immense élan de fraternité agissante, en même temps qu'une maturité précoce la fit s'épanouir et lui permit de réaliser sa personnalité dans sa plénitude.

Dans son récit, une pitte frémissante se mêle aux anecdotes pleines d'un humour attendri, jamais cruel. C'est en même temps une étude de mœurs qui décrit l'enseignement de l'organisation de l'enseignement de l'infirmière selon une formule méthodique. Les temps étaient héroïques: les étudiantes étaient en service douze heures sur vingt-quatre, elles venaient à toutes les heures des domestiques et s'occupaient même des morts. Mais elles savaient se donner sans compter.

Ce furent des années inoubliables. Même la joie d'être de la première promotion à qui on attribuait un diplôme universitaire, même une bourse d'étude pour se perfectionner aux États-Unis pour entrer ensuite au Service du Ministère de la Santé, n'ont jamais procuré une exaltation profonde comme les silencieuses méditations, dans le silence de la nuit auprès d'un grand malade dont on peut apaiser la souffrance.

Les enfants aiment CE SIROP

PINEX soulage vite la toux!

- adoucit la gorge
- calme l'irritation
- combat la toux

Contre la toux due au rhume: PINEX, en sirop concentré (plus économique) ou préparé (plus commode).

PINEX (CONCENTRÉ OU TOUT PRÉPARÉ)

DONNEZ-VOUS VOTRE MESURE?

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Si, au contraire, le sang n'est pas assez riche, c'est souvent la faiblesse avec tous les maux qui l'accompagnent: manque d'appétit, pâleur, manque d'énergie et d'ardeur au travail.



PAS DE SANTÉ SANS FER

Pour se faire les globules rouges qui sont indispensables pour la qualité du sang, et fournir la force à l'organisme, il faut du fer. Depuis longtemps l'action du fer est reconnue comme essentielle.

UN TONIQUE PEU CÔUTEUX

Les bonnes PILULES ROUGES, à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour améliorer le sang. Des milliers de femmes ont déjà pris les bonnes PILULES ROUGES et ont été satisfaites. Alors demandez-les aujourd'hui même. En vente chez votre pharmacien à un prix modique.

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES

pour les femmes pâles et faibles



LE DOCTEUR GEORGES NORMAND était le conférencier au récent dîner du B. et P. On le voit ici, à l'issue du repas, en compagnie de la présidente, Mme Jacqueline H. Daoust.

Au B. & P.

Le Dr. G. Normand traite du cancer et de sa prévention

La réunion mensuelle du Business and Professional Women's Club avait lieu, jeudi soir, dans la salle Le Flambeau de l'hôtel St-Maurice, sous la présidence de Mme Jacqueline H. Daoust.

A l'issue du dîner, devant des rangs quelque peu éclaircis par la grippe saisonnière, le docteur Georges Normand a parlé du cancer, fléau des temps modernes.

Présenté par la présidente, le conférencier est entré aussitôt dans le vif de son sujet. Il s'est déclaré heureux d'être invité à traiter du cancer devant une assemblée aussi réceptive mais aussi parce qu'il a l'impression d'acquiescer à une dette envers la Société Canadienne du Cancer dont il fut boursier, voilà quelques années, ce qui lui permit de travailler à New York sous la direction des plus éminents oncologues.

"On dit le cancer, poursuit le conférencier, en réalité il s'agit d'un groupe de maladies très variées, les maladies cancéreuses. Elles ne cessent d'augmenter et on peut compter qu'en 1961, près de quarante sept mille cas. Sur ce nombre, environ vingt-huit mille personnes consultent leur médecin trop tard pour qu'on les guérisse. C'est une maladie affreuse car, au début, on ne voit pas de signes. Quand les symptômes apparaissent, il est déjà trop tard."

C'est pourquoi le docteur Normand conseille à toutes les femmes qui ont plus de trente-cinq ans de se soumettre à un examen médical, par leur médecin de famille, deux fois par année. C'est l'unique moyen de dépister.

Après le film, le conférencier se prête à un barrage de questions. Tous les cas possibles de cancer, tous les symptômes, tout ce qui touche de près ou de loin à ce genre de maladie, fut étudié et reçut une explication en langage clair, avec la plus grande simplicité. On explora les traitements, rayons X, bombe de cobalt, béta-tron, radium, de même que l'état des recherches, l'hérédité, la chirurgie, les symptômes. Le conférencier se montre très optimiste au sujet des recherches constantes auxquelles se vouent les plus grands savants de tous les pays. Il souhaite qu'on en vienne à recourir de moins en moins à la chirurgie, qui est une mutilation.

Mlle Anne-Marie Caron remercia le conférencier. La séance régulière du club se poursuivra après un intermède où les conversations s'attardèrent sur le sujet brûlant que le docteur Normand avait traité avec une telle maîtrise.

Quelques découvertes

LE RHUME

Si vous prenez un refroidissement, vous ne serez pas plus susceptibles d'attraper le rhume. Tel est le résultat d'études poursuivies par des scientifiques qui ont injecté à des volontaires un des virus qui causent le rhume. Toutes les personnes qui avaient eu un refroidissement ou qui souffraient d'une grande fatigue n'ont pas eu plus de rhumes que les autres.

Il semble que ceux qui résistent le mieux aux virus du rhume sont les gens qui sont convaincus qu'ils n'attraperont pas le rhume, que les émotions n'influencent pas la santé et qui n'ont pas de sujet d'inquiétude au moment des expériences.

Test pour la grossesse

Les crabes rampants, ces petits animaux qui filent le long des grèves, permettent peut-être de déterminer la grossesse simplement et à prix modique. La couleur de leur carapace est déterminée par une glande située dans le pédoncule de leur oïstre protubérante. Si l'on supprime ces pédoncules, l'hormone est retirée et la couleur de la carapace change.

L'hormone de pigmentation du crabe est semblable à l'hormone qui est produite au tout début de la grossesse et qui est présente dans l'urine. Jusqu'ici les expériences ont laissé croire que l'hormone humaine peut changer la couleur de la carapace des crabes dépourvus de pédoncules, fournissant ainsi le test qui déterminait si oui ou non il y a grossesse.



Mlle Rejeanne Alarie, de Saint-Justin, fille de Mme Auguste Alarie, a gradué comme garde-malade auxiliaire à l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, en décembre.

Félicitations à Mlle Rejeanne Alarie!

M. F.-D. Baril, de Saint-Justin quittera le Canada, le 20 janvier pour un voyage autour du monde qu'il rentrera au pays en avril prochain.

Il visitera l'Europe, la Terre-Sainte, l'Égypte, les Indes, le Ceylan, la Thaïlande, le Cambodge, le Viet-Nam, les Philippines, Hong-Kong, le Japon et les îles Hawaï. Bon voyage à M. Baril.

Nos fiancés de Noël

Leduc et Gravel: Le soir de Noël, M. l'abbé Charles Pelletier, curé de Mont-Carmel, a béni les fiançailles de Mlle Lise Leduc, institutrice, aux Trois-Rivières, fille de M. et Mme Anselme Leduc, de St-Proper, à M. Armand Gravel, fils de M. et Mme Charles-Auguste Gravel, de St-Proper. La date du mariage sera annoncée plus tard.

Desautels et Tournant: M. et Mme Clément Desautels, recevaient leurs parents et amis pour le réveillon de Noël, à l'occasion des fiançailles de leur fille Mlle Denise Desautels, a.g.m., de Montréal; à M. Paul-Emile Tournant, de Montréal. Le mariage aura lieu à St-Proper.

Godon et St-Arnaud: À l'occasion de Noël, Mme Robert Godon a reçu les membres de sa famille et des amis pour assister aux fiançailles de sa fille Mlle Lise Godon, à M. Henri St-Arnaud, fils de M. et Mme Benoît St-Arnaud de cette paroisse. La date du mariage, sera connue plus tard.

Cossette et Trudel: Au réveillon de Noël M. et Mme Réal Cossette, recevaient leurs nombreux parents pour assister aux fiançailles de leur fille institutrice aux Trois-Rivières, à M. Yves Trudel, fils de M. et Mme Leo Trudel, du Cap-de-la-Madeleine.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Étaient présents, outre les fiancés M. et Mme Leo Trudel, du Cap; M. et Mme Réal Cossette, de M. et Mme Fernand Cossette, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Harvey, de Champlain; M. et Mme René Duval, de Champlain; Mlle Rejeanne Cossette, M. Raymond Harvey, M. Jules Cossette, Mlle Aline Cossette, Mlle Nicole Trudel, Mlle Yolande Trudel.

Deux religieuses se rendent visiter une mission

Le Honduras: pays très pauvre

par Yvette GARCEAU

Un de mes plus beaux rêves de jeunesse était d'aller un jour visiter l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale. En imagination j'ai toujours vu ces pays comme des contrées de rêve où la végétation est luxuriante, où les gens se coulent une vie insouciant et heureuse, où le standard de vie est à peu près le même que celui du Canada. J'ai rencontré dernièrement quelques sœurs missionnaires en Amérique du Sud et encore ces jours-ci j'ai causé avec deux religieuses. Filles de Jésus, qui partaient pour le Honduras visiter une mission. Eh! bien, voyez-vous, elles m'ont fait perdre bien des illusions.

Sœur St-Thomas d'Aquin, supérieure générale des Filles de Jésus, qui visite pour la première fois le Honduras, et Mère Marie-Lucie de Jésus, qui en sera sa troisième visite ont accepté de venir nous parler de ce pays.

Nous ferons si vous le voulez bien, vous et moi, un voyage au Honduras, sur les ailes de l'imagination.

Si nous partons du Canada, nous survolerons le Mexique, le nord du Mexique, le Mexique et les États-Unis, le Mexique et nous atteignons l'Amérique Centrale, cet isthme que relie l'Amérique du Nord et du Sud. Le Honduras est l'un des six pays qui forment l'Amérique Centrale.

Le pays que nous visitons est montagneux et très rocheux. La vue d'ensemble en est assez désole. Voyez de ce côté, ces pics, ces terres sèches où sont construites quelques misérables cabanes. Un peu plus loin la végétation est plus abondante. Les gens que nous rencontrons sont dans une proportion de 96 pour 100 des indiens.

ambitionnons aussi de fonder un institut familial, avec les années, tout peut devenir possible. Nous avons aussi fondé un dispensaire. Il y a actuellement seize religieuses de notre congrégation qui se consacrent à ces missions. La population est en majorité catholique, mais malheureusement les pratiques religieuses tendent de plus en plus à se transformer en pratiques superstitieuses et ce, fait de primes pour instruire les gens.

La supérieure générale, Sœur St-Thomas d'Aquin, qui en est à son premier voyage, à Honduras, se rend visiter, ses petites missionnaires et leur apporter un encouragement dans leur dur labeur.

cent des métiers et des indiens, ils vivent au jour le jour, manquant ce qu'ils peuvent attendre, vivant dans des misères qui ont leur raison d'être. Ce n'est pas à l'heure à trois femmes. Quand il en avait assez d'une, il en prenait une autre, pas plus étonnant! Il y a bien des Canadiens qui leur enverraient ca... Les terribles rochers que nous foulons sont riches en minéraux de toutes sortes, mais faute d'outillage et de moyens techniques, ils ne sont pas exploités. La principale richesse est la culture des bananes; on peut aussi ajouter la culture du sucre, du café et du maïs. Une très petite proportion de la population vit dans l'abondance et même dans le grand luxe. Le reste des gens sont condamnés à la misère. C'est l'un de ces nombreux pays sous-développés qui attend qu'on lui tienne la main.

Revenons au Canada et à Mère Marie-Lucie de Jésus qui nous parle des trois missions fondées au Honduras par les Filles de Jésus en 1957: "Ce sont les missions de San Marcos de Colon, de Pespieri, de Choluteca. Nous avons là-bas trois collèges pour filles et garçons où se donnent le cours élémentaire secondaire et commercial. Nous

ligieuses tendent de plus en plus à se transformer en pratiques superstitieuses et ce, fait de primes pour instruire les gens.

La supérieure générale, Sœur St-Thomas d'Aquin, qui en est à son premier voyage, à Honduras, se rend visiter, ses petites missionnaires et leur apporter un encouragement dans leur dur labeur.

cent des métiers et des indiens, ils vivent au jour le jour, manquant ce qu'ils peuvent attendre, vivant dans des misères qui ont leur raison d'être. Ce n'est pas à l'heure à trois femmes. Quand il en avait assez d'une, il en prenait une autre, pas plus étonnant! Il y a bien des Canadiens qui leur enverraient ca... Les terribles rochers que nous foulons sont riches en minéraux de toutes sortes, mais faute d'outillage et de moyens techniques, ils ne sont pas exploités. La principale richesse est la culture des bananes; on peut aussi ajouter la culture du sucre, du café et du maïs. Une très petite proportion de la population vit dans l'abondance et même dans le grand luxe. Le reste des gens sont condamnés à la misère. C'est l'un de ces nombreux pays sous-développés qui attend qu'on lui tienne la main.

Revenons au Canada et à Mère Marie-Lucie de Jésus qui nous parle des trois missions fondées au Honduras par les Filles de Jésus en 1957: "Ce sont les missions de San Marcos de Colon, de Pespieri, de Choluteca. Nous avons là-bas trois collèges pour filles et garçons où se donnent le cours élémentaire secondaire et commercial. Nous

ligieuses tendent de plus en plus à se transformer en pratiques superstitieuses et ce, fait de primes pour instruire les gens.

La supérieure générale, Sœur St-Thomas d'Aquin, qui en est à son premier voyage, à Honduras, se rend visiter, ses petites missionnaires et leur apporter un encouragement dans leur dur labeur.

cent des métiers et des indiens, ils vivent au jour le jour, manquant ce qu'ils peuvent attendre, vivant dans des misères qui ont leur raison d'être. Ce n'est pas à l'heure à trois femmes. Quand il en avait assez d'une, il en prenait une autre, pas plus étonnant! Il y a bien des Canadiens qui leur enverraient ca... Les terribles rochers que nous foulons sont riches en minéraux de toutes sortes, mais faute d'outillage et de moyens techniques, ils ne sont pas exploités. La principale richesse est la culture des bananes; on peut aussi ajouter la culture du sucre, du café et du maïs. Une très petite proportion de la population vit dans l'abondance et même dans le grand luxe. Le reste des gens sont condamnés à la misère. C'est l'un de ces nombreux pays sous-développés qui attend qu'on lui tienne la main.

Revenons au Canada et à Mère Marie-Lucie de Jésus qui nous parle des trois missions fondées au Honduras par les Filles de Jésus en 1957: "Ce sont les missions de San Marcos de Colon, de Pespieri, de Choluteca. Nous avons là-bas trois collèges pour filles et garçons où se donnent le cours élémentaire secondaire et commercial. Nous

ligieuses tendent de plus en plus à se transformer en pratiques superstitieuses et ce, fait de primes pour instruire les gens.

La supérieure générale, Sœur St-Thomas d'Aquin, qui en est à son premier voyage, à Honduras, se rend visiter, ses petites missionnaires et leur apporter un encouragement dans leur dur labeur.

cent des métiers et des indiens, ils vivent au jour le jour, manquant ce qu'ils peuvent attendre, vivant dans des misères qui ont leur raison d'être. Ce n'est pas à l'heure à trois femmes. Quand il en avait assez d'une, il en prenait une autre, pas plus étonnant! Il y a bien des Canadiens qui leur enverraient ca... Les terribles rochers que nous foulons sont riches en minéraux de toutes sortes, mais faute d'outillage et de moyens techniques, ils ne sont pas exploités. La principale richesse est la culture des bananes; on peut aussi ajouter la culture du sucre, du café et du maïs. Une très petite proportion de la population vit dans l'abondance et même dans le grand luxe. Le reste des gens sont condamnés à la misère. C'est l'un de ces nombreux pays sous-développés qui attend qu'on lui tienne la main.

Revenons au Canada et à Mère Marie-Lucie de Jésus qui nous parle des trois missions fondées au Honduras par les Filles de Jésus en 1957: "Ce sont les missions de San Marcos de Colon, de Pespieri, de Choluteca. Nous avons là-bas trois collèges pour filles et garçons où se donnent le cours élémentaire secondaire et commercial. Nous

ligieuses tendent de plus en plus à se transformer en pratiques superstitieuses et ce, fait de primes pour instruire les gens.

La supérieure générale, Sœur St-Thomas d'Aquin, qui en est à son premier voyage, à Honduras, se rend visiter, ses petites missionnaires et leur apporter un encouragement dans leur dur labeur.

cent des métiers et des indiens, ils vivent au jour le jour, manquant ce qu'ils peuvent attendre, vivant dans des misères qui ont leur raison d'être. Ce n'est pas à l'heure à trois femmes. Quand il en avait assez d'une, il en prenait une autre, pas plus étonnant! Il y a bien des Canadiens qui leur enverraient ca... Les terribles rochers que nous foulons sont riches en minéraux de toutes sortes, mais faute d'outillage et de moyens techniques, ils ne sont pas exploités. La principale richesse est la culture des bananes; on peut aussi ajouter la culture du sucre, du café et du maïs. Une très petite proportion de la population vit dans l'abondance et même dans le grand luxe. Le reste des gens sont condamnés à la misère. C'est l'un de ces nombreux pays sous-développés qui attend qu'on lui tienne la main.

Revenons au Canada et à Mère Marie-Lucie de Jésus qui nous parle des trois missions fondées au Honduras par les Filles de Jésus en 1957: "Ce sont les missions de San Marcos de Colon, de Pespieri, de Choluteca. Nous avons là-bas trois collèges pour filles et garçons où se donnent le cours élémentaire secondaire et commercial. Nous

ligieuses tendent de plus en plus à se transformer en pratiques superstitieuses et ce, fait de primes pour instruire les gens.

La supérieure générale, Sœur St-Thomas d'Aquin, qui en est à son premier voyage, à Honduras, se rend visiter, ses petites missionnaires et leur apporter un encouragement dans leur dur labeur.

cent des métiers et des indiens, ils vivent au jour le jour, manquant ce qu'ils peuvent attendre, vivant dans des misères qui ont leur raison d'être. Ce n'est pas à l'heure à trois femmes. Quand il en avait assez d'une, il en prenait une autre, pas plus étonnant! Il y a bien des Canadiens qui leur enverraient ca... Les terribles rochers que nous foulons sont riches en minéraux de toutes sortes, mais faute d'outillage et de moyens techniques, ils ne sont pas exploités. La principale richesse est la culture des bananes; on peut aussi ajouter la culture du sucre, du café et du maïs. Une très petite proportion de la population vit dans l'abondance et même dans le grand luxe. Le reste des gens sont condamnés à la misère. C'est l'un de ces nombreux pays sous-développés qui attend qu'on lui tienne la main.

Revenons au Canada et à Mère Marie-Lucie de Jésus qui nous parle des trois missions fondées au Honduras par les Filles de Jésus en 1957: "Ce sont les missions de San Marcos de Colon, de Pespieri, de Choluteca. Nous avons là-bas trois collèges pour filles et garçons où se donnent le cours élémentaire secondaire et commercial. Nous

ligieuses tendent de plus en plus à se transformer en pratiques superstitieuses et ce, fait de primes pour instruire les gens.

La supérieure générale, Sœur St-Thomas d'Aquin, qui en est à son premier voyage, à Honduras, se rend visiter, ses petites missionnaires et leur apporter un encouragement dans leur dur labeur.

cent des métiers et des indiens, ils vivent au jour le jour, manquant ce qu'ils peuvent attendre, vivant dans des misères qui ont leur raison d'être. Ce n'est pas à l'heure à trois femmes. Quand il en avait assez d'une, il en prenait une autre, pas plus étonnant! Il y a bien des Canadiens qui leur enverraient ca... Les terribles rochers que nous foulons sont riches en minéraux de toutes sortes, mais faute d'outillage et de moyens techniques, ils ne sont pas exploités. La principale richesse est la culture des bananes; on peut aussi ajouter la culture du sucre, du café et du maïs. Une très petite proportion de la population vit dans l'abondance et même dans le grand luxe. Le reste des gens sont condamnés à la misère. C'est l'un de ces nombreux pays sous-développés qui attend qu'on lui tienne la main.

Revenons au Canada et à Mère Marie-Lucie de Jésus qui nous parle des trois missions fondées au Honduras par les Filles de Jésus en 1957: "Ce sont les missions de San Marcos de Colon, de Pespieri, de Choluteca. Nous avons là-bas trois collèges pour filles et garçons où se donnent le cours élémentaire secondaire et commercial. Nous

SAMEDI ET DIMANCHE à LA TV

SAMEDI
SAMEDI 14 janvier 1961
2-4-7-13 - Images en tête
6 - Today on CBMT
5P - Senior Bowl Game
6 - Long Météo
5P - Bowling Stars
6 - The Sport Shop



SAMEDI, 14 janvier 1961
10.00 Maman Fonfon
11.00 Professeur Calculus
11.30 Coucou
12.00 Images du Far-West
1.00 Boite à images
1.30 Magazine International
2.00 Domino
3.00 Images en tête
3.30 Walt Disney présente...
"Doland en Weekend"
6.00 Camera 13
7.45 La Politique Provinciale:
L'Union Nationale
8.00 Colin Maillard
8.30 Ou chante l'Alouette
8.45 La soirée du hockey:
"Boston - Montréal"
10.15 Mes chansons
10.30 Les Joux de l'écran:
"La vie, la liberté et
Orrin Dolev"
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles Sportives
11.20 CBC TV News
11.30 Cinq-Soir:
"Tragédie" avec Glenn Ford
et Barry Sullivan. Histoire
d'une jeune femme qui, après
avoir dévalisé une banque,
ira jusqu'au meurtre pour
satisfaire ses ambitions.
1.30 Fin des émissions

DIMANCHE, 15 janvier 1961
9.45 Sous tous les cieux
10.15 La messe
11.00 Signe de vie
11.30 Le monde et Dieu
12.00 Nouvelles
12.10 20ième siècle
12.30 Regards sur la ville
1.00 Opinions
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Cinq-Matinée:
"Retour de flamme" avec
Ronde St-Cyr et Roger Pi-
gaut. Un ingénieur en aéro-
nautique travaille à un nou-
veau modèle d'avion. S's
échec le placent dans une
situation financière difficile
dont il sortira, enfin, avec
l'aide de sa jeune épouse.
3.30 Sujet court
4.00 L'heure des quilles
5.00 La bonne nouvelle
5.30 Aux frontières de la
science
6.00 Camera 13
6.30 Robin des Bois
7.00 Papa à raison:
"Un grand Bonhomme"
7.30 Edition Spéciale
8.00 Music-Hall
9.00 Passe d'armes
9.30 Théâtre du dimanche:
"Les traitants"
10.00 Temps présent
10.30 Tribune Libre
11.00 Téléjournal
11.10 Sport éclair
11.30 Fin des émissions

LE POSTE DE TV
LE PLUS POPULAIRE
AU COEUR DU QUEBEC

5.00
2-4-5P-7-13 - Walt Disney
6 - Canadian Consulate
8 - All Star Golf
5.30
6 - Cartoon Party
6.00
2 - Télé '61
4 - Manchettes
7 - Troubadours

8 - Big Time Wrestling
13 - Camera 13
4 - Le Comte de Monte-Christo
2 - Nouvelles Sportives
2 - Ce soir
2 - Histoire à suivre
5P - Hawaiian Eye
7 - Nouvelles
6 - Mr. Fix-It
4 - Nouvelles
2 - Téléjournal
4 - Cinq-Feuilleton
6 - CBC TV News
7 - Météo
7 - Edition Sportive
2 - Orientation
4 - Nouvelles - Sports - Météo
6 - Dennis the Menace
7 - Soirée Canadienne
8 - Expedition
4 - Frontières
2 - Ciné-Feuilleton
5P - Bonanza
6 - Red River Jamboree
7 - Chasse aux images
8 - The Roaring Twenties
2-4-7-13 - La Politique provinciale
2 - Le Club des Autographes
4-7-13 - Colin Maillard
6 - Aquanauts
2-4-7-13 - On chante l'Alouette
5P - The Tall Man
8 - Screen Directors Playhouse
2-4-7-13 - La soirée du Hockey
6 - Hockey
5P-8 - Lawrence Welk
10.00
5P - Saturday Night of the week
8 - Fight of the week
10.15
2-4-7-13 - Mes chansons
6 - Juliette
10.30
12 - Destination Danger
13 - Destination Danger
7 - Revue Sportive
13 - Les Joux de l'écran
10.45
5P-8 - Make That Spare
6 - Film
2-4-7-13 - Nouvelles - Sports -
Météo
5P - 20th Century Theater
8 - World's Best Movies
11.15
6 - Manhunt
13 - CBC TV News
11.22
2 - Le Siffleur
4 - Cinéma du samedi soir
7 - Théâtre en pantoufles
13 - Ciné-Soir
11.45
6 - Long Météo
11.52
2 - Long Météo
12.30
8 - The Late Show

DIMANCHE
DIMANCHE 15 janvier 1961
2-7 - Concert
6 - Héritage
4 - Court métrage
6 - Silents Please
13 - Sujet court
2-4-7-13 - L'Heure des Quilles
5P - Pro Football Bowl Game
6 - 20th Century
6 - CBC TV News
4.15
6 - Citizen's Forum
5.00
2-4-7-13 - La bonne nouvelle
6 - CBC TV News Magazine
8 - Matty's Funday Funnies
5.30
2-13 - Aux Frontières de la
Science
4 - Le Monde du Travail
6 - The Nature of Things
7 - Jamboree
8 - Rocky and his Friends

DIMANCHE
DIMANCHE 15 janvier 1961
2-7 - Concert
6 - Héritage
4 - Court métrage
6 - Silents Please
13 - Sujet court
2-4-7-13 - L'Heure des Quilles
5P - Pro Football Bowl Game
6 - 20th Century
6 - CBC TV News
4.15
6 - Citizen's Forum
5.00
2-4-7-13 - La bonne nouvelle
6 - CBC TV News Magazine
8 - Matty's Funday Funnies
5.30
2-13 - Aux Frontières de la
Science
4 - Le Monde du Travail
6 - The Nature of Things
7 - Jamboree
8 - Rocky and his Friends

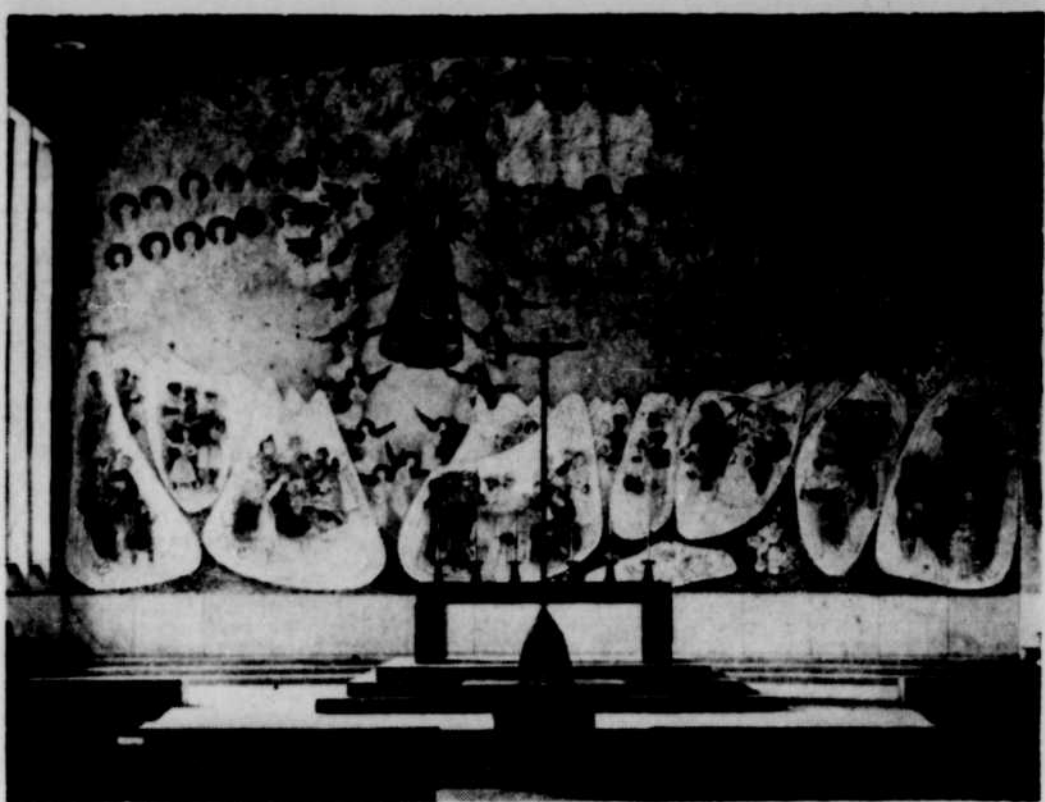
3.45
4 - Ralliement des Créditiates
6.00
2-7-13 - Camera '61
4 - Court Météo
6 - Walt Disney Presents
8 - Mr. ED
6.15
4 - Entrevue du Carnaval
6.30
2-4-7-13 - Robin des Bois
8 - Walt Disney Presents
7.00
2-4-7-13 - Papa à raison
5P - 77 Sunset Strip
6 - National Velvet
7.30
2-4-7-13 - Edition spéciale
6 - The World of Music
8 - Maverick
8.00
2-4-7-13 - Music Hall
5P - National Velvet
6 - The Gershwin Years
8.30
5P - The Tab Hunter Show
8 - Lawman
9.00
2-4-7-13 - Passe d'armes
5P - Dinah Shore Chevy Show
8 - The Rebel
9.30
2-4-7-13 - Théâtre du dimanche
6 - Film
8 - The Islanders
10.00
13 - Temps Présents
5P - Lorelei Young Show
6 - Bonanza
10.30
2-4-7-13 - Tribune Libre
5P - This is your Life
6 - Fighting Words
8 - Winston Churchill
11.00
2-4-7-13 - Nouvelles - News -
Sports - Météo - Weather
6 - CBC TV News - Sports
8 - World's Best Movies
11.30
6 - Shoestring Theatre
11.30
2 - Courrier du Cinéma
11.40
7 - Théâtre d'un soir

Radio CHLN

AUJOURD'HUI
12.00 CH-55 Palmars
12.30 Radio Journal
12.40 PALMARES
12.50 Meilleur Editorial
de la Semaine
1.00 PALMARES
1.55 NOUVELLES
2.00 PALMARES
2.55 NOUVELLES
3.00 PALMARES
3.55 NOUVELLES
4.00 PALMARES
4.55 NOUVELLES
5.00 PALMARES
6.00 Cinéma ce Soir
6.10 Radio Journal
6.20 Radio Sport CH-55
6.30 Carnaval Poissons des
Chenaux, Batiscan
7.00 Le Chapelier
7.15 Faire-Part
7.20 Carnaval Poissons des
Chenaux, Batiscan
10.30 Carnaval Poissons des
Chenaux, Batiscan
10.40 Carnaval Poissons des
Chenaux, Batiscan
11.30 Sports en Revue
11.40 Carnaval Poissons des
Chenaux, Batiscan
11.55 Résumé des Nouvelles
de la journée
12.00 Pensée du Soir

FIN DES EMISSIONS

DEMAIN
9.00 Ouverture & Intermède
9.10 NOUVELLES
9.15 Grand'Messe (En direct
de la Cathédrale)
10.25 Echos Marials
10.40 CH-55
10.55 Nouvelles Caillette
11.00 CH-55
11.55 Actualités du Jour
(Fromage Champlain)
12.00 CH-55
12.15 Sports-Dimanche
12.55 NOUVELLES
1.00 CH-55
1.15 Institut d'Action Politique
1.30 CH-55
1.55 NOUVELLES
2.00 CH-55
(Suite à la page 9)



CURIEUSE FRESQUE de l'église de Modane, en Haute Savoie, où le Moyen-âge et les temps modernes se trouvent représentés.

Une trifluvienne en Savoie

Noël en Haute-Maurienne

Par Marie Panneton-Praval
Noël à Modane ressemble étran-
gement aux Noël du Qué-
bec. Un Noël blanc auquel ne
manquent ni les sapins illuminés
devant les magasins et sur les
places publiques, ni les vitrines
joliment décorées où sur un
fond de papier "rocher", les
marchands ingénieux ont créé
des scènes variées, depuis le
train miniature parcourant une
région montagneuse semée de
chalets rustiques jusqu'aux moi-
nes réjouis où fabriquent une
liqueur mystérieuse, sans doute
"l'elixir du R.P. Gaucher".

Nous avons ici de la neige de-
puis le mi-décembre. Comme
chez nous, les écoliers en va-
cances prennent leurs ébats sur
certaines pentes douces de la
montagne, en luge ou à skis.
Le soir, aux sons d'une musique
entraînée, jeunes gens et jeu-
nes filles s'élancent sur une im-
mense patinoire de plein air, a-
ménagée sur le terrain du stade.
Le froid est vif en ce matin de
Noël, et si ce n'était les
hautes montagnes et les pics al-
tiers, nous nous croirions sur
les bords du Saint-Maurice. Par
chance, le soleil brille et ce beau
soleil restera avec nous plu-
sieurs jours, accompagnant le
froid jusqu'à la prochaine chute
de neige.

Je vous amène jusqu'à l'égl-
se principale de Modane dont
le carillon harmonieux résonne
dans l'air pur.
Mais auparavant, je vous pré-
sente son vieux curé, silhouette
trapue aux grosses chaus-
sures montantes de montagnard
capables de le conduire dans
tous les chemins, visage grave,
un peu triste, mais dont les yeux
bleus s'éclairent d'un sourire
bienveillant lorsqu'il vous parle.
Malgré son âge, vous le ren-
contrer à bicyclette, par tous les
temps.

L'église très moderne est à
l'image de son pasteur: bâtie de
pierres grises, solide et sévère
d'aspect; mais son intérieur s'é-
claire d'un plafond de bois aux
tons chauds, tandis que sur la
grande fresque derrière l'autel

brillent les auréoles des saints
du paradis. Cette fresque est
vraiment originale et retient
l'attention des visiteurs et des
fidèles. La partie du haut est
peinte d'après un document du
Moyen-Âge représentant le Ciel
et ses habitants; par contre, le
bas illustre en style moderne,
les divers groupes sociaux de la
région, chaque métier portant,
comme pour l'officier, l'instrument
ou le symbole de son travail:
paysan avec sa gerbe de blé, al-
piniste avec ses skis, cheminot
près du tunnel, ouvrier et son
usine, intellectuel avec ses li-
vres, facteur avec son sac, rien
n'y manque, pas même le chas-
seur avec le chamois convoité et
le pêcheur de truites à mi-jam-
be dans les eaux du torrent.

Le mouvement général et les
détails de cette fresque sont tels
qu'on ne se lasse pas de la re-
garder. C'est à peu près la se-
ule décoration de l'église, mais
grâce à elle, aucun danger de
s'ennuyer, quelle que soit l'élo-
quence du prédicateur.

Aujourd'hui l'attention de tous
est attirée sur la messe, qui se
fait vers la Crèche; c'est une gro-
te en tous points semblable aux
notres des Trois-Rivières, à l'ex-
ception des personnages sculptés
en bois dur. Ils sont très beaux
et sûrement très anciens car le
temps leur a donné une riche
teinte patinée.

Pendant que le prêtre officie,
un autre dirige les répons des
fidèles; comme chaque diman-
che, la messe est dialoguée. L'as-
sistance est nombreuse et recuei-
llie. Dans cette église un peu
vieille, sans luxe superflue, la
prière est facile.

Il est d'usage pour les fidèles
de chanter deux ou trois
cantiques en français à chaque
messe dominicale. Aujourd'hui
Noël, le prêtre entonne: "Les
Anges dans nos campagnes". "Il
est né le Divin Enfant" et "Ve-
nez, Divin Messie", que tous re-
prennent en chœur. Quelle é-
motion d'entendre ces vieux airs
de notre enfance! En fermant les
yeux, nous avons l'impression de
nous trouver dans n'importe

quelle église de notre chère
Province de Québec, ce Québec
si lointain et pourtant si pro-
che où nos parents et amis, vers
qui sont vos pensées, célèbrent
eux aussi les joies de Noël...

(à suivre)

Modane, le 26 décembre 1960

Nouveaux films au RIALTO

Le théâtre Rialto mettra à l'af-
fiche à partir d'aujourd'hui une
série de films de classe A pour
l'agrément des cinéphiles. Parmi
ces films nouveaux, notons "Bel-
boy" avec Gerry Lewis, "G. I.
Blues" avec Elvis Presley et
"Let's make Love" avec Marilyn
Monroe et Yves Montand.

RIALTO =

NOUVEAU SPECTACLE D'UN GENRE ENTIEREMENT
DIFFERENT! Une innovation comme drame
par le Maître du Suspense!



ALFRED HITCHCOCK'S
DEVOTION
TONY PERKINS
JANET LEIGH
VERA MILES
JOHN GAVIN

ABSOLUMENT PERSONNE ne sera admis
dans la salle après le début de
chaque représentation de PSYCHO

MATINEE 2.00 P.M. - 50¢

SOIREE 7.00 - 9.00 - 75¢



LE CHANTEUR POPULAIRE PAOLO NOEL, en vedette cette se-
maine au Fleurdelys à l'hôtel St-Maurice, a reçu jeudi soir ses ad-
miratrices au Restaurant Royal. On voit ici la vedette entourée de
quelques jeunes filles. A l'arrière, on reconnaît M. Gaston Pélusse,
propriétaire de l'établissement.

SALLE CAPRI

BANLIEUE DE TROIS-RIVIERES

REOUVERTURE DE LA SALLE CAPRI

CE SOIR DE 8 h. 30 à Minuit
DANSE AVEC ORCHESTRE
ADMISSION LIBRE

SALLE DE RECEPTION
NOCES, BANQUETS

FR 4-6939

RIALTO =

COMMENÇANT SAMEDI

NOUVEAU SPECTACLE D'UN GENRE ENTIEREMENT
DIFFERENT! Une innovation comme drame
par le Maître du Suspense!



ALFRED HITCHCOCK'S
DEVOTION
TONY PERKINS
JANET LEIGH
VERA MILES
JOHN GAVIN

ABSOLUMENT PERSONNE ne sera admis
dans la salle après le début de
chaque représentation de PSYCHO

MATINEE 2.00 P.M. - 50¢

SOIREE 7.00 - 9.00 - 75¢

Madelon
Version Française de
SHAGGY DOG

**LA PLUS IRRESISTIBLE
COMEDIE DEPUIS
DES ANNEES**

"QUELLE VIE de CHIEN"
avec: FRED MacMURRAY, JEAN HAGEN, TOMMY KIRK

2 FILMS EN FRANCAIS

- HORAIRES -
EN SOIREE: 6:30 8:15
MATINEE DIMANCHE
A 1:30 P.M.

SAMEDI à MARDI

Un film rempli
d'action au possible

Robert TAYLOR
KAY KENDALL - ROBERT MORLEY

QUENTIN DURWARD

COLOR CINEMASCOPE

L'UNION NATIONALE à la TV

Ce soir 7h:45

Jean-Jacques BERTRAND
Député de Missisquoi

"La Politique Provinciale"

Trois-Rivières

AUDREY HEPBURN
AU RISQUE DE SE PERDRE

Technicolor

Drame profond,
humain... et
électrisant. Le
"Best-Seller" de
la dernière
décade

PETER FINCH
DAME EDITH EVANS, DAME PEGGY ASHCROFT, DEAN JAGGER, WITH MILDRED DUNNOCK

CAPITOL

COMMENÇANT DIMANCHE

2 GRANDS FILMS EN FRANCAIS

MATINEE: 2 h. p.m. SOIREE: 6:30 PRIX REGULIER

LE PLUS GRAND FILM A TENSION DEPUIS 10 ANS

**RICHARD TODD
ANNE BAXTER
HERBERT LOM**

L'HOMME A DEMASQUER

Dernière fois aujourd'hui 2 grands films

"OCEAN'S 11" Filmée en couleurs
à Las Vegas

avec FRANK SINATRA, DEAN MARTIN

en plus à l'écran "THE THREAT"



M. ANTONIO BARRETTE, ex-premier ministre de notre province assistait cette semaine à la brillante démonstration que donnait la Maison Pierre Thibault de Joliette. À gauche, le maire de Joliette, M. Camille Roussin, et à droite, M. H. Raymond Lachance, chef du Cap-de-la-Madeleine, Jean-Marie Brunet, chef de Trois-Rivières, M. Gaudet, chef de Sorel, Maurice Lévesque, chef des services de la ville de Joliette, le chef Valmore La Pierre de Joliette, J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier de la ville de Joliette, M. Barrette, Donat Malo, échevin; M. René Thibault, gérant de la Maison Pierre Thibault; MM. les échevins Rol. Nadeau, Art. Lapierre et Benoît Malo tous de Joliette.

De la maison Pierre Thibault

La ville de Joliette fait l'acquisition d'un camion à échelle des plus modernes

JOLIETTE (par R. Savoie) — Les autorités municipales de la ville de Joliette, sous l'honorable M. Camille Roussin, ont pris livraison cette semaine d'une échelle aérienne de 100 pieds livrée par la Maison Pierre Thibault de Joliette. En présence d'une foule nombreuse de citoyens, les experts de la Maison Thibault ont donné une démonstration qui a émerveillé les chefs de pompiers présents et étonné les inspecteurs de Canadian Underwriters Bureau.

Selon la version donnée par M. René Thibault, gérant de l'industrie de Joliette, cette échelle a été construite avec l'idée de fabriquer un appareil entièrement canadien, tenant compte surtout de notre climat. Le froid sibérien qu'il faisait lors de la démonstration n'a aucunement affecté le rendement de cette échelle comme tous les spectateurs présents ont pu s'en rendre compte.

L'échelle entièrement dessinée et conçue à Joliette est robuste et peut résister à des charges additionnelles spéciales à notre pays comme la glace qui se colle souvent aux parties extérieures durant la saison hivernale.

Cette robustesse est aussi requise pour le sauvetage simultané de plusieurs personnes, si nécessaire. Conforme aux normes établies par la Canadian Underwriters Association et le C.S.A., elle a comme principales caractéristiques, un système hydraulique ultra robuste et une échelle d'une force encore in-

galée par aucune maison canadienne ou américaine.

Pour prouver cet état de choses, sous la direction de M. Charles Etienne Thibault, une démonstration a été donnée sur la place du marché de Joliette, en présence des autorités municipales et de M. Antonio Barrette, ancien premier ministre de notre province, par l'intermédiaire d'un duquel, un substantiel accord avait été conclu. Le printemps dernier, à la ville de Joliette, en prévision de cet achat.

Le premier essai consistait à élever l'échelle de quelques pieds de ses appuis et de l'allonger au maximum: 100 pieds, horizontalement au terrain donc. Aux deux derniers barreaux, une charge de 500 livres était installée. Alors que la déflection ne devait pas dépasser 20 pouces, les inspecteurs ont enregistré une courbe de 14 pouces seulement. Cette charge représente une augmentation de 150 pour cent sur les normes précédemment établies pour ce genre d'essai. On fit ensuite la même chose avec un poids de 400 livres, faisant réformer l'échelle et l'étréant à nouveau avec sa charge.

Un autre essai consistait à élever l'échelle sur une longueur de 100 pieds et de l'élever à 60 pieds du sol. On mit des poids donnant un total de 1050 livres que l'échelle arracha facilement. La déflection, là encore, ne dépassait pas 20 pouces.

Une autre caractéristique de cette échelle est le système de communication par radio-téléphone à transistor. Il permet la



UNE GRANDE foule assistait cette semaine, à Joliette, à la remise par la Maison Pierre Thibault de Joliette d'une échelle aérienne de type nouveau aux autorités municipales de cette ville. Notre photo montre une scène de la démonstration donnée par les experts de la Maison Thibault sous la surveillance du Canadian Underwriters Bureau. Il s'agit ici d'étendre l'échelle à angle droit sur une distance de 100 pieds et de lui faire soulever un poids de 200 livres.

CONSTIPATION?

Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin. La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur.



La vente des permis débute lentement

Louiseville — Les plaques d'automobile pour 1961 sont en vente au bureau de M. Maurice Lesage, rue Ste-Dorothée, depuis le 3 janvier dernier. Depuis cette date, le nouvel émetteur de licences a livré 141 plaques d'automobiles, 25 de camions, 8 pour les fermiers, sans compter 75 permis pour conducteurs et 77 pour chauffeurs.

Le premier citoyen de Louiseville à s'être procuré ces plaques est M. Arthur Hébert, marchand, du Carré Pie IX.

Le bureau des permis prévoit, pour l'année 1961 la livraison de plus de 3.500 plaques pour voitures de promenade, en plus de quelques centaines de licences pour véhicules commerciaux, tels que remorques, camions, tracteurs, taxis, motocyclettes, etc.

Ce bureau, pour l'accommodation du public, est ouvert tous les jours de la semaine, y compris le samedi, de 9 heures à 5 heures p.m. On sait que les plaques 1960 ne seront plus tolérées après le dernier jour de février.

"Passe d'armes" est une émission télévisée et enregistrée du studio de l'Auditorium St-Lauré, le samedi après-midi, vers 1.15 h.

Les pêcheurs de petit poisson sont-ils tenus de payer une licence de \$10?

Depuis quelques jours les pêcheurs au petit poisson des rivières de la région se plaignent du fait que l'on exige d'eux une licence pour opérer une cabane sur la glace, ou d'une autre des rivières ou de genre de pêche se pratique.

Une brève enquête auprès des pêcheurs nous a permis de constater le bien-fondé de cette affaire. Certains auraient fait des représentations auprès des autorités provinciales pour faire cesser l'application d'une telle loi.

Il a été mentionné que les inspecteurs venant de Québec demandaient \$10 pour la licence en question. On avait aussi laissé entendre que l'on exigeait une licence de \$100 de chaque pêcheur, mais cette dernière nouvelle n'a pas été confirmée.

Il y aura élection

St-Barthélemy — M. Aristide Fafard fera la lutte à la mairie, à M. Edgar Roy, qui vient de compléter son troisième mandat. Les trois conseillers qui ont été élus par acclamation, sont: MM. Albert Caumartin, Henri St-Antoine et Doris Trudel.

Le secrétaire de cette municipalité est M. Jacques Mercier, qui cumule aussi la fonction de secrétaire de la Commission scolaire.

Prochain système pour Maskinongé

Maskinongé — La localité compte quelque 595 inscriptions dans le nouvel annuaire téléphonique qui a été distribué, récemment. Quant à Saint-Justin, on en compte 229.

Les abonnés de la centrale téléphonique de Maskinongé verront leurs numéros changer au cours du mois d'avril, car le système de service automatique entrera en vigueur.

Ce service sera une amélioration sensible que tous apprécieront à sa plus haute valeur.

Deux accidents dans la journée de jeudi

LA TUQUE — Deux accidents de la circulation ont causé des dommages matériels pour \$325, jeudi, au cours de la journée. Le premier accident a eu lieu à 7 h 40, au cours de la soirée, mettant en cause les véhicules de MM. Jean Brassard, 505 rue St-Eugène, et Herve Bacon, 460 rue St-Pierre.

L'accident est survenu alors que le véhicule de M. Brassard circulait du sud au nord, rue Tessier, et que rendu à l'intersection de la rue St-Joseph, il entra en collision avec le véhicule de M. Bacon.

Les dommages à ces deux véhicules sont respectivement de l'ordre de \$75 et de \$100. C'est le constable J.-B. Filion, de la

Sûreté municipale, qui a fait les constatations d'usage.

Le deuxième accident a eu lieu, en notre ville, le même jour, est arrivé vers 7 h 50, alors que le véhicule conduit par M. J.-B. Lapointe, 705 rue Desbiens, entra en collision avec le véhicule de M. Roland Bérubé, 2 rue Beaumont, au même moment où M. Lapointe circulait sur le chemin conduisant au moulin de la C.I.P., en direction sud-nord et qu'il n'a pas été capable d'éviter l'auto conduite par M. Bérubé qui circulait sur la même voie en direction ouest-est et a été heurté par le pare-choc avant gauche de l'auto de M. Lapointe, l'ailé droite avant et le pare-choc de M. Bérubé.

SAINT-THÉCLE — A sa réunion de janvier, le conseil de la paroisse présidé par S. H. le maire Lorenzo Allard a passé les items suivants:

Par suite de l'absence prolongée du conseiller Clément Baril causée par son travail à l'extérieur, il fut résolu que ce même conseiller soit remplacé par lui-même afin de se conformer à la loi. Le conseiller Lucien Toupin fut secondé par son collègue François St-Amand dans cette résolution.

Profitant de la première réunion de l'année, le maire Allard a offert ses meilleurs vœux aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables. Il a félicité ses collègues pour leur bienveillante collaboration et les assura de son entier dévouement. Il a aussi remercié la population pour sa coopération dans l'administration des affaires de la municipalité. Vint ensuite l'approbation des comptes courants ainsi que des salaires payés aux ouvriers qui s'emploient à la rénovation de la Salle municipale.

Une résolution fut adoptée pour qu'un montant de \$1.000, soit payé à M. Roland Pronovost comme premier versement pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 1960-1961.

Lecture a été donnée d'une lettre à l'honorable René Hamel, ministre des Affaires municipales concernant une subvention de \$1.350, accordée en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver et une approbation du coût total des travaux au montant de \$3.000.

Projet Québec 1961.

Tous les lots sous baux de location, du rang 4 et 5 du Canton Lejeune situé à Sainte-Thécle ont été enlevés du rôle d'évaluation ainsi que certains montants de taxes dues en rapport à ces lots.

Sur proposition du conseiller Lucien Toupin secondé par le conseiller François St-Amand, il fut résolu que pour satisfaire aux dépenses prévues pour l'année 1961, une taxe foncière générale de \$1 par \$100 d'évaluation pour fins d'administration générale et qu'une taxe foncière spéciale au taux de \$0.70 par \$100 d'évaluation pour l'entretien des chemins d'hiver et formant un total d'imposition

Election par acclamation à Pierreville paroisse

Pierreville — Lors de la mise en nomination, mercredi dernier, le secrétaire de la municipalité de la paroisse St-Thomas-de-Pierreville, M. Henri Niquet avait déposé une élection pour choisir trois conseillers aux postes devenus vacants.

A la clôture de cette mise en nomination quatre noms avaient été inscrits en liste: ceux de M. Jean-Lucien Boivert, Lucien Gamelin, Pierre Lefebvre et Fernand Verville. M. F. Verville a retiré sa candidature et M. Boivert, Gamelin et Lefebvre ont été élus.

M. Lefebvre remplacera au poste de conseiller M. Armand Laforte. Les deux autres conseillers sont réélus.

On sait que l'honorable Paul Comtois, ministre fédéral des Mines est le maire de cette paroisse et le mode d'élection de ce genre n'est pas "ouvert". La paroisse St-Thomas est selon certains une des deux seules de la province à avoir ce mode d'élection. Les trois conseillers ont été proclamés élus hier matin.

Situation améliorée de l'emploi à Louiseville

Louiseville — La situation de l'emploi dans la région de Louiseville est présentement meilleure que l'an dernier, à pareille date.

Au 31 décembre dernier, les sans-travail inscrits en vue d'un emploi au bureau local du service national de placement comptaient 1.175 hommes et 387 femmes, pour un total de 1.562 personnes.

Ce nombre est supérieur au total de 1.166 personnes dont 907 hommes et 259 femmes en quête d'emploi au 30 novembre. Toutefois, il y a eu amélioration marquée sur le total de 1.657 personnes, dont 1.245 hommes et 412 femmes inscrites en vue d'un emploi au 31 décembre 1959.

La diminution des sans-travail est particulièrement remarquable chez les ouvriers de la construction, alors que l'on ne comptait que 231 inscriptions pour l'emploi au 31 décembre 1960 à comparer avec 327 à la même période, l'an dernier. Les nombreux travaux d'hiver ont beaucoup aidé à soulager le chômage dans cette industrie. Le programme d'encouragement aux travaux d'hiver municipaux est très populaire et les municipalités de Louiseville, paroisse St-Antoine de la rivière du Loup, Saint-Didace, ont initié

Premier bébé de l'année

Berthierville — Le premier bébé à naître en 1961 et entré à la pouponnière de l'Hôpital Le Château est une fille, Carole, enfant de M. et Mme Raymond Lebrun, de St-Gabriel de Brandon, née le 2 janvier 1961. Le Dr Laurier Boutet a présidé à la naissance de l'enfant.

Etienne Lamontagne
FR 5-2635
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1065, RUE ST-PROSPER, TROIS-RIVIÈRES, Qc.

Grands SPÉCIAUX
à l'occasion de la NOUVELLE ANNÉE 1961
DERNIÈRE SEMAINE
chez Servitor
FR.4-3561
NETTOYAGE À BAS PRIX INCROYABLE!

toute robe dame .61
tout complet 2 pièces .61
tout costume dames .61
2 pantalons .61
2 jupes (dames) .61
veston sport et pantalon .61
tout coupe-vent .61
tout car coat .61
tout chapeau .61
6 cravates .61
Supplément de .10 par nos livraisons.

Participez au Concours "Servitor" \$100 par semaine

Voici la liste des gagnants pour la semaine du 2 au 7 janvier 1961, dont le tirage a eu lieu le 9 janvier 1961, au poste CKTR à 11 h. a.m.

1ER PRIX \$50	Mme Maurice PRONOVOST, 1441, Laviolette, T.R. (billet No. 571)	4E PRIX \$5	Mme GUY OTIS, Maskinongé, (billet No. 636)
2E PRIX \$25	Mme DESROCHES, 714 Lavigne, Québec, (billet No. 8842)	5E PRIX \$5	Mme C.R. MORRIS, 1443 Champlain, Shawinigan, (billet No. 10630)
3E PRIX \$10	Mme L.P. GIRARD, 1627 Ste-Marguerite, T.R. (billet No. 4689)	6E PRIX \$5	Mme ALBERT HAMEL, 642 Des Ursulines, T.R. (billet No. 7626)

M. Antonio Talbot à l'Assemblée législative

L'Opposition n'a aucune objection à la création d'un ministère de la famille

Bill présenté à Québec

Louiseville veut valider une taxe de vente au détail de 1%

Québec — (PEP) — Le bill présenté par la commission des écoles catholiques de Louiseville au comité des bills privés de l'Assemblée législative a pour effet de valider la taxe de vente au détail de un pour cent perçue depuis le 1er juillet 1959 dans le territoire de la municipalité scolaire qui tombait, autrefois, sous la juridiction de la commission des écoles de la paroisse.

A son retour en Chambre

M. Lapalme félicite le leader de l'Opposition

QUÉBEC (PEP) — L'ouverture de la séance a été retardée de quelques minutes, hier avant-midi, à l'Assemblée législative parce qu'il n'y avait pas quorum. Environ vingt-deux députés se trouvaient en Chambre. Quelques autres députés arrivèrent à tour de rôle.

Le ministre Hamel parrain du bill

Article de la loi des dettes et des emprunts municipaux abrogé

Québec — (PEP) — Le ministre des affaires municipales n'aura plus l'obligation de transmettre à la Législature provinciale un rapport indiquant les dettes des municipalités de la province, la valeur cotisée des biens meubles et immeubles appartenant à ces municipalités ainsi que le taux de la taxe.

Québec — (PEP) — M. Antonio Talbot a affirmé, hier, que l'opposition n'a aucune objection à la création du ministère de la famille et du bien-être social, car, s'il y a un gouvernement qui a aidé la famille québécoise, c'est bien celui de l'Union nationale.

Le chef de l'opposition a cependant soutenu que le bill 25 est encore un bill "pour jeter de la poudre aux yeux". C'est encore une fois une politique de mots, dit-il. C'est tellement une politique de mots qu'avant de créer ce ministère, on a accablé la famille canadienne française sous les plus durs coups qu'elle ait eus à subir jusqu'ici : on a institué des taxes nouvelles.

Bill inutile ?

"Le titre de ministère du bien-être social est plus large que le terme de ministère de la famille, dit M. Talbot. Si le mot famille peut mettre encore plus en vedette la famille canadienne française, tant mieux. Mais c'est tout ce que apporte la loi. Elle n'ajoute rien à ce qui existait déjà dans la province."

Le chef de l'opposition releva, plus loin, que le ministre a annoncé la création d'un centre de recherches. "Pourquoi, dit-il, nous avions compris que le parti libéral connaissait tous les problèmes de la famille. A mon avis, le présent projet de loi n'est que de la poudre aux yeux. On veut donner l'impression que la famille québécoise a été négligée sous l'Union nationale."

M. Bellemare

"Je me défie des antécédents du parti libéral"

Québec — (PEP) — C'est M. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative, qui a demandé l'ajournement de la Chambre, pour la fin de semaine, hier midi. M. Bellemare venait d'entreprendre son exposé sur la deuxième lecture du bill 25. Il parlait depuis quelques minutes lorsque vint l'heure fixée pour l'ajournement.

Le député de Champlain a rappelé qu'il provient d'une famille ouvrière comprenant quatorze enfants, que son père a élevé dans des conditions difficiles. Il dit ensuite que les gastes posés à date par le gouvernement libéral sement l'apprehension au sein de la population et qu'il se méfie des antécédents politiques des libéraux, parce qu'ils ont déjà voté contre la famille, selon lui.



LES TROIS CANDIDATES au titre de reine du carnaval de Ste-Marguerite. De gauche à droite, Mlles Yolande Poltras, Louise Provencher et Gisele Drouin. Ce carnaval débutera le 28 janvier.

Les droits de la famille

M. Emilien Lafrance dépose un important projet de loi

QUÉBEC (PEP) — L'étude des divers aspects du problème de l'habitation familiale en vue d'adopter le meilleur moyen de le résoudre est l'une des charges du titulaire du ministère de la Famille et du Bien-être social qui sera institué par le bill 25, dont on a commencé l'étude, hier, à l'Assemblée législative. Le projet de loi, présenté par M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-être social, est considéré parmi les plus importants de la présente session. Il édicte que le ministre de la Famille et du Bien-être social est chargé de la direction et de l'administration du ministère; de l'application des lois ayant pour objet particulier le bien-être social; de prendre les mesures nécessaires pour aider la famille à remplir son rôle et de coordonner l'application des lois de bien-être.

RAPPORT ANNUEL DE LA CAISSE D'ECONOMIE du "Conseil du Travail de Trois-Rivières"

765, BONAVENTURE, FR. 5-5260

BILAN

AU 30 NOVEMBRE 1960

(2e année d'opération)

ACTIF :

PRETS AUX SOCIETAIRES		
Personnels		\$55,786.65
PLACEMENTS		
L. C. E. Q.	\$ 9.58	
Q. C. C. U.	\$ 210.44	
Obligations	\$ 512.66	\$ 732.68
CAISSE		
En main	\$1,399.40	
En banque	\$ 408.75	
Petite caisse	\$ 50.00	\$ 1,858.15
MOBILIER ET AGENCEMENT	\$1,496.75	
Moins amortissement	\$ 149.68	\$ 1,347.07
PAYE D'AVANCE		
Assurance-fidélité		\$ 230.52
ACTIF TOTAL		au 30 novembre 1960 \$59,955.07
		au 30 novembre 1959 \$21,500.32

PASSIF :

CAPITAL		
Parts sociales		\$55,548.37
EXIGIBLE		
Comptes payables		\$ 885.64
RESERVES		
Reserves Statutaires		\$ 518.44
SURPLUS		
Surplus accumulé	\$ 230.61	
Surplus non réparti	\$2,772.01	\$ 3,002.62
PASSIF TOTAL		au 30 novembre 1960 \$59,955.07
		au 30 novembre 1959 \$21,500.32

★ L'épargne est doublée jusqu'à concurrence de \$2,000.00 à votre décès

★ En cas de décès ou d'invalidité, l'emprunt est payé jusqu'à concurrence de \$10,000.00. En cas de maladie, après trois mois, les versements et l'intérêt sur le prêt sont payés par l'assurance.

AVIS

MOINS D'UN MOIS après le vol que nous avons subi, notre compagnie d'assurances "CUNA" nous a envoyé le cheque ci-dessous, en règlement total de notre réclamation.

P90-545 Employers Mutual Liability Insurance Company of Wisconsin
Employers Mutual Fire Insurance Company
Home Office, Wausau, Wisconsin
WAUSAU, WISCONSIN
December 16, 1960
N° 6170
EMPLOYERS MUTUAL \$1,423 AND 00 CTS
AMOUNT \$1,423.00
Caisse D'Economie Conseil Du Travail De Trois Rivières
EMPLOYERS MUTUAL LIABILITY INSURANCE CO. OF WIS.
HOME OFFICE
BANK OF MONTREAL
THORNDALE AND MAIN STREET WEST
1-346 HAMILTON, ONTARIO
NEGOTIABLE WITHOUT CHARGE
AT ANY BRANCH OF THE BANK
OF MONTREAL IN CANADA, EXCEPT
NORTHWEST TERRITORIES
THIS CHECK IS NOT VALID UNLESS
SIGNED BY THE CASHIER

Protection 100%, contre toute perte, vol, etc. Le gérant et les autres employés de la Caisse sont couverts par l'assurance "CUNA" pour le montant de l'actif jusqu'à concurrence de \$1,000,000.00.

R.J. ROY, président

A. O. ROBINDAINE, Gérant

N.B. Assemblée annuelle lundi, le 23 janvier à 8 hres p.m. à 765, Bonaventure

CARNAVAL STE-MARGUERITE

DU 28 JANVIER AU 4 FEVRIER

Voici les responsables du traditionnel carnaval Ste-Marguerite



YVAN FERRON, président



MAURICE PELLERIN, aumônier



FERNAND GONEAU, vice-président



GUY VANASSE, sec.-trésorier



ROGER BERGER, publiciste

Des candidats solliciteront votre encouragement en vous offrant des billets pour un tirage, \$200. en prix à gagner.

Encouragez-les afin de nous aider à réaliser ce carnaval annuel qui est devenu une tradition dans Ste-Marguerite.

Toute la POPULATION des Trois-Rivières est cordialement invitée à prendre part A CE GRAND CARNAVAL

IL Y AURA DES ACTIVITES TOUS LES SOIRS DU CARNAVAL

Courses de go-cars, mascarade, joute de goudres sauterie, ballon-balais, glissades patinage, feu d'artifice, feu de joie.

LA GLISSADE EST EN OPERATION TOUS LES SOIRS

TRAINES SAUVAGES A VOTRE DISPOSITION

Bourse de Montréal

Morgan & Co. Ltd.

Cours du 13 janvier 1961

Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm	Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2

Bourse Canadienne

Morgan & Co. Ltd.

Cours du 13 janvier 1961

Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm	Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2

Bourse de Toronto

Fournis par la Presse Canadienne

Cours du 13 janvier 1961

Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm	Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2	Alcan	1125	40 1/2	40 1/4	40 1/2

COURS DE CONDUITE

TROIS-RIVIERES

Débutant le

16 JANVIER 1961

à 7 h. 30 p.m.

Ecole des Metiers

(anciennement l'Institut de Technologie)

464, rue St-François-Xavier

consistant en 12 heures de théorie et 10 demi-heures de pratique, sur voitures à double commande, transmission automatique et régulière.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

A FR 6-8362

M. Armand Gilbert

Les voitures sont gracieusement fournies par

KIMBALL AUTOMOBILE LITEE et

THREE RIVERS CHEVROLET MOTOR SALES LTD

Ecole de Conduite

DU

Club Automobile Québec

(CAA-AAA)

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au R.P. Directeur de la maison Sainte-Thérèse.

NICOLET — Une retraite pour les fiancés et leurs amies aura lieu à la maison Sainte-Thérèse de Nicolet, du 20 au 22 janvier 1961. Elle sera présidée par le R.P. Marcel, O.C.D.

Retraite pour les fiancés

NICOLET — Une retraite pour les fiancés et leurs amies aura lieu à la maison Sainte-Thérèse de Nicolet, du 20 au 22 janvier 1961. Elle sera présidée par le R.P. Marcel, O.C.D.

Retraite pour les fiancés

NICOLET — Une retraite pour les fiancés et leurs amies aura lieu à la maison Sainte-Thérèse de Nicolet, du 20 au 22 janvier 1961. Elle sera présidée par le R.P. Marcel, O.C.D.

Retraite pour les fiancés

NICOLET — Une retraite pour les fiancés et leurs amies aura lieu à la maison Sainte-Thérèse de Nicolet, du 20 au 22 janvier 1961. Elle sera présidée par le R.P. Marcel, O.C.D.

Retraite pour les fiancés

NICOLET — Une retraite pour les fiancés et leurs amies aura lieu à la maison Sainte-Thérèse de Nicolet, du 20 au 22 janvier 1961. Elle sera présidée par le R.P. Marcel, O.C.D.

Retraite pour les fiancés



Le président de Credit St-Laurent Inc., M. Henri Ferron annonce la nomination de M. Armand Blais, jusqu'ici assistant-gérant du bureau des Trois-Rivières au poste de gérant de la succursale de Shawinigan. M. Blais est avantageusement connu dans la région comme ancien président du Jeune Commerce de Shawinigan. Il est présentement vice-président de la Commission Touristique de la Mauricie et directeur de l'Association de Chasse et Pêche de la Mauricie. M. Blais est au service de Credit St-Laurent depuis 1956 et est gradué du Cours de Perfectionnement d'Administration de l'Université Laval. (R)

Informations financières et boursières

Les denrées

Montréal (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal, hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, caecots de bois: extra-gros 35-36; A gros 33-34; A moyen 32; A poulette 29; B 29; C 20. Arrivages 57.

Beurre: arrivages courants admissibles 64; non-admissible 64; frais de crémation, enveloppe 65; frais de transport, admissible 64; frais de stockage, non-admissible 64.

Fromage: livré à Montréal, ci-avant, arrivages courants, québécois blanc 31; québécois blanc et corail 32-34.

Pommes de terre: Québec, nouvelles, les 75 livres, 1.75-1.85; N-B les 75 livres 1.95-2.00; les 50 livres, 1.20-1.30; I du P-E les 75 livres 2.00-2.15; les 50 livres 1.50-1.60.

Bourse de Montréal

Montréal (PC) — La hausse du marché s'est accentuée hier pour la douzième séance consécutive. La plupart des variations se sont produites dans les fractions et la séance a été passablement animée.

Howard Smith a été particulièrement en faveur, haussant de 3 points et 1/4. Dans le compartiment des minerais, l'aluminium et l'international nickel ont progressé tandis que Hudson Bay a décliné.

100 valeurs ont été portées sur 146, 100 valeurs industrielles et sur 167, 800 actions minières et pétrolières. Des 242 valeurs transigées, 95 ont progressé, 58 ont fléchi et 89 sont demeurées inchangées.

Voici quelques-unes des moyennes à la fermeture: banques 61.57, un gain de 0.25; valeurs publiques, 146.5, un gain de 0.7; industrielles, 290.2, un gain de 3.3; papierettes, 454.0, un gain de 4.4; et aurifères, 81.56, un gain de 0.49.

Bourse de Toronto

Toronto (PC) — Les industriels ont repris hier après une brève interruption, la marche ascendante entreprise il y a cinq semaines.

Cependant, le reste du marché présentait une allure irrégulière. Par ailleurs, les aurifères étaient loin de la hausse spectaculaire que les avait poussés à leur plus haut sommet depuis 10 ans hier.

Le virement a été de 2,779,000 actions au regard de 2,961,000 jeudi.

Les banques ont été particulièrement en vedette dans le compartiment des industrielles.

Les papierettes ont également fait bonne contenance. Les sidérurgiques et les services publics étaient mixtes tandis que les pétroliers ont décliné.

Voici où en sont les indices: industriels, 534.25, un gain de 1.86; métaux communs, 169.47, un gain de 81; aurifères, 96.06, un recul de 1.29; et pétroliers de l'Ouest, 88.87, une perte de 61.

Bourse de New York

New York (PA) — Le marché accusait des gains appréciables à la fermeture hier.

Le nombre des valeurs transigées a été de 1,292, soit un total inégalé en une seule journée.

Dans les derniers moments de la séance, le téléscripteur était en retard dans l'enregistrement des transactions.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.20 à 277.90.

Le virement a été de 4,520,000 actions au regard de 4,270,000 jeudi.

Ling-Temco a été le stock le plus en demande, haussant de 1.7-8 à 30-34 sur un déplacement de 127,600 actions.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière tout comme le marché des valeurs canadiennes.

Les céréales

Winnipeg (PC) — Le lin a été particulièrement en faveur hier sur le marché à terme.

L'avoine et l'orge présentaient une allure stable. Le seigle a fait bonne contenance. Le blé de toutes catégories a légèrement progressé.

Le dollar

New York (PC) — Le dollar canadien a haussé de 3-32 à une prime de \$1.00 43-64 au regard de \$1.00 7-16, vendredi dernier.

La livre sterling était cotée à \$2.80 23-32, en baisse de 3-64.

Définitivement contre une traverse à niveau

LOUISEVILLE — Une route venant du Rang Barthélemy, qui aboutirait à la rue Saint-Marc, a été l'objet d'un débat, lundi soir, au conseil de la ville.

On sait que le tracé de cette route commencerait il y a deux ans de passer sur une traverse à niveau du Pacifique Canadien.

Or, les autorités municipales ne sont pas en faveur de traverser la voie ferrée. A cet effet, il avait été question de voie élevée ou de viaduc, mais ces n'étaient pas possibles vu le terrain à cet endroit précis.

Il y a eu échange de correspondance entre le conseil et la Commission des transports, d'une part, et avec le ministère de la Voirie, d'autre part.

Une partie de la route, du côté nord, aux abords de la voie ferrée, est en parole, alors que l'autre partie se trouve dans les limites de la ville où la route rejoindrait la rue Saint-Marc, à l'ouest de Saint-Marie.

La compagnie du Pacifique Canadien y mettrait des signes avertisseurs pour signaler cette traverse. On a aussi suggéré de faire dévier ou de continuer cette route, une fois arrivée à la traverse à niveau du côté de la route de Sainte-Ursule ou du côté de la rue Notre-Dame-Nord, sur la route 44, Louiseville-Saint-Alexis, précisément pour éviter de traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

De plus, une ordonnance pourrait obliger la voirie à entretenir de cette jonction latérale, qui se trouve sur le côté nord, la propriété du Pacifique Canadien.

De toute façon, on a reporté à une assemblée ultérieure du conseil les débats sur cette question de traverse à niveau de la rue Saint-Marc et des solutions possibles dans cette affaire.

LE CONSEIL de la ville de Louiseville s'est rendu, lundi soir dernier, avant la tenue de sa séance régulière, offrir les vœux de la saison au curé de la paroisse, le chanoine Joseph Baril, O.M.

Caron, c.r., le chanoine Joseph Baril, V.F.M. Philias Beaudoin, Pierre-Paul Beaulieu, échevins, Me Gilles Bédard, greffier de la ville, et M. Romuald Le May, gérant municipal. Un autre échevin, M. Arth. Le Marcotte était absent, étant hospitalisé à l'hôpital Comtois, après avoir subi une intervention chirurgicale.

Le conseil a aussi discuté de la proposition de la voirie à traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

De plus, une ordonnance pourrait obliger la voirie à entretenir de cette jonction latérale, qui se trouve sur le côté nord, la propriété du Pacifique Canadien.

De toute façon, on a reporté à une assemblée ultérieure du conseil les débats sur cette question de traverse à niveau de la rue Saint-Marc et des solutions possibles dans cette affaire.

LE CONSEIL de la ville de Louiseville s'est rendu, lundi soir dernier, avant la tenue de sa séance régulière, offrir les vœux de la saison au curé de la paroisse, le chanoine Joseph Baril, O.M.

Caron, c.r., le chanoine Joseph Baril, V.F.M. Philias Beaudoin, Pierre-Paul Beaulieu, échevins, Me Gilles Bédard, greffier de la ville, et M. Romuald Le May, gérant municipal. Un autre échevin, M. Arth. Le Marcotte était absent, étant hospitalisé à l'hôpital Comtois, après avoir subi une intervention chirurgicale.

Le conseil a aussi discuté de la proposition de la voirie à traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

De plus, une ordonnance pourrait obliger la voirie à entretenir de cette jonction latérale, qui se trouve sur le côté nord, la propriété du Pacifique Canadien.

De toute façon, on a reporté à une assemblée ultérieure du conseil les débats sur cette question de traverse à niveau de la rue Saint-Marc et des solutions possibles dans cette affaire.

LE CONSEIL de la ville de Louiseville s'est rendu, lundi soir dernier, avant la tenue de sa séance régulière, offrir les vœux de la saison au curé de la paroisse, le chanoine Joseph Baril, O.M.

Caron, c.r., le chanoine Joseph Baril, V.F.M. Philias Beaudoin, Pierre-Paul Beaulieu, échevins, Me Gilles Bédard, greffier de la ville, et M. Romuald Le May, gérant municipal. Un autre échevin, M. Arth. Le Marcotte était absent, étant hospitalisé à l'hôpital Comtois, après avoir subi une intervention chirurgicale.

Le conseil a aussi discuté de la proposition de la voirie à traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

De plus, une ordonnance pourrait obliger la voirie à entretenir de cette jonction latérale, qui se trouve sur le côté nord, la propriété du Pacifique Canadien.

De toute façon, on a reporté à une assemblée ultérieure du conseil les débats sur cette question de traverse à niveau de la rue Saint-Marc et des solutions possibles dans cette affaire.

LE CONSEIL de la ville de Louiseville s'est rendu, lundi soir dernier, avant la tenue de sa séance régulière, offrir les vœux de la saison au curé de la paroisse, le chanoine Joseph Baril, O.M.

Caron, c.r., le chanoine Joseph Baril, V.F.M. Philias Beaudoin, Pierre-Paul Beaulieu, échevins, Me Gilles Bédard, greffier de la ville, et M. Romuald Le May, gérant municipal. Un autre échevin, M. Arth. Le Marcotte était absent, étant hospitalisé à l'hôpital Comtois, après avoir subi une intervention chirurgicale.

Le conseil a aussi discuté de la proposition de la voirie à traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

De plus, une ordonnance pourrait obliger la voirie à entretenir de cette jonction latérale, qui se trouve sur le côté nord, la propriété du Pacifique Canadien.

De toute façon, on a reporté à une assemblée ultérieure du conseil les débats sur cette question de traverse à niveau de la rue Saint-Marc et des solutions possibles dans cette affaire.

LE CONSEIL de la ville de Louiseville s'est rendu, lundi soir dernier, avant la tenue de sa séance régulière, offrir les vœux de la saison au curé de la paroisse, le chanoine Joseph Baril, O.M.

Caron, c.r., le chanoine Joseph Baril, V.F.M. Philias Beaudoin, Pierre-Paul Beaulieu, échevins, Me Gilles Bédard, greffier de la ville, et M. Romuald Le May, gérant municipal. Un autre échevin, M. Arth. Le Marcotte était absent, étant hospitalisé à l'hôpital Comtois, après avoir subi une intervention chirurgicale.

Le conseil a aussi discuté de la proposition de la voirie à traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

De plus, une ordonnance pourrait obliger la voirie à entretenir de cette jonction latérale, qui se trouve sur le côté nord, la propriété du Pacifique Canadien.

De toute façon, on a reporté à une assemblée ultérieure du conseil les débats sur cette question de traverse à niveau de la rue Saint-Marc et des solutions possibles dans cette affaire.

LE CONSEIL de la ville de Louiseville s'est rendu, lundi soir dernier, avant la tenue de sa séance régulière, offrir les vœux de la saison au curé de la paroisse, le chanoine Joseph Baril, O.M.

Caron, c.r., le chanoine Joseph Baril, V.F.M. Philias Beaudoin, Pierre-Paul Beaulieu, échevins, Me Gilles Bédard, greffier de la ville, et M. Romuald Le May, gérant municipal. Un autre échevin, M. Arth. Le Marcotte était absent, étant hospitalisé à l'hôpital Comtois, après avoir subi une intervention chirurgicale.

Le conseil a aussi discuté de la proposition de la voirie à traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

De plus, une ordonnance pourrait obliger la voirie à entretenir de cette jonction latérale, qui se trouve sur le côté nord, la propriété du Pacifique Canadien.

De toute façon, on a reporté à une assemblée ultérieure du conseil les débats sur cette question de traverse à niveau de la rue Saint-Marc et des solutions possibles dans cette affaire.

LE CONSEIL de la ville de Louiseville s'est rendu, lundi soir dernier, avant la tenue de sa séance régulière, offrir les vœux de la saison au curé de la paroisse, le chanoine Joseph Baril, O.M.

Caron, c.r., le chanoine Joseph Baril, V.F.M. Philias Beaudoin, Pierre-Paul Beaulieu, échevins, Me Gilles Bédard, greffier de la ville, et M. Romuald Le May, gérant municipal. Un autre échevin, M. Arth. Le Marcotte était absent, étant hospitalisé à l'hôpital Comtois, après avoir subi une intervention chirurgicale.

Le conseil a aussi discuté de la proposition de la voirie à traverser la voie ferrée.

Par contre, le terrain où cette route serait construite, sur le côté nord de la voie ferrée, appartenait à la compagnie Canadienne. Une correspondance a été échangée entre le Pacifique et le conseil de la ville, à propos de ces problèmes.

M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la voirie a aussi été mis au courant de ces difficultés.

La ville de Louiseville avait opté pour voie élevée, de déclarer Me Germain Caron, C.R. On jugeait justifiable cette idée et si la compagnie ferroviaire concernée refusait cette jonction par route latérale, il y aurait passage de traverse à niveau.

Del Dugré tentera de gagner sa première victoire avec les Reds



Enfin, Pierre Lord a compté !

SHAWINIGAN. — Pierre Lord, combattif joueur des Cats, était au comble de la joie, jeudi soir, à l'arena : il venait de compter son premier but de l'année dans l'Association de hockey Junior de Québec. Plus tard, son but de toute beauté s'est avéré le but victorieux. Pour un début, c'était bien réussi.

Au milieu de la deuxième période, il a capté une passe de Bourassa, s'est faufilé entre les joueurs de défense, est parvenu seul devant Yvon Bégin qu'il a déjoué avec un lancer entre les jambières. Les partisans de Pierre croyaient que son premier but serait le résultat d'un lancer dévié, ou un du genre, mais il n'en fut rien.

Si Lord a brillé à l'offensive, il s'est aussi signalé sur la défensive. Il avait la tâche énorme de surveiller le rapide et robuste Claude Boucher, des Reds, le meilleur compteur du circuit. Il s'est très bien acquitté de sa besogne, même si Boucher a compté deux buts. Toute la soirée, il l'a suivi pas à pas, comme un frère siamois. Pour son deuxième but, Boucher était seul devant les buts, et nous croyons même que Lord n'était pas sur la glace.

Le valeureux n° 11 des Cats n'a cessé de lutter avec acharnement depuis le début de la saison pour compter ce but qui lui redonnera sûrement confiance en lui-même. Sa combativité attire l'admiration, comme sa rapidité. Et il ne craint pas de revenir dans sa zone pour prêter main-forte aux joueurs de défense.

Mais comme Jean-Claude Joncas, la malchance s'acharnait sur lui. Il l'a vaincu jeudi soir, et on peut escompter qu'il sera un tout autre joueur maintenant qu'il a trouvé le fond du filet une fois. Et ce but ne pouvait arriver à un moment plus opportun.

En vrac...

GERRY JAMES, ancien joueur des Maple Leafs de Toronto, qui brille aussi au football pour les Blue Bombers de Winnipeg, a l'intention de poursuivre sa carrière de hockey avec les Maroons de Winnipeg.

La direction des Stampers de Calgary a annoncé l'engagement de BOBBY DOBBS au poste d'instructeur. Il était jusqu'à maintenant instructeur de l'équipe de football de l'Université de Tulsa. Il a signé un contrat d'un an avec les Stampers.

Le premier championnat national de courses de motos sur glace sera disputé le 22 janvier prochain, à QUÉBEC, dans les cadres du carnaval d'hiver de Québec.

STAN LEONARD, de Vancouver, a ajouté un sensationnel 63, six sous la normale et s'est installé en première place après deux rondes de l'omnium de golf de San Diego, pour des bourses de \$20,000. Il partage la première place avec AL BALDING de Toronto et ERIC MONTI, de Los Angeles.

CHARLES O. FINLEY, le nouvel actionnaire majoritaire des Athletics de Kansas City, a été nommé président du conseil d'administration. On sait qu'il s'est porté acquiescent de 52 pour cent des actions qui appartenaient à feu ARNOLD JOHNSON.

Les promoteurs et organisateurs du prochain match entre FLOYD PATTERSON et INGEMAR JOHANSSON prévoient la plus forte recette de toute l'histoire de la boxe et vont même jusqu'à dire que les recettes totales pourraient bien s'élever à plus de 4 millions.

Les CANADIENS de Montréal ont annoncé avoir vendu les droits de télévision pour sept de leurs parties à l'étranger à la firme Cable T.V. Limited pour transmission à Montréal. Les sept parties commenceront à être télévisées à compter du 5 février.

Jacques Ebacher

Serait-il devenu faible et sentimental ?

Maurice Richard pose maintenant en philosophe

Par Jack SULLIVAN

de la Presse Canadienne

Maurice Richard deviendrait-il

le faible et sentimental ? Mon-

sieur Hockey, qui a soulevé les

spectateurs pendant 18 saisons

avec une liste impressionnante

de records, qui n'hésitait pas à

s'en prendre aux arbitres pour se

rendre ensuite parader devant

le président de la ligue Nationale,

deviendrait-il un sénateur du

sport national ?

Il faut répondre dans l'affir-

mative. Le Rocket, qui avait la

réputation d'être l'étoile filante

de la glace, est maintenant un

Canadien français posé, sincère

et modeste, et qui se permet de

philosopher sur la vie et sur le

hockey, naturellement.

Les athlètes professionnels ont

l'habitude de garder jalousement

les records qu'ils ont établis :

ce n'est pas le cas du patri-

neur de 39 ans qui accrochait

ses patins au début de la saison.

Il est présentement l'ambassa-

deur de bonne entente du Tri-

lore; ses amis découvrent main-

tenant chez lui un homme tout

à fait détendu, affable et gé-

néreux.

Respect des arbitres

L'autre jour, Maurice se trou-

vait à Toronto pour participer à

un quiz télévisé; les journalistes

ne laisseront pas échapper l'oc-

casión de poser nombre de ques-

tions au Rocket et ce dernier fit

des observations pour le moins

impitoyables. Par exemple, Richard

aimerait voir Frank Mahovlich

compter 51 buts ou plus cette

alors qu'un autre joueur briser

ce nouveau record.

"Je ne me sens pas du tout

lâché si quelqu'un brise mon re-

cord en 70 joutes. Après tout,

lorsque j'ai compté 50 buts en

50 parties, j'ai dépassé le record

d'un type qui avait compté 44

fois en 22 parties. Voilà peut-

être le seul grand record et il

est possible qu'il ne soit jamais

brisé."

Joe Malone

Le type en question est Joe

Malone, qui évoluait avec le Ca-

nadien en 1917-18, lors de la

fondation de la ligue Nationale.

Quant à Gordie Howe, qui au-

ra 33 ans le 31 mars, il se peut

que le temps l'empêche de con-

server l'allure qu'il a maintenue

jusqu'à présent. Le brillant al-

der droit des Red Wings en est

à sa 15e année dans la Natio-

nale.

Grâce à un but bizarre

Rochester triomphe en supplémentaire 6 à 5

ROCHESTER (PA). — Les A-

mericains de Rochester ont mar-

qué un but bizarre en période

supplémentaire et ont défilé

hier soir les Reds de Providence

au compte de 6-5, dans la se-

ule joute au calendrier de la li-

gue Américaine. Le but est bi-

zarre en ce qu'aucun joueur de

Rochester n'a touché le disque.

En remportant la victoire, les

Americains ont quitté la sixième

place dans le classement de la

ligue et ont créé une quadruple

égalité en troisième place avec

Aux Trois-Rivières Curling Club

Bonspiel interscolaire pour déterminer l'équipe championne

Un tournoi de grande importance sera présenté aujourd'hui au club Trois-Rivières Curling Club alors que se tiendra le bonspiel interscolaire pour déterminer l'équipe qui sera couronnée championne du Cœur du Québec.

Cette compétition débutera ce matin à 9 heures pour se terminer à 4 h. 30 et opposera les meilleurs clubs de curling interscolaire de la région.

De Trois-Rivières, le club De La Salle de André Sirois tente

ra de garder les honneurs ou le club St-Paul de Pierre Dutoir car l'an dernier c'est l'équipe de Réal Villemure du Tech qui avait remporté les honneurs.

De l'extérieur, il y a le club de la Laurende et celle du Shawinigan High School. On jouera 10 bouts et trois joutes. Nos curlers triffuivens semblent des plus optimistes, mais les équipes de l'extérieur entendent bien ne pas se laisser damer le pion. Qui l'emportera ?

Programme double dans la ligue intercomtés

Grand'Mère — St-Narcisse se rendra à St-Tite, et les Selects de l'OTJ de Grand'Mère recevront le club St-Thécle, dimanche après-midi, à 3 heures dans un programme double de la ligue de hockey intercomtés Champlain-Laviolette du président Camille Lebon.

A la suite de sa victoire de 7-1 de jeudi dernier sur les Selects le club St-Tite a pris une avance de 4 points en tête du circuit, mais les Selects ont une joute en main sur les meneurs.

St-Tite et les Selects n'auront pas la tâche facile dimanche, car ils affrontent des clubs aimantés de victoires. St-Narcisse et St-Thécle sont menacés de faire partie d'une deuxième division dans ce circuit, et c'est pourquoi ils lutteront pour se rapprocher des meneurs.

Jeudi soir, à Grand'Mère, P.-A. Dampouse a réussi le tour de chapeau pour donner une victoire de 7-1 au club St-Tite sur les Selects, qui sont tombés à quatre points de la première position. Hamelin a réussi deux buts pour les vainqueurs et Roger Dampouse, ainsi que L'Heureux ont complété le pointage. Michel Chagnon a évité le blanchissage aux Selects avec un but à la deuxième période.

Les Selects ont évolué avec seulement 2 lignes d'attaque, 5 ne leurs joueurs réguliers étant absents. Caron et Gélinas ne reviendront plus au jeu de la saison, ayant signé des cartes avec des clubs de l'extérieur. André Lapointe, le meilleur compteur du club, ne s'alignait pas, ayant été blessé lors d'une pratique. Il sera absent jusqu'à la fin du mois. St-Tite a pris les devants 4-0.

"Nous allons nous ressaisir demain après-midi aux dépens des Citadelles", déclarait hier l'instructeur par intérim Del Dugré, des Reds, en commentant la visite des Québécois. "et nous allons l'emporter de façon décisive pour consolider notre emprise sur la quatrième position du classement."

Une joute de calibre bantam (12-14) sera présentée dimanche avant la joute des Citadelles, alors que l'équipe du Comité des Jeunes de Rosemont de Montréal de Pierre Bellemare, viendra rencontrer à 1 heure, les Lions du Cap de Marcel Dubois.

L'an dernier, les Lions avaient remporté le championnat de Trois-Rivières ainsi que le championnat de la Mauricie en disposant d'une équipe de Shawinigan. Cette année le club du Cap est très bien équilibré et saura certes présenter une chaude lutte aux visiteurs.

Les Reds ont perdu leurs deux dernières joutes sous la direction de Del Dugré qui dirige l'équipe durant la suspension de Jos Ferron, une suspension de trois joutes et une amende de \$15 pour sa participation aux incidents qui ont marqué la joute du 29 décembre dernier à Shawinigan entre les Reds et les Cataractes.

Et Del Dugré, le gérant d'affaires de l'équipe, a assumé la succession. Dugré espère bien remporter au moins une victoire avant de

remettre les rênes du pouvoir à Ferron et il compte sur les Citadelles pour lui permettre de remporter sa première victoire. L'équipe sera au complet. Gilles Perrault, suspendu lui aussi à la suite des incidents de Shawinigan, sera de retour à son poste après avoir subi sa sentence de deux joutes en plus d'une amende de \$5. Quant à Laurent Désilets, blessé jeudi soir à Shawinigan, il semble remis de son accident et il sera fort probablement à son poste à la ligne bleue en compagnie d'André Black, Roch Lafrance, Albert Baril et Michel Gosselin. Yvon Bégin sera de retour dans les filets et les lignes d'attaque seront intactes. Claude Boucher jouera en compagnie de Raymond Lafleur et de Guy Bolduc sur un trio. Jacques Dolbec formera une deuxième ligne avec Alder Lehoullier et Yves Carle tandis que Marc Dufour s'alignera avec Desormiers et Harvey.

Les Reds occupent actuellement le quatrième rang du classement, cinq points derrière les Cataractes de Shawinigan. Demain après-midi, les six équipes du circuit Cloutier seront à l'œuvre. Les Cats recevront les Canadiens de Montréal-Nord et les Rangers de St-Hyacinthe seront à Québec où ils feront face aux As de Conrad Parent.

Les Reds tiendront une longue session de pratique ce midi au Colisée sous la direction de Del Dugré et tout devrait être au normal pour la joute de dimanche qui promet d'être excitante au possible.



DEL DUGRE en sera à sa dernière tentative pour remporter sa première victoire avec les Reds.

Ballon-Balai

Demain, à 10 hres, à l'académie-de-la-Salle, la ligue Commerciale de ballon-balai présentera un programme double avec les clubs Aux Mille Feuilles et Fred Poliquin qui se disputeront deux parties.

Positions	PJ	G	P	pts
J.-Paul Rheault	3	3	0	6
Aux Mille Feuilles	2	1	1	2
Fred Poliquin	3	0	3	0
Cap-de-la-Madeleine	0	0	0	0

VENDEURS DEMANDES

Commencez 1961 avec une position solide, \$10,000 par année et plus. Une organisation internationale, la plus vaste dans le genre, a des ouvertures pour des vendeurs dynamiques, aimant les contacts avec le public. Pas de sollicitation de porte en porte. Position permanente. Ne manquez pas cette occasion. Pour entrevue personnelle, se présenter à 1617 Royale, Ch. 364 De 10 hres a.m. à midi et de 2 hres à 4 hres p.m.



fournisseurs reconnus des Rois de la Route

VOUS INVITE...

A venir choisir votre nouvelle voiture '61
DURANT LA GRANDE
VENTE FIN D'ANNEE FISCALE
PONTIAC
à compter de \$2914



et
BUICK
à transmission
automatique seulement
à compter de \$3922

L'OBJECTIF DU MOIS EST DE...100 VOITURES

Mêmes conditions-vedettes
"SIROIS"

- ★ FACILITES DE PAIEMENT
- ★ AUCUNE RESTRICTION DE CREDIT
- ★ GARANTIE G. M. ET SIROIS
- ★ SERVICE EPROUVE SIROIS

Si... Rois de la route vous voulez être, achetez chez... SIROIS

501 ST-MAURICE
BOUL. ROYAL, BANLIEUE FR. 4-3565

TROIS-RIVIERES

OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'A 10 HEURES.



Il est convaincu qu'il jouera pour St-Louis

Etcheverry espère que la ligue Nationale honorera son contrat

Par la Presse Canadienne
Sam Etcheverry, qui a signé un contrat avec les Cardinals de St-Louis de la ligue Nationale de football, a exprimé hier l'espoir que la ligue Nationale honorera son contrat. Etcheverry est convaincu qu'il pourra jouer avec St-Louis, car avant de signer son contrat, il a pris toutes les informations nécessaires. Pete Rozelle, commissaire de la ligue Nationale, a d'ailleurs déclaré, qu'en tant qu'il est concerné, Sam Etcheverry est bel et bien agent libre. Etcheverry a été échangé par les Alouettes aux Tiger Cats de Hamilton l'automne dernier et il a depuis, soutenu que la direction de l'équipe montréalaise a brisé son contrat. Une clause stipulant en effet qu'Etcheverry ne pouvait être vendu

ou échangé sans son consentement et cette condition n'aurait pas été respectée par les Alouettes. Etcheverry s'est depuis, considéré agent libre et a tendu l'oreille aux offres de plusieurs clubs américains. Après avoir consulté plusieurs avocats et discuté de son statut avec le commissaire Rozelle et la direction du club St-Louis, Etcheverry a signé un contrat avec le club de Pop Ivy. Etcheverry a déclaré à un journaliste de Hamilton qu'il a accepté l'offre des Cards parce qu'elle était plus avantageuse à plusieurs points de vue. Il touchera environ \$20.000 par année à St-Louis et il aura l'occasion de faire ses preuves dans le plus important circuit de football au monde.

« Je n'ai rien contre la direction du club Hamilton », de dire Etcheverry. « J'étais libre de jouer ou non me semblait et je crois sincèrement avoir bien fait en signant avec St-Louis », a-t-il ajouté. Jim Trimble, pilote du Hamilton, a déclaré qu'il regrette le départ de Etcheverry, mais qu'il ne fallait pas le blâmer.

Ted Workman, président et propriétaire des Alouettes, prétend qu'Etcheverry est encore la propriété de l'équipe montréalaise. Il a révélé que selon l'entente avec Hamilton, Etcheverry restait la propriété des Alouettes s'il décidait de ne pas se joindre aux Tiger Cats. Il a toutefois ajouté que l'échange de Hal Patterson pour Don Paquette demeure valide. Patterson a d'ailleurs déjà signé son contrat avec les Tiger Cats.

En signant avec St-Louis, Etcheverry a ainsi mis fin à plusieurs semaines de spéculation.



MARCEL BELLEVILLE, détenteur du championnat canadien dans sa catégorie, se propose d'aller participer aux régates de Lake Alfred, aux États-Unis, où sera disputé le championnat mondial, le 22 janvier. Toutefois, notre habile yachtsman ne pourrait se permettre d'aller nous représenter chez l'Onclé Sam sans l'appui financier de ses concitoyens. C'est pourquoi une invitation est faite à la population en général à qui on demande de souscrire au maximum \$300 qui serviraient à couvrir les frais de voyage. La générosité de tous et chacun montrera à quel point on désire voir Belleville participer à ce grand tournoi.

Ken Schinkel envoyé à Springfield

DETROIT (PA) — Les Rangers de New York ont envoyé hier Ken Schinkel, un Indien de Springfield, dans la ligue Américaine, et ont rappelé Floyd Smith, le meilleur compte de la même équipe.

Smith, un allier droit de 25 ans, a eu un bref essai avec les Bruins de Boston. Il est au neuvième rang chez les compteurs de la ligue Américaine avec 18 buts et 27 assists en 39 parties. Il fera ses débuts avec les Rangers ce soir, contre les Red Wings. Schinkel, à sa deuxième année avec les Rangers, a marqué deux buts et fourni deux assists depuis le début de la saison. A sa première saison dans la ligue Nationale, il a recueilli 13 buts.

Gordie Howe tentera un retour au jeu ce soir

DETROIT (PC) — Le vétéran Gordie Howe tentera un retour au jeu ce soir alors que les Red Wings de Detroit recevront la visite des Rangers de New York à l'Olympia. Howe est maintenant rétabli d'une commotion cérébrale subie le 4 janvier à Toronto, dans une dure mise en échec par Eddie Shack. Sur l'ordre de son médecin, Howe devra porter un casque protecteur pour quelques parties. Depuis son accident, l'ailler droit des Red Wings a marqué trois buts. En tout depuis le début de la saison, Howe a marqué cinq buts et son rendement s'en est ressenti. Gordie n'a réussi que dix buts cette saison. L'an dernier, il en avait obtenu 28, ratant sa production saisonnière d'au moins 30 buts pour la première fois en six ans. Howe en est à sa 15e saison dans la ligue Nationale et au cours des 14 premières années, il n'a manqué que 34 parties. D'autre part, les Red Wings ont rappelé le joueur de défense Howie Young, des Bears de Hershey, de la ligue Américaine et ont cédé Marc Beaume aux Bears. Young, qui a déjà joué pour les Saguenéens de Chicoutimi dans l'ancienne ligue du Québec, est le joueur le plus puni de la ligue Américaine.

L'instructeur Maurice Paul demeure optimiste

Il anticipe une deuxième victoire à Sherbrooke

«Après avoir remporté la victoire à ma première joute, jeudi soir, à Granby, je ne peux qu'être optimiste pour la rencontre de dimanche à Sherbrooke», déclarait Maurice Paul, le nouvel instructeur des Lions.

On sait que Paul a succédé à Gilles Thibault qui a quitté l'équipe locale pour se joindre aux Saints de St-Paul, Minnesota, de la ligue Internationale de hockey des États-Unis.

«Jean Lambert, au rancart depuis plusieurs semaines à cause d'une fracture d'un poignet, sera probablement de retour au jeu et il devrait nous aider considérablement», continuait Paul. «Évidemment, nous avons encore quelques joueurs-gaëns qui sont blessés comme Gaëtan Desjardis qui a la main dans le plâtre de même que Paul-Emile Michelin, mais tous les joueurs valides seront à leur poste et les Castors devront lutter avec énergie s'ils veulent l'emporter. Le nouvel instructeur des Lions déclarait: «Nous sommes assurés

de terminer au dernier rang de séries éliminatoires et ils entendent terminer au premier rang de la ligue régulière, mais nous ne participerons quand même aux séries éliminatoires.»

Paul Pender est favori pour triompher de Downes

Boston (PA) — Paul Pender, de Boston, est favori à neuf contre cinq pour vaincre Terry Downes, de Grande-Bretagne, ce soir au Garden de Boston et ainsi conserver le championnat poids moyen mondial tel que reconnu en Europe et dans les États de New York et du Massachusetts.

Gene Fullmer est reconnu comme champion mondial des poids moyens par la National Boxing Association et ses États affiliés. Pender livra son premier combat depuis qu'il a battu Ray Robinson pour la deuxième fois par décision partagée, le 10 juin dernier. Quant à Downes, il s'est mérité un match pour le titre, en remportant une impressionnante victoire sur Joey Giardello à Londres le 11 octobre dernier.

C'était le huitième triomphe consécutif de Downes qui a un bilan de 26 victoires et six défaites, dont 20 triomphes par knockout. Downes est confiant de l'emporter, mais il ne faut pas oublier qu'un boxeur britannique n'a réussi à gagner un championnat mondial aux États-Unis depuis que Ted Kid Lewis a détrôné Jack Britton comme champion mi-moyen à Boston, même il y a 45 ans.

Une rencontre de 15 rounds sera télédiffusée sur un réseau national aux États-Unis à compter de 10 heures p.m., HNE.

St-Odilon rencontre St-Eugène et Ste-Madeleine à Ste-Famille

La ligue Interparoissiale Cap-de-la-Madeleine présentera demain un programme double. L'une de ces rencontres sera disputée à la patinoire Ste-Eugène, alors que le St-Odilon sera le club visiteur pendant que Ste-Madeleine visitera la Ste-Famille. Ces rencontres sont écoulées pour 2 heures.

Ces joutes marqueront les débuts officiels de ce circuit qui est sous la présidence de Robert Lavergne.

A Ste-Famille, c'est Son Honneur le maire Réal Desrosiers qui mettra la rondelle au jeu. Il sera entouré des échevins Armand Lemire et Léopold Laberge en plus des dignitaires religieux et autres de ce secteur. Le Ste-Madeleine d'Henri-Paul Marchand sera le club visiteur. Depuis le début de la saison cette équipe a créé une forte impression surtout depuis l'adoption d'Ives Hébert, ex-Reds. Par contre le Ste-Famille avec Jacques Héon, ex-joueur de défense étoile se dit assuré de faire meilleure figure.

Dans l'autre rencontre, le St-Odilon qui s'est renforci récemment rencontre un sérieux rival en St-Eugène. Lors d'une première partie entre les clubs on assista à une rencontre nulle de 4 à 1. Mais St-Eugène s'est avéré menaçant depuis l'addition d'André Lahaie, qui, mercredi dernier a réussi 7 buts. Une partie des plus intéressantes devrait être présentée entre les deux clubs.

Les Papetiers infligent une 1ère défaite aux Cascades 10-5

La Tuque — Les hommes de Ken Gauthier ont décliné une attaque de quatre buts dans la première période pour écraser les Cascades de Eddy Thompson au compte de 10 à 5. Cette joute eut lieu à l'aréna locale, jeudi soir, devant une foule d'environ 150 personnes. Grâce à cette joute à l'emporte pièce, les Papetiers sont maintenant en première position du circuit Lambert sur un pied d'égalité avec Les Rapides et Les Cascades. Les équipes ont toutes joué le même nombre de joutes après ce dernier triomphe de l'équipe de Gauthier.

L'attaque conduite par la ligne de Boisvert, Charland et Juneau a été sans doute le point de mire de cette rencontre alors que cette ligne, à elle seule, a récolté le grand total de quinze points, dont six francs buts et onze assists.

Dimanche à 2 heures, les Cascades de Eddy Thompson se rendra à l'aréna locale, jeudi soir, devant une foule d'environ 150 personnes. Grâce à cette joute à l'emporte pièce, les Papetiers sont maintenant en première position du circuit Lambert sur un pied d'égalité avec Les Rapides et Les Cascades. Les équipes ont toutes joué le même nombre de joutes après ce dernier triomphe de l'équipe de Gauthier.

On sait que l'équipe de La Tuque sera bien représentée avec des joueurs de la trempe de Charland, Label, Boisvert, Beaudet, Gauthier, Corneau, Pélipin et les autres. Donc rendons-nous en grand nombre dimanche après-midi pour encourager nos joueurs de La Tuque.

Hockey mineur

Shawinigan. — La ligue de hockey Midget de Shawinigan présentera un programme double, samedi après-midi, à l'aréna. A 4 heures, le Séminaire Ste-Marie fera face au Club Juvenile de la Police, et à 5 heures, le St-Georges de Shawinigan-Sud visitera le club de la Baie Shawinigan.

La joute entre le St-Georges et la Baie est la reprise de la partie qui devait avoir lieu le 5 janvier, mais qui avait été contre-mandée en raison de circonstances incontrôlables.

Dimanche après-midi, immédiatement après la joute des Cats, le Séminaire Ste-Marie se mesurera au club de la Baie Shawinigan. Les équipes reprendront alors la joute du 31 décembre.

La ligue Bantam, un programme double est également à l'affiche samedi après-midi. A 7 heures, le club Juvenile de la Police rendra visite aux Optimistes, et à 8 heures, les Rapides recevront le club de la Baie Shawinigan.

Un peu avant 7 heures se déroulera une brève cérémonie. Le Club Optimiste, dont la raison d'existence est «aider aux p'tits gars», remettra officiellement aux joueurs des Optimistes et du Club

Juvenile de la Police les gilets que ce club social a payés. Le Club Optimiste a été fidèle à son but en défrayant le coût de ces gilets de hockey. La direction et les membres de ce club présenteront officiellement les gilets aux joueurs des deux équipes.

Grand Mère. — Les ligues de hockey mineur de Grand Mère, opérant sous le patronage de l'OTJ, connaîtront une activité débordante en fin de semaine. Il y aura un programme double dans la ligue Bantam et un autre dans la ligue Pee-Wee, samedi. Chez les Bantams, à 8 heures, les Eagles disputeront la victoire aux Alouettes, et à 9 heures, le Royal affrontera la Victoria.

Dans la ligue Pee-Wee, à 4 heures, Boston aura comme adversaire les Rangers, et à 5 heures, Detroit visitera le Canadien.

Dimanche, la ligue Midget sera à l'œuvre à 6 h 15, quand les Lions et les Lions mesureront leurs forces.

Lundi, cette fois dans la ligue Juvenile, toujours à 6 h 15, les Citadelles, qui se posent comme de sérieux aspirants au championnat, tenteront de s'installer en première position en battant les Lions qu'ils affronteront.

Eliminatoires pour le "Briar"

Les rinks Giroux et Richard gagnent les honneurs de la première ronde

Par Pierre Courteau
Dans la première ronde éliminatoire pour le "Briar", les rinks Philippe Giroux du Wabasso et Hervé Richard du Louiseville ont remporté les honneurs, hier soir, au club de curling Le Lavolette. Bert Hodges, qui semblait un des grands favoris du tournoi, a dû baisser pavillon hier soir aux mains du skip Hervé Richard du Louiseville au compte de 10 à 9. Au septième bout, Hodges réussit

un "draw" alors que la maison était vide, pour compter un point et porter le compte 6 à 4 en sa faveur. Au huitième, l'équipe du Louiseville revint de l'arrière, après que Hodges eut manqué un "draw" et que le skip Richard réussit à placer une pierre sur une magnifique pièce de jeu, pour compter ainsi 4 points et porter le score à 8-6 en faveur du Louiseville. Après un pontage très serré de 10 à 8 à la fin du 11e bout, le Shawinigan ne réussit à marquer qu'un seul point au douzième pour porter le score final à 10-9 en faveur du Louiseville de Hervé Richard.

Dans la seconde joute au programme, le Wabasso du skip Philippe Giroux réussit à disputer du rink de Bob Lahaie au compte de 10 à 5. La joute fut gagnée après le 11e bout, les hommes de Lahaie ne pouvant mathématiquement pas reprendre le terrain après avoir joué la moitié du 12e bout. Le jeu fut passablement serré jusqu'au 9e bout alors que le compte était de 5 à 3 en faveur du Wabasso. Les 5e, 6e et 8e bouts ne purent faire un maître, chaque parti ne pouvant placer une seule pierre à la fin du bout. Après deux bouts, les deux équipes étaient sur un pied d'égalité 1 à 1. Bob Lahaie réussit à prendre une faible avance de 2 à 1 à la fin du troisième. Philippe Giroux donna l'avance aux siens en enregistrant 3 points à la fin du 4e pour porter le score à 4-2 en faveur du Wabasso. Les porte-couleurs du Wabasso réussirent par la suite

à conserver leur confortable avance jusqu'à la fin de cette éblouissante rencontre, pour gagner par le pointage final de 10 à 5.

La deuxième ronde du "Briar" sera disputée ce soir sur les glaces du Wabasso et du Cap Curling Club, à 7 h. 30.

Ouverture de la ligue Inter-scolaire de ballon-balai

La formation d'une ligue inter-scolaire de ballon-balai avait lieu dernièrement en notre ville. Quatre institutions ont répondu favorablement à l'appel. Le circuit comprend le Séminaire St-Joseph (STR), l'École Normale, l'École St-Paul et la Première Universitaire.

La édule a été fixée à douze joutes en plus des séries éliminatoires de fin de saison. L'ouverture de la ligue opposa l'École Normale et l'École St-Paul. Cette dernière triompha grâce au beau travail du joueur de défense De Repentigny. Dans la seconde joute, la première universitaire déclassa le S.T.R. qui revenait dans la mêlée, triomphant du St-Paul 1-0. Couture enregistra l'unique but de la joute et le gardien de buts Jacques Lemire sauva maintes fois la situation pour les siens.

Les résultats sont prometteurs mais il faut espérer que les arbitres sauront faire la différence entre le jeu rude et le jeu brutal. Des sanctions sévères devront être prises contre ceux qui participent à des bagarres générales. La joute entre le S.T.R. et le St-Paul donna lieu à quelques accrochages qui ne devraient plus se répéter. Si tous les joueurs coopèrent, l'arbitrage aura la tâche plus facile et les joutes seront plus intéressantes.

Une invitation spéciale est lancée à tous les juniors de la Vallée du St-Maurice. Le tournoi qui est un combiné alpin comprendra la descente et le slalom. Les meilleurs juniors seront sélectionnés pour ensuite former l'équipe de cinq membres et de deux substituts qui ira représenter la Mauricie au championnat provincial Jacques Verreux, un habile skieur originaire de La Tuque, dirigera l'équipe mauricienne.

Le tournoi combiné invitera de demain après-midi comprendra également les classes senior "B" et "C" junior tant masculines que féminines.

Tennis sur table

SHAWINIGAN — La direction de la ligue de tennis sur table Dow s'est réunie sous la présidence de M. Jean Many, mercredi soir, à la Taverne des Sports, pour accepter la démission du club de la Tabagie Thérien, ce qui laisse le circuit avec seulement 4 équipes. On se rappelle que dernièrement le Central Amusement avait dû lui aussi cesser ses activités, faute de joueurs.

En raison de cette assemblée d'urgence, les joutes prévues pour mercredi soir ont été contre-mandées. A compter de lundi prochain, le circuit sera reformé de quatre équipes qui participeront toutes aux séries éliminatoires.

On sait que la édule régulière prend fin le 20 février. Les éliminatoires débuteront immédiatement après.

Tournoi combiné au Mont-Georges

Un tournoi d'envergure sera tenu au Mont-Georges dimanche après-midi, alors que des compétitions importantes décideront de l'équipe qui représentera la Mauricie au tournoi provincial Jacques Verreux, un habile skieur originaire de La Tuque, dirigera l'équipe mauricienne.

Le tournoi combiné invitera de demain après-midi comprendra également les classes senior "B" et "C" junior tant masculines que féminines.

Dans la ligue des Jeunes Economistes

La ligue des Jeunes Economistes présentera plusieurs joutes en fin de semaine, alors que les différents circuits seront en activité. Voici la liste de toutes les joutes qui seront présentées à la patinoire Joyal:

1 h: Ligue Pee-Wee: Trêfles vs Carreaux.
2 h: Ligue Juvenile: Condors vs Aigles.
Dimanche: 11 h: Ligue Bantam: Castors vs Alligators.
1 h: Ligue Pee-Wee: Coeurs vs Trêfles.
2 h: Ligue Bantam: Météors vs Castors.
3 h: Ligue Juvenile: Aigles vs Condors.

Il y aura patinage libre samedi et dimanche soir de 7 h à 9 h, à la patinoire Joyal.

Où aller?

Samedi
Curling
A 9 h, ce matin début du tournoi de curling interscolaire régional au club Trois-Rivières.

Le tournoi Briar sera en marche aujourd'hui dans plusieurs clubs de Trois-Rivières et du Cap de la Madeleine.

Fin du tournoi du bonspiel-invasion au club Shawinigan-Est.

Hockey:
Au Colisée, ce soir, à 8 h, première joute de la ligue Commerciale entre Castels des Prés et Garage Bedard pendant qu'à 9 h 15, le Centre de La Paix et l'Auberge du Coin croiseront le fer.

Dimanche:
Hockey
Au Colisée, à 2 h 15, les Citadelles de Québec de la ligue Junior A viendront visiter les Reds de Trois-Rivières.

A Shawinigan, les Canadiens de Montréal-Nord viendront rencontrer les Cataractes de Jacques St-Onge, à 2 h 15.

Au Cap-de-la-Madeleine, dans la ligue Interparoissiale, le St-Odilon visitera le St-Eugène pendant que le Ste-Madeleine visitera la Ste-Famille.

Dans la ligue Nicoletaine, le Nicolet visitera le Princeville pendant que dans la section mineure Ste-Eulalie visitera St-Léonard, St-Valère vs St-Gregoire et Ste-Monique contre Daguilville.

Curling:
A 9 h, 30, joute des Journalistes au club Lavolette pendant qu'à 11 h, le circuit des Magasins Régals jouera ses joutes régulières.

Améliorées!

Un bon tonique pour les hommes, qui a fait ses preuves et est bien établi, maintenant plus efficace encore. Empaquée dans un contenant nouveau, il se vend à prix raisonnable. Ce sont les nouvelles PILULES MORO. Quand un homme se sent fatigué, nerveux, manque d'appétit, il peut s'aider beaucoup en prenant les

PILULES MORO

Tonique pour les hommes "Jeux fatigués"

HOCKEY Colisée

DIMANCHE APRES-MIDI à 2 h: 15

LIGUE JUNIOR A

CITADELLES de Québec VS REDS DE Trois-Rivières

Billets de saison
EVENEMENT
No. 25

GUY BOLDUC

ADMISSION:

Adultes	60¢
Generale Enfants	25¢
SIEGES RESERVES	\$1.00

Colisée

PATINAGE

SAMEDI APRES-MIDI 2 HRES

ENFANTS: 25¢

Prix de présence

DIMANCHE SOIR 8 HRES

50¢

Aiguiseur de patins sur place

Les enfants de moins de 14 ans devront être accompagnés

THREE RIVERS CHEVROLET

ROGER VILLEMURE

CHEVROLET '60

COACH EQUIPE

EN GRAND SPECIAL

Tél.: FR. 6-3791
Résidence: FR. 6-3868

THREE RIVERS CHEVROLET MOTOR SALES LIMITED

SERVICE

Cette voiture Chevrolet 1961 qui servira à L'ECOLE DE CONDUITE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUÉBEC est gracieusement fournie par THREE RIVERS CHEVROLET MOTOR SALES LIMITED. Une autre voiture Chevrolet sera mise en service sous peu pour L'ECOLE DE CONDUITE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUÉBEC. Nous apprécions la photo M. Aimé Montcalm, gerant de Three Rivers Chevrolet Motor Sales Limited remettant les clefs de la Chevrolet à M. Paul Yvon. Côté un des professeurs de l'Ecole de Conduite du Club Automobile de Québec.

Bénédiction du monte-pente de l'OTJ de Shawinigan-Sud demain

SHAWINIGAN-SUD — L'ouverture officielle et la bénédiction des skis et du monte-pente du centre de ski de l'OTJ de Shawinigan-Sud aura lieu à 10 h 30, dimanche après-midi. M. le curé Albert Deschamps, de la paroisse St-André, procédera à la bénédiction en présence de nombreux dignitaires.

Dans le groupe, on remarquera la présence de M. René Hamel, ministre des Affaires municipales et du Travail, député du comté de St-Maurice, de M. le maire Philippe Demers, de Shawinigan-Sud, de M. Henri Lapointe, président de la Commission scolaire, de M. Conrad Matteau, président de l'OTJ et de plusieurs autres.

On profitera de la circonstance pour dévoiler le nom que portera ce nouveau centre de ski. On sait que l'OTJ a organisé un concours dernièrement dans le but de trouver un nom adéquat à sa nouvelle activité. Le jury est composé d'un membre du conseil de la municipalité, d'un membre de la Commission scolaire, et d'un membre de l'OTJ.

Leçons de ski

M. Réal Dufresne, président de loisirs d'hiver à l'OTJ, nous

chaud au Colisée avec la présentation de deux joutes.

Programme double dans la ligue de hockey Commerciale

Un autre intéressant programme sera présenté ce soir, dans la ligue de hockey Commerciale du président Alexandre Mi-

Conditions de neige

Mont Grand'Mère : Conditions excellentes sur une pente neuve. Environ 26 pouces de neige avec dessus poudreuse.

Lac des Forges : Conditions excellentes. Environ 30 pouces de neige avec 5 ou 6 pouces de neige poudreuse sur fond dur.

Mont-Carmel : Conditions très bonnes. De 25 à 26 pouces de neige granuleuse sur fond dur.

Vallee Pruneau : Conditions excellentes. De 20 à 28 pouces de neige sur fond dur.

Mont-Georges : Conditions excellentes. Environ 24 pouces de neige sur fond dur.

La Tuque : Conditions des pentes et de la route excellentes. De 24 à 30 pouces de neige sur fond dur.

Trois-Rivières : Conditions excellentes. De 20 à 25 pouces de neige sur fond dur.

Deux joutes en 2 jours pour les Cats qui reçoivent Montréal-Nord dimanche

Shawinigan. — Encouragés par leur victoire de 6-3, jeudi der-

nier sur les Reds, les Cats se préparent à disputer deux joutes en deux jours au sein de l'Association de Hockey Junior du Québec. Samedi, ils se rendent au Colisée de la Vieille Capitale pour affronter les Citadelles et dimanche, à 2h15, ils reçoivent, à l'aréna locale, les Canadiens de Montréal-Nord.

Samedi, les Cats et les Citadelles reprennent la joute de dimanche dernier qui fut interrompue, les Cats ne pouvant se rendre à Québec à cause de la tempête de neige.

Les Cats ont donc une magnifique occasion de se rapprocher des Citadelles au deuxième rang avec 34 points. Les Cats en ont 27 en troisième place.

Dimanche, Montréal-Nord sera à l'aréna, et comme à Québec, les Cats devront lutter farouchement, même si les Canadiens sont au 3e rang dans le classement. Ce club est très agressif, et dangereux à tous les instants. Mais si les Cats évoluent com-

me ils l'ont fait jeudi contre les Reds, il ne fait aucun doute que les visiteurs retourneront chez eux avec une défaite de plus à leur dépit.

Jack St-Onge, pilote des Cats, aura à choisir entre Claude Denoncourt et Roger Matteau pour défendre la forteresse de son club. À la ligne bleue, le gardien de but sera protégé par Gilles Poisson, Normand Carrier, Jean-Claude Pronovost, l'homme aux nerfs d'acier, Jean-Claude Page et Claude Lampron.

À l'offensive, André Chamberland s'alignera au centre. Il a complètement joué sa série de trois joutes de suspension, et il sera en uniforme samedi et dimanche. Les autres joueurs de centre seront Michel Scalzo et André Bourassa. Ces hommes piloteront des trions complets par André Boucher, Gilles Lamy, Jean-Claude Joncas, Marcel Mongrain, Pierre Lord, André Gélinas et Claude Argouin.

après la victoire des Cats, jeudi, était impatient de reprendre son poste. Il est certain que le club local a manqué ses services au cours des trois joutes qu'il fut suspendu.



JEAN VAILLANCOURT VENDEUR

SPECIAL :
CHEVROLET
BEL-AIR 1960, EQUIPE
CHEVROLET '58
EQUIPE

Bureau : FR. 6-3791
Résidence : FR. 6-6587

THREE RIVERS CHEVROLET
TROIS-RIVIERES



(Photo Le Nouvelliste)

PIERRE LORD, à gauche, a conservé la rondelle avec laquelle il a enregistré son premier but de la saison dans l'Association de hockey Junior de Québec. Son but s'est avéré par la suite le but de la victoire. À droite, Claude Argouin, qui lui aussi a réussi son premier but de l'année. Il s'aligne pour les Cats depuis seulement un mois.

Aréna Shawinigan

DIMANCHE
2h:15 P.M.

Montréal
NORD
VS

Cataractes
de SHAWINIGAN

ADMISSION :
Réservés: 75¢ 50¢
Enfants: 25¢



Marcel Mongrain

Tournoi invitation du club de ski Shawinigan dimanche

SHAWINIGAN — Le tournoi invitation du club de ski de

COMBINAISONS

"Penman's 71"
1ère qualité
REG. \$3.95

VENTE
DEBARRAS \$2.95

MAG RENOMME INC
1586, Badaux, Trois-Rivières

Shawinigan Inc., débutera à 10 heures dimanche matin, sur les pentes du centre de ski Mont-Georges, sis à la Baie Shawinigan. On prévoit que le tournoi se terminera vers 3h30.

Le tournoi est divisé en trois classes: senior "B", senior "C" et junior. Une invitation spéciale est lancée aux skieurs juniors, car c'est à la suite de cette compétition que l'équipe qui doit représenter la région au tournoi provincial qui aura lieu à La Tuque à la fin du mois.

Les épreuves au programme sont le slalom géant et deux slalom régulier. Il est à noter que les concurrents n'auront droit qu'à une reprise dans le slalom géant, et à 2 dans les autres slalom. La moyenne des deux déterminera les vainqueurs.

M. René Grégoire, capitaine du club de ski de Shawinigan Inc., participera au tournoi, il a donc nommé en charge, M. Henri Trotter. Tous les centres de ski de la région sont invités à déléguer des skieurs à ce tournoi.

Curling

SHAWINIGAN — Les grandes finales du main event et du consolation du bonspiel régional, cédées par l'Association de curling de la Vallée du St-Maurice, débuteront à 8 h, ce soir, sur les deux glaces du club de curling de Shawinigan-Est. Il y aura des rencontres toute la journée pour permettre d'épuiser la cédule préparée par M. Emile Larocque.

Jeudi soir, dans le main event, à 6 heures, René Beaulac, de Shawinigan, a facilement défait Gaston Maréchal, de Shawinigan-Est, 13 à 5. Pendant ce temps, dans le consolation, Martial Langevin, de Shawinigan-Est, prenait difficilement la mesure d'Arthur Lacoursière, de Shawinigan, 7 à 6.

À 8 h, dans le main event, A. Delatrie, de Louiseville, a fait montre de trop de puissance pour M. Bruneau, de Shawinigan-Est, qu'il a éliminé 9 à 1. La joute dans le consolation s'est terminée par un pointage identique. Elle opposait M. Lambert, de Grand'Mère, le vainqueur, à F. Vincent, de Shawinigan-Est.

Dans le main event, à 10 h, Jules Simard, de Shawinigan-Est, l'a emporté par défaut sur Robert Lahaie, du Cap-de-la-Madeleine, qu'un autre engagement retenait. Une victoire de 8-0 a été concédée à Simard. Dans la dernière rencontre de la soirée, H. Bellefeuille, de Shawinigan, a perdu aux mains d'Alme Bourassa, de Grand'Mère, par le compte de 8 à 5.

Le curé H. Descoteaux fera la bénédiction

Grand'Mère — M. le curé Hermyle Descoteaux, de St-Jacques-des-Piles, procédera, dimanche après-midi à 2h30, à la bénédiction des skis et à l'ouverture officielle d'une nouvelle pente intermédiaire à la Vallée Pruneau. Il sera accompagné de nombreux dignitaires de la paroisse. La cérémonie se déroulera en face du chalet mis à la disposition des skieurs qui fréquentent la Vallée Pruneau. Cette coutume de bénir les skis devient de plus en plus populaire. Tous les skieurs sont priés de se faire un devoir d'assister à cette cérémonie.

HENRI BLONDINETTE

GIGI

LE FANTOME

MANDRAKE

JULIE



BIENVENUE
à tous les amateurs de ski

A LA NOUVELLE
PENTE DE LA
VALLEE PRUNEAU
dont la
BENEDICTION
AURA LIEU
demain, à 2h.30

M. Jean J. CRETE

Il me fait plaisir de féliciter les responsables de cette réalisation, et de souhaiter bonne chance à tous les amateurs.

Jean J. Crête
"le Roi de la Mauricie"
ST-JACQUES DES PILES

FAITES-LE
MAINTENANT

Voici une bonne raison d'acheter immédiatement chez

THREE RIVERS CHEVROLET

UNE VOITURE NEUVE

CHEVROLET Pour aussi peu que \$2797	ENVOY Pour aussi peu que \$1958	CORVAIR Pour aussi peu que \$2435
OLDSMOBILE Pour aussi peu que \$3655	CADILLAC Pour aussi peu que \$6460	

OU UN CAMION CHEVROLET

Achetez votre voiture immédiatement. Lorsque vous l'échangerez, dans 2 ou 3 ans, vous en obtiendrez le même prix, que si vous achetez plus tard, dans le cours de l'année. CE SERA TOUJOURS UNE "1961".

Pas de restriction de crédit
Plan d'acommodation GMAC

THREE RIVERS CHEVROLET
MOTOR SALES LIMITED

755 - 855 CHAMPFLOUR
FR. 6-3791

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRES

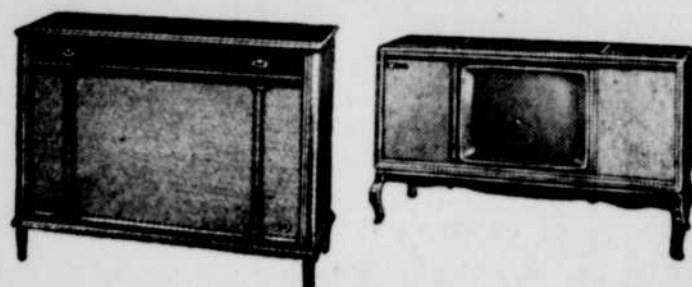
OBTENEZ PLUS
POUR VOTRE

DOLLAR

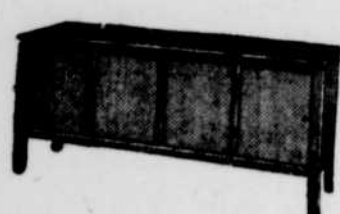
DURANT NOTRE
VENTE DE JANVIER

AUBAINES EXTRAORDINAIRES SUR NOS MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

Profitez de ces chances d'économiser sur ces fameux appareils



Appareils **1961** RCA VICTOR



Plus de 20 modèles



Une occasion unique
**VENTE-ÉCHANGE DE TÉLÉVISEURS
RCA VICTOR**

STEREOS
à spécial - A compter de

\$169

TELÉVISEURS
Régulier \$369.

\$199

AVEC
ÉCHANGE

Demandez nos nouveaux **PIANORGAN**



PLUS DE
30 MODELES EN MAGASIN

Mobiliers de SALON

DAVENPORT "KROEHLER"
2 MORCEAUX

Rég. \$269.50 Spécial

\$124

CHESTERFIELDS 2 MCX
"KROEHLER"

Rég. \$346.50 Spécial

\$149

SECTIONNELS 2 MCX
"SLARK"

Rég. \$244.50 Spécial

\$174

PLUS DE 30 MODELES EN MAGASIN

Mobiliers de CUISINE

TABLE ET 4 CHAISES CHROMEES

Rég. \$79.95 Spécial

\$49

TABLE CHROMEE 36 x 48 x 72
OUVERTE
ET 6 CHAISES

Rég. \$199.50 Spécial

\$119

TABLE ET 4 CHAISES
NOYER DANOIS

Rég. \$219.95 Spécial

\$129

PLUS DE 24 MODELES EN MAGASIN

Mobiliers de Chambre

BUREAU DOUBLE, COMMODE,
LIT BIBLIOTHEQUE DIFF. FINIS

Rég. \$179.95 Spécial

\$99

BUREAU DOUBLE, COMMODE,
LIT BIBLIOTHEQUE DIFF. FINIS

Rég. \$209.95 Spécial

\$124

FAUTEUIL BERÇANT, GRILLE-PAIN, FER A VAPEUR, POLISSEUSE, BALAYEUSE,
CADRE, MIROIR, VERRE-TAILLE, CAROSSE, POUSSE-POUSSE, BASSINETTE,
MATELAS, ETC...

REDUIT A PRIX SPECIAUX DURANT NOTRE VENTE

LE PLUS VASTE CHOIX DE LA REGION

FUTURS MARIÉS... VOYEZ CES BAS PRIX
OFFERTS POUR LES FAMEUX APPAREILS

FRIGIDAIRE



Refrigerateurs

11 PIEDS CUBES

10 MODELES

à compter
de

\$249



POELES
ELECTRIQUES

PORTE VITREE

5 MODELES

à compter
de

\$169



LESSIVEUSES
5 modèles à compter de
\$239
avec échange

SECHEUSES
5 modèles à compter de
\$179
avec échange

ROGER CHARBONNEAU LTEE

331 NOTRE-DAME

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Cap-de-la-Madeleine

FR. 4-3852